Atlantic Group

RAPPORT ESG 2025

Déclaration de Performance Extra Financière

ALIGNÉE À LA NOUVELLE DIRECTIVE VOLONTAIRE DE LA CSRD*

*Corporate Sustainability Reporting Directive

WE SUPPORT

UN GLOBAL COMPACT

Atlantic Group soutient le Global Compact et s'engage avec l'ensemble de ses filiales à respecter les dix principes du Global Compact des Nations Unies.

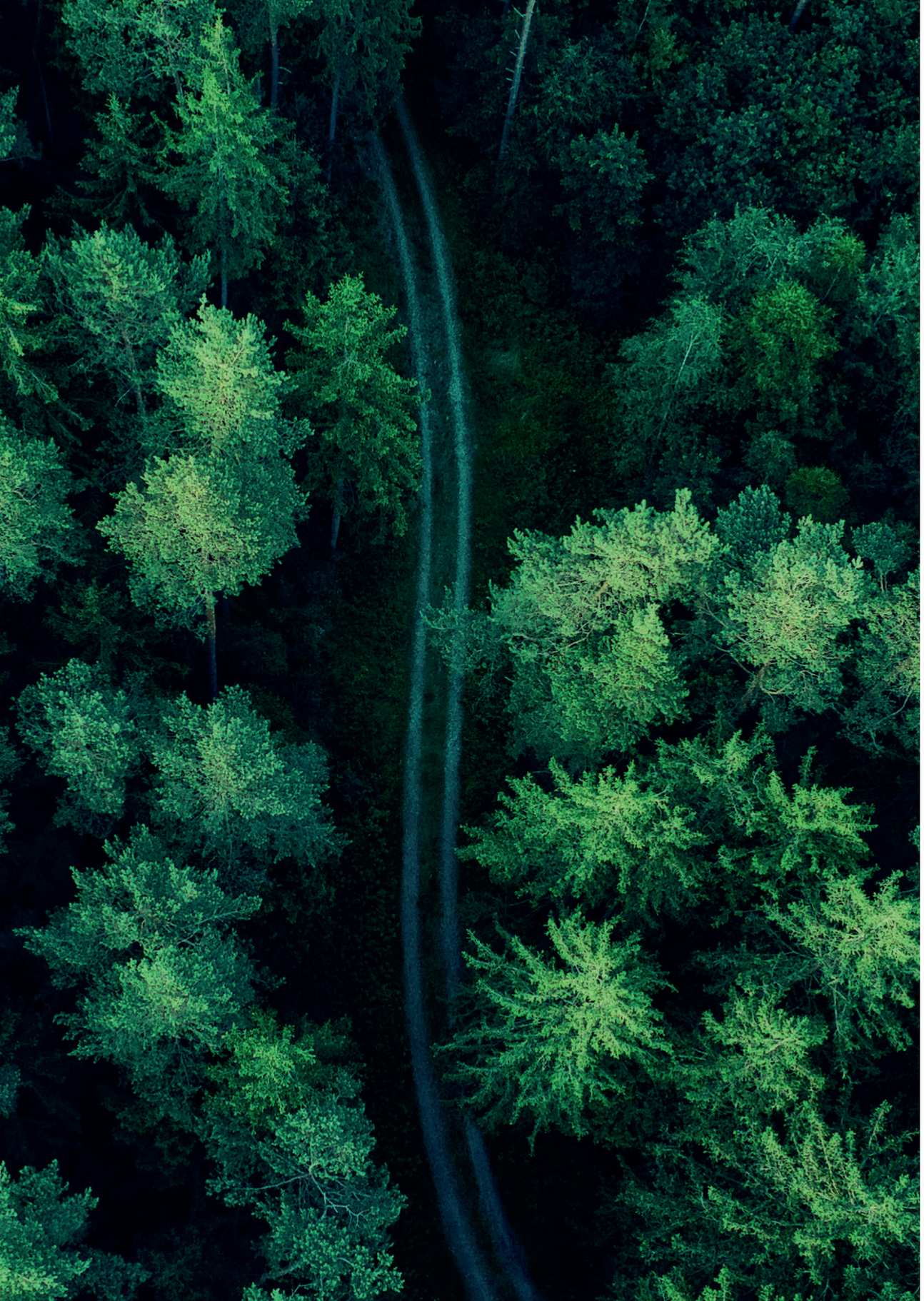

SOMMAIRE

01 **ATLANTIC GROUP** 3

Les éditos 5
Présentation du Groupe 9
Les faits marquants 15
Partenaires et certifications 31

02 **GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES** 33

Introduction 33
Edito directeur ESG 36
Mesurer notre impact environnemental 39
Stratégie de durabilité 2030 45
Solutions de décarbonation industrielle 63
Préservation des écosystèmes et économie circulaire 73

03 **ENGAGER LES FEMMES ET LES HOMMES** 83

Introduction 83
Faire de la santé et de la sécurité les fondations de l'excellence industrielle 87
Promouvoir la culture de la qualité et de l'excellence 91
Investir dans les talents pour construire l'avenir africain 95
Étendre notre impact : l'engagement sociétal comme prolongement naturel de nos valeurs 98

04 **RENFORCER LA RESPONSABILITÉ DU MODÈLE D'AFFAIRES** 107

Introduction 107
Un alignement progressif à la CSRD via la VSME 109
Une responsabilité renforcée dans nos chaînes de valeur 110
La mise en place des programmes de Conformité et de Sécurité 117

ANNEXES 123

01

ATLANTIC GROUP

Les éditos 5
Présentation du Groupe 9
Les faits marquants 15
Partenaires et certifications 31

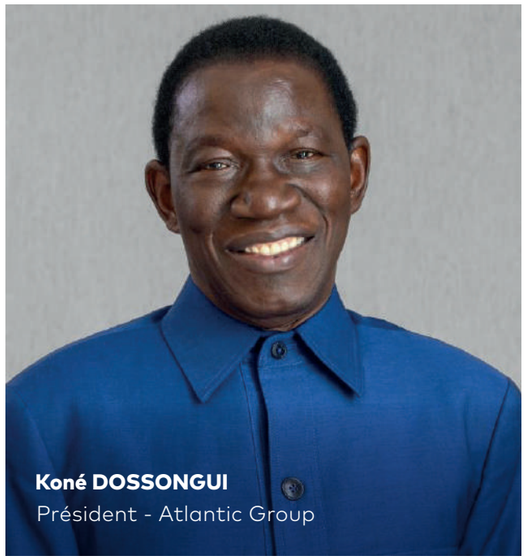

Koné DOSSONGUI
Président - Atlantic Group

LES EDITOS

“Ensemble, faisons du développement durable la force de l’Afrique.”

Chez Atlantic Group, notre ambition est de bâtir un modèle panafricain qui allie performance économique, impact social et respect de l’environnement. Présents en Afrique de l’Ouest, en Afrique centrale et dans l’océan Indien, nous sommes convaincus que la croissance du continent passe par un développement qui crée de la valeur pour tous, tout en préservant les ressources pour les générations futures.

Notre stratégie ESG constitue le fil conducteur de cette vision. Elle mobilise l’ensemble de nos filiales autour d’objectifs communs : réduire notre empreinte carbone, innover pour des solutions durables, favoriser l’inclusion et soutenir le progrès social. Cet engagement se traduit chaque jour par des initiatives concrètes menées sur le terrain, adaptées aux réalités locales et conçues pour générer un impact positif mesurable.

La Fondation Atlantic Group renforce cette dynamique en agissant au plus près des communautés. À travers ses 5 axes stratégiques (Inclusion financière, Art & Culture, Santé & Nutrition, Education, Climat), elle incarne notre volonté de contribuer directement à l’amélioration des conditions de vie et à l’autonomisation des populations.

Nous croyons que le développement durable de l’Afrique repose sur des partenariats solides, une vision partagée et la mobilisation collective. Ensemble, avec nos équipes, nos partenaires et nos parties prenantes, nous travaillons à construire un avenir plus juste, plus prospère et plus respectueux de notre planète.

> Transformer notre croissance en impact durable.

Anzoua KOUAKOU ABISSA, CFA
Directeur Général - Atlantic Group

L'année 2024 a marqué une étape décisive dans le parcours d'Atlantic Group. Nos initiatives récentes ont renforcé notre ancrage dans des secteurs clés, tout en élargissant notre présence à travers l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et la région de l'Océan Indien. Cette progression n'est pas seulement le signe d'une réussite économique : elle reflète notre volonté d'être un acteur de transformation positive pour le continent.

À travers notre stratégie ESG, nous avons intensifié nos actions pour intégrer pleinement les principes de durabilité dans nos activités industrielles, financières et de services. Chaque projet mené, chaque partenariat développé, vise à conjuguer innovation, création de valeur et impact concret sur les communautés locales.

Nous sommes conscients que la responsabilité d'un groupe panafricain va au-delà des performances économiques. Elle se mesure à notre capacité à soutenir la transition énergétique, à protéger la biodiversité, à encourager la circularité et à promouvoir l'inclusion sociale. Ces engagements ne sont pas des initiatives isolées, mais une démarche collective portée par nos filiales et consolidée par la Fondation Atlantic Group, qui agit au plus près des besoins des populations.

En 2025, notre ambition est de transformer notre croissance en leviers durables pour notre développement. Ensemble, avec nos collaborateurs, partenaires et communautés, nous continuerons à tracer une voie qui allie prospérité, responsabilité et durabilité.

PRÉSENTATION DU GROUPE

CHIFFRES CLÉS

PLUS DE
45 ANS
D'EXPÉRIENCE OPÉRATIONNELLE
(depuis 1978)

14 PAYS AFRICAINS
(Afrique de l'ouest, Afrique centrale et Océan indien)

30 FILIALES
POUR 3 PÔLES D'ACTIVITÉS :
Banques et Micro-finances / Industries et Services / Assurances

787 MILLIARDS
DE FCFA DE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉS/SECTEURS
(1,2 milliards d'€)

2 744 ETP*
(sans les effectifs de Société Générale Guinée acquise en 2025)

UN ENGAGEMENT DE RÉDUCTION DE
20% DES ÉMISSIONS
D'ICI À 2030

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

Les Fondations (1978-2000)

1978
Naissance du groupe
Prise de contrôle du Crédit Industriel et Commercial en Côte d'Ivoire (CIC)

1992
Première acquisition stratégique
Acquisition de Barclays Côte d'Ivoire

L'Expansion Bancaire (2001-2010)

2001
Diversification financière
Création de la SGI Atlantique Bourse, future banque d'investissement « Atlantique Finance »

2004
Innovation technologique
Création du GIE Informatique (devenu Atlantique Technologie SA en 2007)

2006
Expansion panafricaine
Création des filiales bancaires au Bénin, Niger, Burkina Faso, Mali, Togo et Sénégal

Naissance d'Atlantic Financial Group (AFG)
holding bancaire Afrique de l'Ouest

2008
Conquête de l'Afrique Centrale
Création d'AFG Central and East Africa pour la zone CEMAC

2009
Consolidation
Acquisition d'Amity Bank Cameroun (aujourd'hui BACM)

Fusion BACI/COBACI
créant la Banque Atlantique Côte d'Ivoire

Partenariats et Technologie (2010-2020)

2012
Alliance stratégique
Création d'ABI avec le groupe marocain BCP

2015
Repositionnement
Création du GIE Informatique (devenu Atlantique Technologie SA en 2007)

Partenariat O3B/SES
pour l'accès internet

Lancement d'Atlantic Future Technology
Côte d'Ivoire

2016-2018
Déploiement technologique
Extension d'AFT au Niger (2016) et Mali (2018)

2017
Inclusion financière
Création de Digital Business Solutions avec la SFI

Diversification Industrielle et développement Banque et Assurance (2020-2024)

2020
Année charnière industrielle

Acquisition et Consolidation
en Afrique de l'Ouest et du Centre (BICIM, BICIG, BICC)

Démarrage cimenterie SCCI
(1M T/an, Abidjan)

Lancement usine cacao ACC
(48 000 T/an, Kribi)

2021
Renforcement ciment
Reprise des actifs CIMOD (1 MT/an)

2022
Structuration industrielle
Création de CFI Industry & Services

Apport partiel d'actifs
(branche d'activités industrielles) de CFI Financial

2024
Accélération et expansion

Création AFG Assur Madagascar

Rebranding complet AFG Bank & Assurances

Acquisitions majeures
Société Générale Guinée, Access Holding

Projets industriels
cimenterie Madagascar, minoterie Bénin, extension cacao Abidjan

Diversification
calcaire Mali (Usines à Kai et Sikasso)

MODÈLE D'AFFAIRES

INTELLECTUELLES & HUMAINES

2 744 ETP (H : 61% ; F : 39%)

5,5 ans d'ancienneté moyenne

2 658 heures de formation

FINANCIÈRES

230,8 Milliards de FCFA de capitaux propres : **351,8 millions d'Euros**

Actionnariat stable

IMMOBILIÈRES ET COMMERCIALES

9 Banques (7 banques commerciales et 2 banques d'affaires), **7 Assurances**, **5 Microfinances**

2 usines de transformation de cacao

2 sites de production de ciment

1 société de logistique

1 entité technologique

2 hôtels

1 usine de production d'huiles essentielles à base d'agrumes

INTELLECTUELLES ET RELATIONNELLES

Des **relations étroites** avec nos parties prenantes

Des **partenariats sectoriels** et des **fournisseurs engagés**

1 fondation d'entreprise, **la Fondation Atlantic Group**

Membre du **UN Global Compact** et **Mainstreaming Climate in Financial Institution**

NATURELLES

Bilan carbone consolidé

3 000 ha de plantations d'agrumes et **200 ha** de forêts conservées depuis 40 ans

ACTIVITÉS

Une présence dans 14 pays : Côte d'Ivoire, Mali, Guinée, Libéria, Togo, Bénin, Nigéria, Cameroun, Gabon, Rwanda, Zambie, Comores, Maurice, Madagascar

3 pôles d'activités : **Banque (51,8%), Assurances (5,8%), Industries & Services (42,4%)**

INTELLECTUELLES & HUMAINES

Des initiatives prioritaires pour engager les hommes et les femmes pour **renforcer la santé et la sécurité** au travail

Un vaste plan de **réduction de 75% des accidents** au travail avec arrêt à 2030

Pour promouvoir une culture d'entreprise responsable, **100% de nos collaborateurs seront formés à horizon 2030**

Renforcer la sécurité et la protection des données personnelles de nos clients et de nos collaborateurs pour garantir un écosystème d'entreprise de confiance/ durable

FINANCIÈRES

787 milliards de FCFA de chiffre d'affaires consolidés/ secteurs : **1,2 milliards d'€**

INTELLECTUELLES ET RELATIONNELLES

Pour garantir le respect de l'éthique et des droits fondamentaux, **100% de nos collaborateurs** exposés aux risques seront formés aux règles de bonne conduite

Renforcer le projet citoyen de la Fondation Atlantic Group en accentuant les missions à impact

NATURELLES

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, la réalisation d'un bilan GES des activités du groupe sur les 3 scopes puis un engagement de **réduction de 20% des émissions d'ici à 2030**

Dans le cadre d'une politique d'**atténuation des sources d'émissions de CO2**, contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de mitigation des risques physiques climatiques

Nos prochains investissements industriels feront majoritairement **appels aux sources d'énergie renouvelable**

LES FAITS MARQUANTS

Une finance panafricaine engagée pour l'avenir.

2024 a marqué une étape clé pour notre pôle Banques & Assurances. Avec le rebranding d'AFG Bank & Assurances et le lancement d'AFG Assur Madagascar et AFG Assur Côte d'Ivoire, nous avons affirmé notre identité et renforcé notre présence en Afrique de l'Ouest et dans l'océan Indien.

Notre ambition va au-delà de la performance financière : nous plaçons la finance verte, l'inclusion et l'innovation au cœur de nos actions. Décarboner nos investissements, soutenir des projets durables et élargir l'accès aux services financiers sont les piliers de notre stratégie pour 2025 et au-delà.

Ensemble, avec nos équipes et partenaires, nous faisons de la finance un moteur de progrès durable pour l'Afrique.

Léon KONAN KOFFI
Vice-Président - Pôle Banques & Assurances - Atlantic Group

EN 2024

Création et lancement de AFG Assurances Madagascar

Rebranding des entités bancaires sous la marque AFG Bank et des entités assurantielles sous la marque AFG Assurances

Acquisition de Société Générale Guinée

Acquisition de Access Holding (Liberia, Madagascar, Nigeria, Rwanda & Zambie)

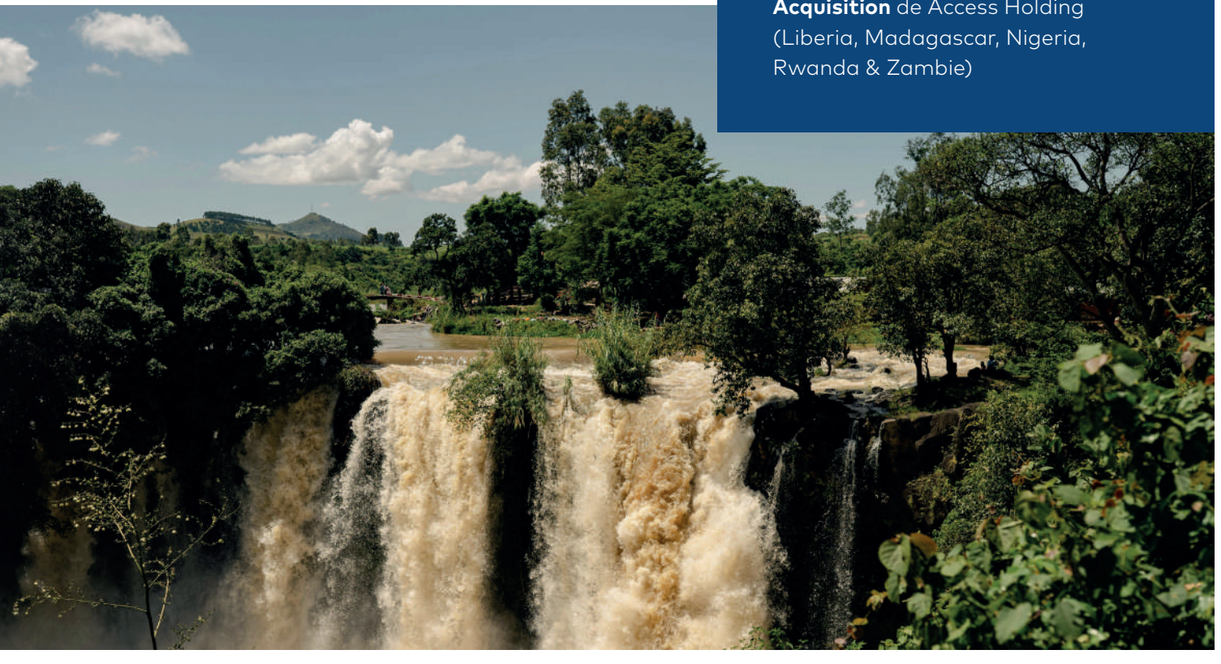

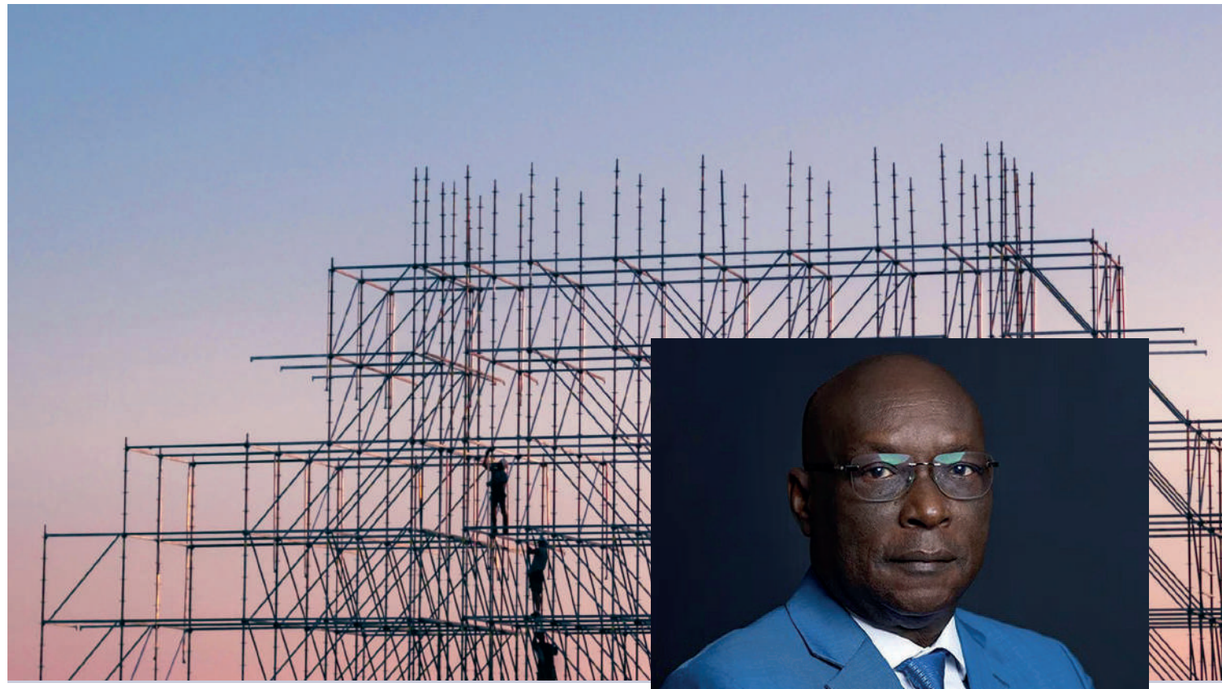

Georges WILSON
Vice-Président - Pôle Industries & Services - Atlantic Group

Allier puissance industrielle et responsabilité durable.

En 2024, notre pôle Industries & Services a franchi de nouvelles étapes majeures avec le démarrage d'ACC Côte d'Ivoire, la construction de notre usine à San Pedro, le lancement de projets de centrales solaires en Côte d'Ivoire et à Madagascar. Ces réalisations traduisent notre ambition : développer un outil industriel performant, tout en réduisant notre empreinte environnementale.

La décarbonation, la protection des forêts et la valorisation des ressources sont au cœur de nos priorités. Du projet de biochar à la cartographie zéro déforestation, chaque initiative illustre notre volonté d'innover pour concilier croissance et respect de la planète.

En 2025, nous continuerons à investir dans des solutions industrielles responsables, avec la conviction que l'avenir de l'Afrique se construit à travers une industrie à la fois compétitive et durable.

EN 2024

Début des travaux de construction de la minoterie Atlantic Moulin Bénin (AMB) à la Zone Industrielle du Glo-Djibé (GDIZ), commune de Zè, BENIN

Démarrage de l'usine de transformation du cacao ACC via l'acquisition de CONDICAF, à Abidjan (48 000T/an à la ZI de Yopougon, Abidjan, COTE D'IVOIRE)

Lancement des travaux de construction de l'usine de transformation de cacao à San Pédro (ACC CI)

Extension de l'usine Atlantic Cocoa Corpporation Cameroun, avec le passage d'une capacité de production de 48 000 à 64 000t/an

NOUVELLES ACQUISITIONS ET DÉVELOPPEMENTS

ATLANTIC GROUP ET LES NOUVELLES ACQUISITIONS

AFG Holding prend le contrôle de Société Générale Guinée

AFG Holding, le pôle financier de ATLANTIC GROUP, a annoncé la signature d'un accord avec le groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE en vue de l'acquisition d'une participation majoritaire dans sa filiale, Société Générale Guinée. Cette transaction sera soumise à l'approbation finale des autorités de régulation de l'activité bancaire.

Société Générale qui a signé un accord avec Atlantic Financial Group (AFG Holding) prévoit la cession totale des parts du groupe (57,93%) dans Société Générale Guinée en Guinée Conakry. Selon les engagements pris, Atlantic Financial Group reprendrait la totalité des activités opérées par cette filiale, ainsi que l'intégralité des portefeuilles clients et l'ensemble des collaborateurs de cette entité.

> Nous sommes très heureux de faire notre entrée sur le dynamique marché Guinéen et nous nous réjouissons de cette future collaboration avec la brillante équipe de Société Générale Guinée.

Abissa Kouakou Anzoua
Directeur Général - Atlantic Group

AFG Holding investit dans la micro-finance avec Access Holding

Le 18 septembre 2024, AFG Holding a conclu un accord d'acquisition d'une participation majoritaire dans Access Holding, institution allemande spécialisée dans la microfinance africaine.

Cette opération, fruit de négociations démarrées en 2020, illustre la stratégie d'expansion ciblée du groupe vers l'inclusion financière.

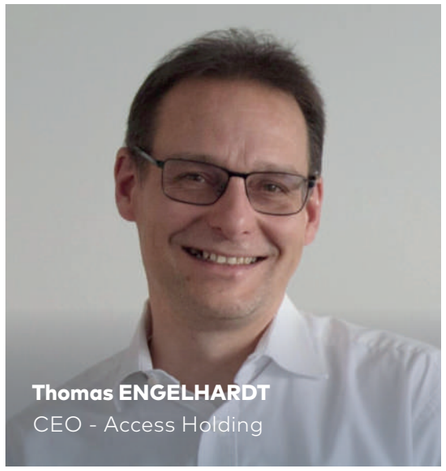

Thomas ENGELHARDT
CEO - Access Holding

> Depuis sa création en 2006, Access Holding a octroyé plus de neuf (9) millions de prêts pour un montant total de plus de seize (16) milliards d'euros, et a donné un exemple éclatant de la manière dont la finance responsable, l'inclusion financière et l'innovation peuvent avoir un impact positif sur la vie des micros et petites entreprises et sur les économies locales.
>
> En passant le relai à AFG Holding, un investisseur privé africain de renom, les investisseurs fondateurs ont accompli leur mission d'initier le développement durable.

Katharina SCHACHTNER
Responsable Gestion des Projets & Impact - Access Holding

> Depuis près de deux décennies, AccessHolding s'engage à promouvoir l'inclusion financière et à favoriser le développement social et économique grâce à son réseau d'institutions de microfinance dans les marchés émergents et pionniers. Avec l'intégration de nos cinq filiales africaines dans AFG Holding, nous entrons dans une nouvelle ère marquée par un impact renforcé et des objectifs communs. Ensemble, nous souhaitons élargir l'accès à des services financiers responsables et adaptés aux besoins des populations défavorisées, en particulier au Liberia, à Madagascar, au Nigeria, au Rwanda et en Zambie.
>
> Ce partenariat stratégique nous permet d'étendre notre champ d'action, d'accélérer l'innovation et de favoriser une croissance inclusive et durable à travers le continent.
>
> Nos institutions financières ont été créées dans le but d'obtenir des résultats positifs et mesurables pour les communautés et les environnements dans lesquels nous opérons. Guidés par un cadre et dix indicateurs d'impact alignés sur quatre objectifs fondamentaux du développement durable des Nations unies (pas de pauvreté, éducation de qualité, égalité des sexes et travail décent et croissance économique), nous poursuivons un modèle commercial qui offre à la fois une viabilité financière et une valeur sociale significative à grande échelle.

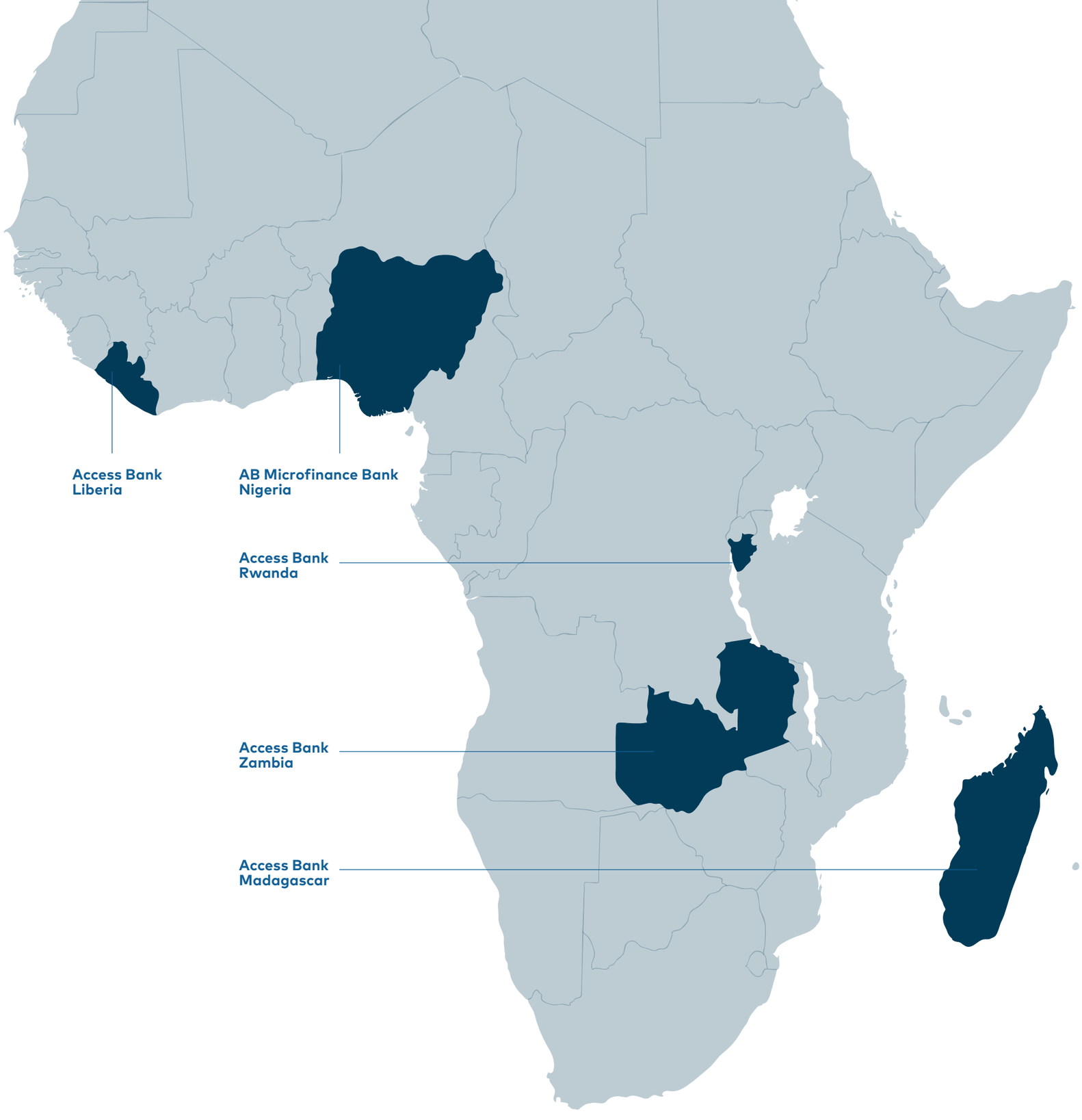

AFG Holding a pu obtenir tous les agréments bancaires et toutes les autorisations règlementaires pour cette opération d'envergure auprès notamment de cinq banques au Liberia, Madagascar, Nigeria, Rwanda, Zambie, et le feu vert de l'autorité de concurrence (antitrust), la COMESA.

“

Cette acquisition représente une étape importante dans notre ambition de groupe bancaire panafricain intégré offrant des services de pointe entièrement numériques. Fort de notre expérience dans les télécommunications, l'informatique et les services financiers, AFG est bien positionné pour développer des solutions financières numériques innovantes.

De son côté, Access Microfinance a acquis une expertise solide dans la gestion des risques et la mise en place de canaux numériques adaptés aux besoins des clients de la microfinance. Nous sommes convaincus que la synergie de nos compétences respectives permettra de générer un impact significatif dont bénéficieront assurément nos clients et partenaires. Avec cette acquisition d'un acteur clé de la microfinance en Afrique, AFG est désormais outillé pour contribuer pleinement à l'inclusion financière des populations de nos pays d'implantation, couvrant désormais tous les niveaux de financement.

”

M. Léon Konan KOFFI

Président du Conseil d'administration
de AFG Holding

LE REBRANDING AFG BANK & ASSURANCES, UNE TRANSFORMATION À L'AMBITION PANAFRICAINE

Depuis 2021, Atlantic Group a orchestré une consolidation stratégique de son pôle financier continental à travers l'acquisition de plusieurs institutions bancaires d'envergure en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette dynamique de croissance témoigne de la volonté du groupe de construire un écosystème financier intégré, solide et résolument tourné vers l'inclusion, l'innovation et le développement durable.

Cette vision s'est concrétisée par le rachat successif de trois filiales du groupe BNP Paribas au Gabon, au Mali et aux Comores, suivi de l'acquisition stratégique en 2023 de la Banque Populaire de Côte d'Ivoire, institution historique de l'État ivoirien. Ces acquisitions ont considérablement élargi l'empreinte géographique et l'influence du réseau bancaire d'Atlantic Group.

L'année 2024 a marqué l'aboutissement de cette expansion avec la conduite d'un vaste chantier de rebranding englobant l'ensemble des filiales bancaires et assurantielles récemment intégrées. Ce processus d'envergure, mené avec rigueur et sensibilité aux spécificités locales, a permis d'unifier l'identité du groupe sous les bannières AFG Bank et AFG Assurances, tout en préservant les atouts et la proximité des marques historiques.

Au-delà d'une simple refonte identitaire, ce rebranding porte une ambition transformatrice : créer une expérience client harmonisée, fédérer les collaborateurs autour de valeurs communes, et affirmer résolument l'engagement du groupe en faveur d'un développement économique responsable et inclusif.

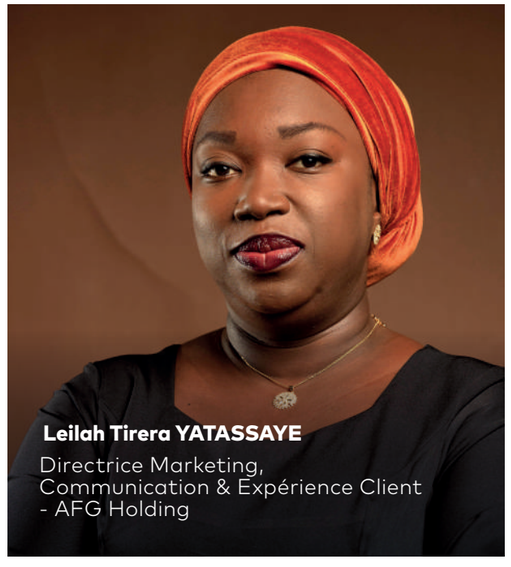

Leilah Tirera YATASSAYE
Directrice Marketing, Communication & Expérience Client - AFG Holding

"Le Rebranding des filiales, un défi collectif porté par la Direction Marketing.

En intégrant progressivement de nouvelles filiales au sein d'AFG Holding, nous étions conscients du défi identitaire mais également humain que nous prenions. Installer une marque dans 4 régions simultanément avec une introduction dans l'océan Indien, était un pari pour lequel nous nous étions préparés depuis le premières acquisitions en 2022. Un engagement à faire naitre, vivre et vibrer une nouvelle marque au sein de communautés nouvelles, avec pour la plupart des filiales, des collaborateurs qui découvraient le groupe Atlantic. Ce projet a donc dû s'organiser avec l'ambition affirmée de faire émerger une marque panafricaine de référence. Une marque qui parle aux africains et qui résonne en eux comme un partenaire de développement, un acteur d'émergence et un catalyseur de performances.

C'est fort de cet engagement que la Direction Marketing du groupe a joué ce rôle stratégique et déterminant dans la définition et le déploiement de la nouvelle identité visuelle et verbale du Groupe. Le défi était assumé : harmoniser les marques dans des contextes réglementaires, culturels et opérationnels variés, gérer les crises liées aux migrations, tout en préservant la proximité avec les clientèles locales.

Au-delà donc de l'expertise technique mobilisée – élaboration de la plateforme de marque, coordination des actions de communication, production de supports, planification des lancements – c'est l'adhésion de toutes les directions locales qui a rendu cette transformation possible. Chaque filiale a su s'approprier le projet avec engagement, rigueur et sens du collectif.

Nous sommes fiers d'avoir pu compter sur la mobilisation sans faille des équipes et de nos partenaires, qui ont su relever ce défi exigeant avec autant de professionnalisme. Ce rebranding n'est pas seulement une évolution visuelle : il incarne l'unité, la vision et les valeurs que nous partageons à travers l'ensemble de notre réseau."

ATLANTIC GROUP ET LE LANCEMENT DE NOUVELLES FILIALES

Le petit nouveau de l'assurance, AFG Assurances à Madagascar

Dans un paysage économique en mutation, et un secteur des assurances, traditionnellement peu développé, Le Groupe a obtenu le feu vert des autorités de régulation pour démarrer les activités d'une filiale consacrée à l'assurance.

Avec l'arrivée de AFG Assurances Madagascar, Atlantic Group, via AFG Holding, étoffe son offre de services financiers à travers des prestations en assurance vie et non-vie (auto).

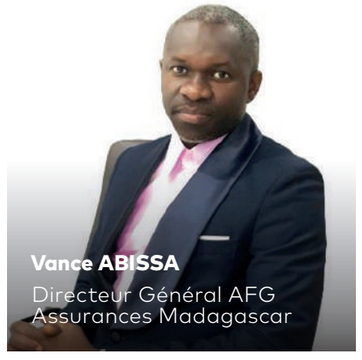

Vance ABISSA
Directeur Général AFG Assurances Madagascar

AFG Assurances Madagascar est une compagnie d'assurance mixte (Vie et Non Vie), agréée sur le marché malgache, et engagée dans le développement durable du secteur assurantiel à Madagascar. Elle fait partie du groupe panafricain AFG Groupe, fondé par Monsieur Koné DOSSONGUI, entrepreneur visionnaire et bâtisseur d'un réseau financier africain résolument tourné vers l'innovation et l'inclusion.

Implanté dans plusieurs pays du continent, AFG Groupe déploie une expertise multi-sectorielle à travers la banque, l'assurance et l'investissement, au service des économies locales et des populations.

Forte de cet ancrage régional et de cette ambition continentale, AFG Assurances Madagascar se positionne comme un acteur de confiance, soucieux d'allier performance économique et impact social positif.

AFG Assurances Côte d'Ivoire : compléter l'écosystème financier ivoirien

AFG Holding a poursuivi son expansion stratégique dans le secteur des assurances avec la création d'AFG Assurances Côte d'Ivoire, société d'assurance IARDT dotée d'un capital de cinq milliards de FCFA. Cette nouvelle entité s'inscrit dans la continuité du développement du groupe sur le marché ivoirien.

Après le lancement réussi en décembre 2023 de sa filiale bancaire AFG Bank Côte d'Ivoire, le groupe a obtenu l'agrément pour cette compagnie d'assurance habilitée à pratiquer l'ensemble des opérations d'assurance non-vie, couvrant les branches 1 à 18 du code CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance).

L'ouverture d'AFG Assurances Côte d'Ivoire matérialise l'ambition d'Atlantic Group de déployer une offre de services financiers complète et intégrée. Cette stratégie vise à proposer aux clients particuliers et entreprises un écosystème cohérent combinant banque, assurance et microfinance, renforçant ainsi la position du groupe comme acteur financier de référence en Afrique de l'Ouest.

N'Golo SANOGO
Directeur Général AFG Assurances Côte d'Ivoire

AFG Assurances Côte d'Ivoire entend s'imposer comme un acteur clé du marché de l'assurance non vie, en utilisant l'innovation et l'expérience client comme leviers principaux de conquête et de fidélisation de sa clientèle.

Nous sommes ravis d'intégrer le marché ivoirien si stratégique pour tout acteur panafricain ambitieux. Cette expansion est en effet une étape importante dans notre vision de devenir un acteur majeur de l'assurance en Afrique. Nous croyons fermement que notre expertise favorisera une création de valeur permettant à chaque famille comme à chaque acteur économique de bénéficier d'une option d'assurance adaptée à ses besoins spécifiques.

BÉNIN - La minoterie Atlantic Moulin prend forme dans la zone industrielle de Glo-Djigbé

Les travaux de construction de la minoterie Atlantic Moulin Bénin progressent selon un rythme soutenu dans la zone industrielle de Glo-Djigbé. Ce projet ambitieux, visant à établir une capacité initiale de transformation de 300 tonnes de blé par jour sur cinq hectares, franchit ses étapes clés selon le calendrier prévu.

En août 2025, le site présente un état d'avancement remarquable, avec plus de 10 000 mètres carrés de constructions réalisées. Le complexe moulin-magasin, cœur de l'installation avec ses 4 625 mètres carrés, affiche un taux de completion de 33,65%, tandis que les quatre silos de stockage d'une capacité unitaire de 5 000 tonnes chacun sont achevés à plus de 55%.

La coordination efficace entre les entreprises AGUIDI et MACELEC pour le génie civil, BUHLER pour la fourniture des équipements, et l'entreprise 2I pour le montage des machines, permet une coordination efficace des opérations.

La rigueur du processus de construction se manifeste par des tests réguliers menés par trois laboratoires spécialisés - SNERTP, LERGC et AGTS - garantissant la conformité des matériaux et la qualité des ouvrages.

Hermann Wilson, Directeur Projet AMB, souligne l'ambition transformatrice :

> **2024 a marqué une étape décisive pour AMB avec le lancement des travaux de notre minoterie de dernière génération dans la Zone industrielle de Glo-Djigbé. Ce projet vise à renforcer la souveraineté alimentaire du Bénin en matière de farine de blé et à créer un hub régional compétitif et innovant. Dès la première année, nous avons recruté nos premiers collaborateurs et mis en place nos standards QHSE et ESG, en veillant à la sécurité et à la conformité internationale.**
>
> **En 2025, nos efforts se concentrent sur le renforcement des équipes, la préparation de l'exploitation et la formation locale. Notre ambition est de bâtir une entreprise durable, créatrice de valeur pour nos communautés et pour le pays.**

L'entreprise prévoit une montée en puissance rapide vers 1 200 tonnes quotidiennes et une diversification vers les pâtes alimentaires et biscuits, s'accompagnant d'un engagement fort en matière de qualité, hygiène, sécurité et environnement.

Atlantic Cocoa Corporation Côte d'Ivoire – Lancement de l'usine de transformation de cacao à San Pédro

En 2024, Atlantic Cocoa Côte d'Ivoire (ACC CI) a lancé la construction de son usine de transformation de cacao à San Pédro, un projet industriel stratégique qui illustre la volonté du Groupe de renforcer la transformation locale et de contribuer à la création de valeur en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao.

D'une capacité de production de 64 000 tonnes par an extensible à 100 000 tonnes/an, l'usine sera opérationnelle en 2026 et constituera l'une des plus importantes infrastructures de transformation de cacao de la région. Elle permettra de capter davantage de valeur ajoutée localement, de générer des revenus durables et de renforcer la compétitivité de la filière ivoirienne sur les marchés internationaux.

Ce projet incarne l'ambition d'Atlantic Group de soutenir la souveraineté industrielle africaine, en transformant sur place une part croissante de la production agricole pour en maximiser les retombées économiques et sociales. L'usinepermettra de générer des emplois directs et indirects, de favoriser le transfert de compétences et d'intégrer des solutions innovantes en matière de durabilité et d'efficacité énergétique.

> **Avec le lancement de l'usine de transformation de cacao à San Pédro, ACC CI franchit une étape clé : transformer localement, créer plus de valeur ajoutée et soutenir l'économie ivoirienne. Ce projet est bien plus qu'une infrastructure industrielle : c'est un levier d'emplois, de compétences et de durabilité, qui renforcera la place du cacao ivoirien sur la scène mondiale.**

Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie ESG d'Atlantic Group, en conjuguant performance industrielle, innovation durable et impact positif pour les communautés locales.

INDUSTRIE DU CACAO : UNE GOUVERNANCE ET UN PILOTAGE ESG AUTOUR D'UNE APPROCHE INTÉGRÉE POUR LA FILIALE IVOIRIENNE

Le démarrage des activités industrielles d'Atlantic Cocoa Corporation Côte d'Ivoire (ACC-CI) en 2024 illustre parfaitement l'intégration réussie des enjeux de développement durable dans l'industrie cacaoyère africaine. Dès ses premières phases opérationnelles, l'entreprise a déployé un système de management QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) structuré, aligné sur les standards internationaux et les engagements ESG du Groupe Atlantic.

Cette démarche proactive témoigne d'une vision industrielle moderne, où performance économique et responsabilité sociétale s'articulent de manière cohérente pour répondre aux défis du secteur cacaoyer en Afrique de l'Ouest.

Responsabilité environnementale et sociétale : un engagement structurant

L'entreprise a obtenu la validation du ministère de l'Environnement pour son Audit Environnemental et Social ainsi que le classement ICPE, attestant de sa conformité réglementaire. L'approbation du CIAPOL confirme cette légitimité environnementale et l'engagement du groupe aux plus hauts standards de protection.

Le suivi d'indicateurs environnementaux couvre l'eau, l'air, les déchets et les émissions, avec une attention particulière aux droits humains. La certification Rainforest Alliance garantit des pratiques durables dans la chaîne d'approvisionnement des fèves de cacao, répondant aux exigences croissantes de traçabilité des marchés internationaux.

La création d'un Comité de gestion des plaintes et d'un Comité genre témoigne de la volonté d'inclusion du groupe. Le contrat de veille réglementaire avec CODINORM assure une mise à jour permanente des exigences légales.

Gouvernance et pilotage ESG : une approche intégrée

L'intégration des indicateurs QHSE et ESG dans les tableaux de bord managériaux démontre la maturité du système de pilotage d'ACC-CI. Cette approche permet un suivi régulier en Comité de Direction, facilitant la mise en œuvre d'actions correctives et l'amélioration continue des performances.

La sensibilisation du personnel à la culture QHSE et aux impacts environnementaux complète cette gouvernance par une dimension humaine indispensable.

INDUSTRIE DU CIMENT : UNE NOUVELLE CENTRALE SOLAIRE POUR LA CIMENTERIE DE CÔTE D'IVOIRE

Dans le cadre de sa stratégie de décarbonation et de transition énergétique, la Société de Ciment de Côte d'Ivoire (SCCI) a conclu un accord pour la construction d'une centrale solaire photovoltaïque destinée à son 2eme site.

Ce projet ambitieux, d'une capacité installée de 5,2 MWc, représente un investissement de 2,2 milliards de FCFA et illustre l'engagement d'Atlantic Group à réduire l'empreinte carbone de ses activités industrielles.

La centrale, dont les travaux démarreront au premier trimestre 2026, couvrira environ 20 % des besoins énergétiques du site en autoconsommation. Cette initiative permettra de diminuer les émissions liées à la consommation d'énergie fossile tout en réduisant les coûts énergétiques de l'usine.

Réalisé en partenariat avec DayStar Power, acteur reconnu dans le domaine des solutions solaires en Afrique, ce projet constitue une étape clé pour inscrire la cimenterie ivoirienne dans un modèle de production durable et résilient.

Atlantic Group démontre ainsi sa volonté d'investir dans des solutions qui allient performance industrielle et respect de l'environnement.

Société Ciment Côte d'Ivoire

CHIFFRES CLÉS
Centrale solaire SCCI
(Cimenterie, Côte d'Ivoire)

- Future capacité installée : **5,2 MWc**
- Coût du projet : **2,2 Mds FCFA**
- Taux d'autoconsommation : **20 %**
- Mise en service prévue : **Décembre 2026**
- Partenaire d'exécution : **DayStar Power**

SECTEUR BANCAIRE : AFG BANK CI AMORCE SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AFG Bank Côte d'Ivoire a franchi une étape importante avec la mise en service de son premier projet solaire à l'agence de Sassandra. Cette initiative marque le début d'une transition énergétique progressive dans le réseau bancaire du groupe.

L'agence est désormais alimentée par une installation solaire de 15,8 kWc, couplée à un système de 30 kWh de batteries, pour un investissement de 15,5 millions de FCFA. Cette solution couvre près de 60% des besoins énergétiques de l'agence en autoconsommation, réduisant sa dépendance au réseau électrique et son empreinte carbone.

Mise en service depuis août 2025, cette installation fait figure de projet pilote, appelé à être répliqué dans d'autres agences du réseau. Elle illustre la volonté d'AFG Bank CI de conjuguer performance bancaire et innovation technologique. Cette avancée confirme la position de pionnière de la banque en matière d'intégration des énergies renouvelables dans le secteur financier africain.

CHIFFRES CLÉS
Projet solaire AFG Bank CI (Agence Sassandra)

- Capacité installée : **15,8 kWc + 30 kWh de batteries**
- Coût du projet : **15,5 M FCFA**
- Taux d'autoconsommation : **60 %**
- Mise en service : **Août 2025**
- Secteur concerné : **Banque de détail – AFG Bank CI**

UNITÉ DE PRODUCTION DE BIOCHAR : UN PROJET D'ENVERGURE VOIT LE JOUR GRÂCE À UN PARTENARIAT INTERNATIONAL

La signature récente d'un protocole d'accord marque une étape décisive pour Atlantic Group dans le développement d'un projet biochar innovant.

Cette initiative ambitieuse, actuellement en phase d'études, prévoit le lancement d'une production pilote de 2 000 tonnes annuelles de biochar dès 2026, avec un objectif d'expansion à 15 000 tonnes d'ici 2028.

Cette technologie permet de transformer les déchets agricoles en charbon végétal stable, contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'amélioration des rendements agricoles. Le projet bénéficie du soutien de partenaires espagnols expérimentés et d'une banque africaine de développement, garantissant sa viabilité technique et financière pour ce secteur émergent en Côte d'Ivoire.

> **Le biochar, obtenu par pyrolyse de résidus agricoles, constitue un excellent amendement qui améliore la fertilité des sols tout en séquestrant durablement le carbone. Ce projet illustre parfaitement notre engagement et matérialise nos efforts à créer de la valeur économique via l'économie circulaire.**

souligne le Directeur ESG,
Dr. Antoine RESK DIOMANDE

Atlantic Group démontre ainsi sa capacité à développer des solutions innovantes qui concilient performance économique, bénéfices environnementaux et impact social positif. Le projet biochar s'inscrit dans la stratégie de développement durable du groupe, illustrant son engagement à transformer les défis environnementaux en opportunités de création de valeur partagée.

PARTENAIRES ET CERTIFICATIONS

PARTENAIRES

AGROMAP Nature-Based Solutions

TELCAR COCOA LTD

FONDATION ORL OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

CrossBoundary Energy

AES Africa Energy Transition Services

CEA GROUPE S.A

EDTECH CASE

Women WIC Investment Club CÔTE D'IVOIRE

MERCY MINISTRIES

AIBS ATLANTIQUE INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL

MAIRIE D'ASSINIE Une Cité Balnéaire Exceptionnelle

DAYSTAR POWER ENERGY SOLUTIONS A Member of the Shell Group

AIRBUS

Fundación Recover Hospitales para África

FUTURE AFRICA

SMARTFIN

MAHADERA L'Education Agricole

CERTIFICATIONS

Novolyze Smart Food Safety and Quality

FSSC 22000

حلال HALAL

RAINFOREST ALLIANCE

KOSHER

ISO 9001:2015

FAIRTRADE INTERNATIONAL

Sedex

02

L'engagement d'Atlantic Group en faveur du développement durable trouve sa traduction concrète dans une gestion rigoureuse de l'impact environnemental du groupe.

La démarche s'articule autour de quatre piliers complémentaires : la mesure précise de notre empreinte environnementale, condition indispensable d'une amélioration continue, puis la définition d'une stratégie de durabilité alignée sur les standards internationaux et adaptée aux spécificités africaines. Cette stratégie se concrétise par des solutions industrielles de décarbonation, déployées secteur par secteur selon les réalités opérationnelles. Enfin, la préservation active des écosystèmes et le développement de l'économie circulaire complètent cette approche holistique.

Cette progression méthodique – mesurer, planifier, décarboner, préserver – illustre la maturité d'Atlantic Group dans sa transformation environnementale et sa contribution aux défis climatiques du continent africain.

GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES

Introduction 33
Edito directeur ESG 36
Mesurer notre impact environnemental 39
Stratégie de durabilité 2030 45
Solutions de décarbonation industrielle 63
Préservation des écosystèmes et économie circulaire 73

Dr. Antoine RESK DIOMANDÉ
Directeur ESG, Impact et Fondation - Atlantic Group

EDITO DIRECTEUR ESG, IMPACT ET FONDATION ATLANTIC GROUP

2025 marque un tournant pour Atlantic Group. Pour la première fois, nous publions un rapport aligné sur l'esprit et la structure de la CSRD et des ESRS, tout en tenant compte des réalités d'exploitation d'un groupe panafricain multi-métiers (banque, assurance, ciment, cacao, mines). Notre priorité cette année a été d'élever le niveau de rigueur méthodologique et d'assurer la traçabilité des données, afin que chaque indicateur présenté soit auditable, réplicable et utile au pilotage.

Trois choix structurants ont guidé notre démarche. D'abord, nous avons conduit un exercice de double matérialité qui ne se limite pas aux standards globaux : il incorpore les enjeux réellement saillants de nos territoires d'implantation (stress hydrique local, exposition aux événements climatiques, informalité d'une partie des chaînes d'approvisionnement agricoles, spécificités réglementaires africaines). Ensuite, nous avons défini un périmètre de consolidation par ligne de métier et filiale, notamment dans le cadre du bilan carbone, avec des règles d'intégration homogènes. Enfin, nous avons mis en place une gouvernance de la donnée ESG prête à être digitalisée en 2026.

Côté banque, nous intégrons progressivement les émissions financées et relions la cotation E&S aux décisions de crédit et au suivi des engagements. Dans l'industrie du ciment, nous mesurons l'intensité carbone par tonne et la performance énergétique. Sur le cacao, la priorité est la traçabilité du cacao à la parcelle, la prévention et remédiation du travail des enfants (CLMRS) et les programmes d'agroforesterie.

Conformément à l'ESRS 1 et ESRS 2, nous publions la méthodologie derrière chaque indicateur : définition, périmètre, source, hypothèses, limites, incertitudes, contrôle appliqué et responsable désigné. Les indicateurs d'impacts, risques et opportunités (IRO) sont reliés à nos plans d'affaires et à notre gestion des risques, y compris l'intégration progressive de l'analytique climat (risques physiques/transition).

Nous n'esquivons pas les zones d'amélioration. Certaines filières restent partiellement couvertes ; quelques sites industriels doivent moderniser la mesure (métrologie, automatisation) ; la collecte chez certains fournisseurs requiert un accompagnement. Plutôt que d'écarter ces sujets, nous les qualifions et programmons les correctifs : contrats d'achat avec clauses ESG renforcées, audits ciblés en 2026, montée en compétence locale, et recours ponctuel à des données satellites pour fiabiliser la donnée.

Ce rapport n'est pas un aboutissement ; c'est une base robuste pour accélérer. Notre feuille de route 2026 prévoit : 1) une revue indépendante des données clés et la préparation à une assurance externe progressive ; 2) la numérisation complète du flux ESG (collecte mobile hors-ligne, contrôles, tableaux de bord ; 3) l'approfondissement du Scope 3 (émissions financées et chaînes d'approvisionnement critiques) ; 4) des engagements opérationnels renforcés sur la sécurité, l'eau et la biodiversité.

Enfin, nous assumons un parti pris : celui d'une transparence méthodologique exigeante. Là où la donnée est solide, nous la publions. Là où elle est partielle, nous expliquons l'écart et la trajectoire de fiabilisation. C'est ainsi que nous voulons créer de la valeur : en pilotant par les faits, au service de la résilience de nos métiers, des territoires où nous opérons et de nos parties prenantes.

Je remercie les équipes opérationnelles, les filiales et nos partenaires pour le travail accompli. Nous continuerons de renforcer la rigueur, année après année.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

KPI (Key Performance Indicator) ou Indicateur clé de performance : Mesure une action (ou son impact) dans le temps et sert à la prise de décision et l'évaluation des actions. Il peut être vérifié par un service un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

Périmètre industries : ACC Cameroun / ACC Côte d'Ivoire / SC CI / Plantivoire / SILO

Périmètre banques et assurances : AFG Bank Côte d'Ivoire / AFG Bank Madagascar / AFG Bank Mali / AFG Assur Vie Bénin / AFG Assur IARDT Cameroun / AFG Assur Comores

CONSOMMATION ET UTILISATION DES RESSOURCES EN 2024

EAU

1 182 M³
(siège)

71 686 M³
(industries : cacao et ciment)

44 880 M³
(banques et assurances)

ELECTRICITÉ

163 MWH
(siège)

68 760 MWH
(industries)

1 139 MWH
(banques et assurances)

CARBURANT

8 320 L
(siège)

3 627 540 L
(industries : cacao et ciment)

430 075 L
(banques et assurances)

3 395 513 L
(SILO)

DÉCHETS PRODUITS

(siège) **144 TONNES**

(industries) **3 684 TONNES**

(banques et assurances) **231,4 TONNES**

GAZ

802,8 M³
(industrie cacao)

TAUX DE DÉCHETS RECYCLÉS

80 %
(industries : cacao et ciment)

COMPOST FABRIQUÉ

2 675 TONNES
(industries : cacao et ciment)

ÉMISSIONS GES

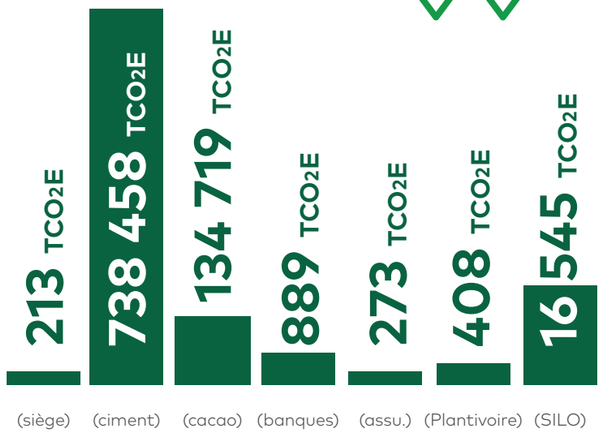

1 394 000 TCO2E
(Groupe)

OCCUPATION DES SOLS

SURFACE OCCUPÉE DES BÂTIMENTS (AU SOL AU CUMULÉ)

0,22 HA
(siège)

7,5 HA
(industries : cacao et ciment)

3,3 HA
(banques et assurances)

SURFACE IMPERMÉABILISÉE (AU SOL EN CUMULÉ)

11,3 HA
(industries : cacao et ciment)

2,7 HA
(banques et assurances)

SURFACE GÉRÉE DANS LE RESPECT DE LA NATURE (SUR SITE ET HORS SITE)

5 HA
(industries : cacao et ciment)

385,3 M²
(banques et assurances : (AFG Assur IARDT Cameroun)

MESURER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Impossible d'améliorer ce que l'on ne mesure pas. Les outils de mesure et d'analyse développés par Atlantic Group permettent un pilotage de la performance carbone et préparent les décisions stratégiques détaillées dans la section suivante.

CONSOLIDATION DU BILAN CARBONE DU GROUPE

L'exercice 2024 marque une étape importante dans l'affinement méthodologique du bilan carbone d'Atlantic Group. La transition vers la base de données EcoInvent 3.11, reconnue internationalement pour sa robustesse, remplace la base Empreinte utilisée pré cédemment. Cette évolution s'accompagne d'un élargissement du périmètre organisationnel, intégrant désormais les activités d'assurances.

UN BILAN GLOBAL CONSOLIDÉ DE 1,3 MILLION DE TONNES DE CO_2E

Le bilan carbone consolidé d'Atlantic Group s'établit à **892 022 tonnes de CO_2 équivalent** en 2024, contre 1 287 104 tonnes en 2023, selon la méthodologie GHG Protocol. Cette empreinte se répartit entre les Scopes 1 (23 072 tCO2e, soit 3%), 2 (26 046 tCO2e, soit 3%) et 3 (842 704 tCO2e, soit 94%), confirmant que les émissions indirectes amont représentent l'essentiel du bilan total, caractéristique typique des groupes industriels et agroalimentaires.

L'analyse par entité révèle la prédominance logique des activités industrielles : SCCI (cimenterie) concentre 83% des émissions avec 738 358 tCO2e, suivie d'ACC (transformation cacao) avec 134 719 tCO2e (15%). Les activités financières représentent 1 142 tCO2e (0,08% du total) avec l'intégration nouvelle des Assurances (253 tCO2e) aux côtés des activités bancaires (889 tCO2e). SILO, la flotte logistique du Groupe, affiche 16 545 tCO2e (2%), en hausse par rapport à 2023 du fait de l'acquisition de nouveaux véhicules. Plantivoire complète le panorama avec 408 tCO2e.

ÉVOLUTION 2023-2024 : DES EMISSIONS EN FORTE BAISSE

La comparaison entre 2023 et 2024 révèle une **réduction exceptionnelle de 80,4 %** des émissions totales, passant de **691 500 à 135 267 tonnes de CO_2e**. Cette évolution s'explique par une correction méthodologique liée à la réévaluation des immobilisations surévaluées en 2023 et par un **approvisionnement responsable, avec 90 % des fèves certifiées Rainforest Alliance** issues de zones non déforestées.

L'intensité carbone moyenne atteint désormais **6,8 kgCO_2e par kilogramme de cacao**, confirmant la **maîtrise des impacts et la robustesse des données** sur l'ensemble de la filière.

Cette étape ouvre désormais la voie à une stratégie de maintien et d'optimisation, centrée sur la consolidation des progrès réalisés, l'amélioration des rendements de transformation et la réduction de l'incertitude méthodologique.

FOCUS PLANTIVOIRE : UNE APPROCHE INTÉGRÉE AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

Plantivoire présente un bilan GHG Protocol de 408 tCO2e, mais révèle un potentiel environnemental particulier grâce à une analyse élargie intégrant les mécanismes de séquestration carbone. Les calculs préliminaires, basés sur la préservation de 75 hectares de forêts tropicales depuis 1984, les plantations de palmiers à huile (155 ha) et d'agrumes (400 ha), ainsi que les pratiques agroécologiques innovantes (biodigesteur, compostage, paillage), suggèrent des effets de séquestration significatifs. Ces résultats, bien qu'encourageants, nécessitent un approfondissement méthodologique pour une quantification définitive des impacts de séquestration.

FACTEURS D'INTENSITÉ CARBONE PAR SECTEUR

L'analyse des facteurs d'intensité carbone d'Atlantic Group en 2024 révèle des profils sectoriels contrastés, permettant un pilotage différencié des stratégies de décarbonation selon les spécificités de chaque métier.

INDUSTRIE CACAOYÈRE : AMÉLIORATION MAJEURE DE L'INTENSITÉ CARBONE

Le ratio passe de 35 kgCO2e/kg de produits de cacao en 2023 à 6,8 kgCO2e/kg en 2024, soit une réduction de 80,6%. Cette baisse spectaculaire s'explique principalement par une correction de la méthodologie de comptabilisation des immobilisations, qui avaient été surévaluées en 2023, mais surtout, par l'origine des fèves : 90% des fèves, certifiées Rainforest Alliance, proviennent de zones non déforestées. Cela permet de diminuer radicalement le facteur d'émission appliqué aux fèves.

AGRICULTURE TROPICALE : VARIABILITÉ CLIMATIQUE ET CYCLES NATURELS

Plantivoire présente une intensité de 6,9 kg CO2e par kg d'huile essentielle produite en 2024 (408 tCO2e pour 59 tonnes), contre 6,0 kg en 2023 (192 tCO2e pour 32 tonnes), soit une hausse apparente de 15%. Cette évolution s'explique principalement par l'extension du périmètre de mesure : intégration des consommations électriques (250 MWh) et des machines industrielles, absentes en 2023. Les performances réelles démontrent des gains d'efficacité remarquables : -41% d'énergie fossile par tonne produite. Les pratiques de préservation forestière et d'agroécologie suggèrent des effets potentiels de séquestration, nécessitant un approfondissement méthodologique pour une quantification robuste.

**ACC : Atlantic Cocoa Corporation*

LOGISTIQUE ET TRANSPORT : CROISSANCE DE LA FLOTTE

SILO, la flotte logistique du Groupe assurant notamment le fret routier sortant de SCCI, affiche 12 440 tCO2e en 2024, contre 6 998 tCO2e en 2023, soit une hausse de 78%. Cette augmentation s'explique par l'acquisition de nouveaux véhicules pour accompagner la croissance d'activité du Groupe et par l'imputation complète des émissions liées aux immobilisations sur l'exercice (1 780 tCO2e contre 363 en 2023). Les émissions énergétiques (carburants) représentent 85% du bilan avec 10 529 tCO2e. Cette intensification reflète le rôle stratégique croissant de SILO dans la chaîne logistique du Groupe.

SECTEURS TERTIAIRES : APPROCHE PRAGMATIQUE

Les activités bancaires et d'assurances affichent respectivement des intensités de 2,5 tCO2e par collaborateur pour les banques et des niveaux similaires pour les assurances (253 tCO2e au total), cohérents avec les standards du secteur financier. Ces calculs, volontairement concentrés sur les Scopes 1 et 2 (consommations énergétiques directes et électricité), privilégient une approche pragmatique face à la complexité d'évaluation du Scope 3 pour les services financiers. L'exercice 2024 marque la transition vers des données réelles plutôt que des estimations par surface, renforçant la fiabilité du bilan.

INDUSTRIE CIMENTIÈRE : DÉFIS STRUCTURELS

SCCI illustre les défis intrinsèques de l'industrie cimentière avec un facteur d'intensité de 657 kg CO2e par tonne de ciment produite en 2024, contre 748 kg en 2023, soit une amélioration de 12%. Les émissions restent dominées par les matières premières (91% de l'empreinte totale), notamment les émissions de décarbonatation du calcaire, processus thermodynamique incontournable de la production de clinker. Cette réalité justifie la priorité accordée aux technologies de rupture comme le LC3 (Low Carbon Cement) et la substitution par des additions cimentaires alternatives.

**SCCI : Société de Ciment de Côte d'Ivoire*

VERS UNE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE CARBONE DIGITALISÉE

Afin d'automatiser l'étude du bilan carbone, Atlantic Group se dirige vers le modèle de la comptabilité analytique carbone en testant la solution Climatip proposée par Mobeetip. Ce cabinet de conseil édite des logiciels pour aider les organisations dans leur transition durable, et le développement de Climatip vise à industrialiser la mesure et le pilotage des émissions de GES tout en accélérant la transition bas-carbone.

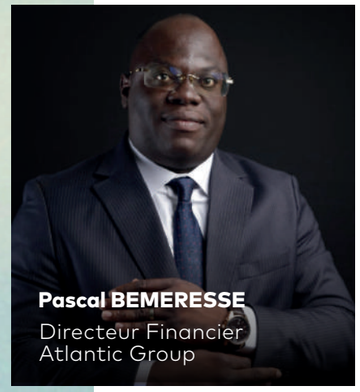

Pascal BEMERESSE
Directeur Financier
Atlantic Group

"L'expérimentation de cette solution par Atlantic Group est en cours et portera sur l'exercice 2024 reflétant les données 2023. Depuis trois ans, le groupe a fait appel à un cabinet d'expert pour la réalisation de ses premiers bilans carbone. Fort de cette expérience, Atlantic Group s'oriente naturellement vers des solutions permettant d'automatiser cette analyse d'empreinte. Les démarches d'amélioration continue mises en œuvre entre chaque exercice ont permis d'aboutir à une analyse, se rapprochant au plus près de la réalité du groupe."

UNE APPROCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE OPTIMISÉE

La démarche d'amélioration continue reste un principe fondamental des analyses d'empreinte carbone, mais l'ensemble des tâches chronophages sera désormais restreint au maximum. Cette optimisation permettra d'allouer aux équipes du temps et de l'espace pour identifier les facteurs et données d'entrée sur lesquels le calcul peut être davantage ajusté, et surtout pour développer les solutions de décarbonation les plus adaptées.

L'intérêt d'utiliser une méthode de comptabilité analytique pour les données carbone est de calquer l'exercice sur celui de l'exercice comptable financier. Cette approche facilite l'appropriation des résultats par les équipes dirigeantes, crée un langage commun et transforme les données carbone en outil de décision stratégique pour la conduite des affaires, au même titre que les données financières.

UN REPORTING MATRICIEL POUR UN PILOTAGE PRÉCIS

Avec cette méthode, les données carbone sont exprimées selon les axes analytiques du groupe, c'est-à-dire selon la structure de son fonctionnement interne. Il en résultera un reporting matriciel avec des résultats d'empreinte carbone rattachés à chaque structuration de l'entreprise : par entités, par équipes, par secteurs d'activités, par fonctions opérationnelles, par sites, par pays, par clients.

À la suite de cette première expérimentation via l'outil Climatip, le groupe bénéficiera d'une nouvelle trajectoire bas carbone avec un plan de transition associé, offrant ainsi une vision stratégique précise et opérationnelle de sa décarbonation.

STRATÉGIE DE DURABILITÉ 2030

Atlantic Group s'engage dans des **démarches de durabilité depuis plusieurs années**, à travers les **activités de sa Fondation** et des **transformations stratégiques opérationnelles** dans ses différentes activités. Le groupe a publié son premier reporting extra-financier annuel en 2024 sur les données 2023.

Afin de structurer cette initiative, Atlantic Group a décidé de poursuivre un **modèle simplifié de la CSRD**, la directive européenne sur le reporting de la durabilité. Cette directive vise à harmoniser les rapports extra-financiers des grandes entreprises européennes (plus de 500 collaborateurs, plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires net, ou un bilan de plus de 25 millions d'euros) avec un calendrier d'entrée en vigueur progressif débuté en 2024.

Bien que cette directive ne s'applique pas à notre Groupe, Atlantic Group a souhaité s'y conformer afin de suivre une **méthodologie et un référentiel de reporting reconnus au niveau international**.

ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ : ALIGNEMENT SUR LES STANDARDS INTERNATIONAUX

En début d'année 2025, le groupe a lancé l'analyse de double matérialité, un des premiers grands travaux d'envergure pour une **structuration globale de la gestion des enjeux ESG** : Environnement, Social, et de Gouvernance.

Cette analyse identifie, d'une part, l'ensemble des **impacts positifs et négatifs** exercés par le Groupe Atlantic sur l'environnement, les personnes et la société, et d'autre part, les **risques et opportunités financières** pour le Groupe, découlant des changements sociétaux et environnementaux.

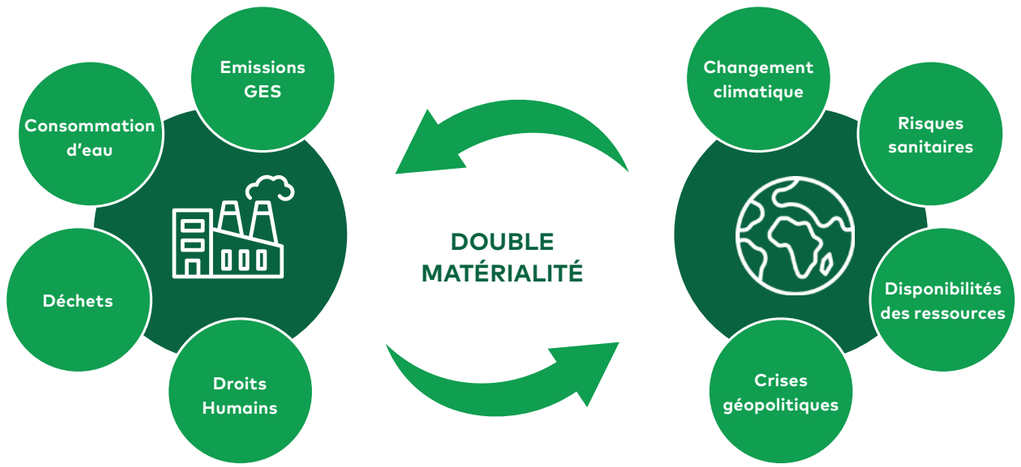

Matérialité d'impact

L'entreprise a des incidences sur les personnes et l'environnement

Matérialité financière

Les tendances sociétales et climatiques ont des incidences sur l'entreprise

Une cotation de l'importance de l'ensemble de ces sujets permet d'obtenir un classement selon deux volets : les **sujets d'importance financière** et les **sujets d'importance en termes d'impact**.

L'IDENTIFICATION DES SUJETS ESG

Accompagné par un cabinet externe RSE pour la réalisation de cette analyse, Atlantic Group a suivi la méthodologie de la Directive Européenne de Reporting de la Durabilité (CSRD).

Un groupe de travail a été constitué au sein d'Atlantic Group, composé de Dr Antoine Resk Diomandé, Directeur ESG, Impact & Fondation, de Guy Dougoué, Chef de projets ESG et de 10 responsables de services ou d'entités, représentant chaque secteur d'activité et chaque territoire d'implantation du groupe.

L'identification des enjeux de durabilité s'est faite sur la base des ESRS (European Sustainability Reporting Standards) qui classent les sujets en trois grandes thématiques, Environnement, Social et Gouvernance, et en sous-thématiques.

ENVIRONNEMENT	SOCIAL	GOUVERNANCE
ESRS E1 - Climat	**ESRS S1** - Main d'œuvre propre à l'entreprise	**ESRS G1** - Conduite des affaires
ESRS E2 - Pollution	**ESRS S2** - Travailleurs de la chaîne de valeur	
ESRS E3 - Eau et ressources marines	**ESRS S3** - Communautés affectées	
ESRS E4 - Biodiversité et écosystèmes	**ESRS S4** - Utilisateurs et consommateurs finaux	
ESRS E5 - Utilisation des ressources et économie circulaire		

LA DÉFINITION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IRO) ET LEUR COTATION

À partir de cette classification, le groupe de travail CSRD a **défini les impacts, les risques et les opportunités** (IROs) reliés à leurs activités, sites, équipes et zones d'intervention.

Enfin, **une cotation de chaque IRO a permis de déterminer leur degré de matérialité**. Deux grilles de cotation ont alors été suivi, la première dédiée à l'évaluation de l'importance des impacts, et la seconde pour évaluer la matérialité financière liée aux risques et aux opportunités.

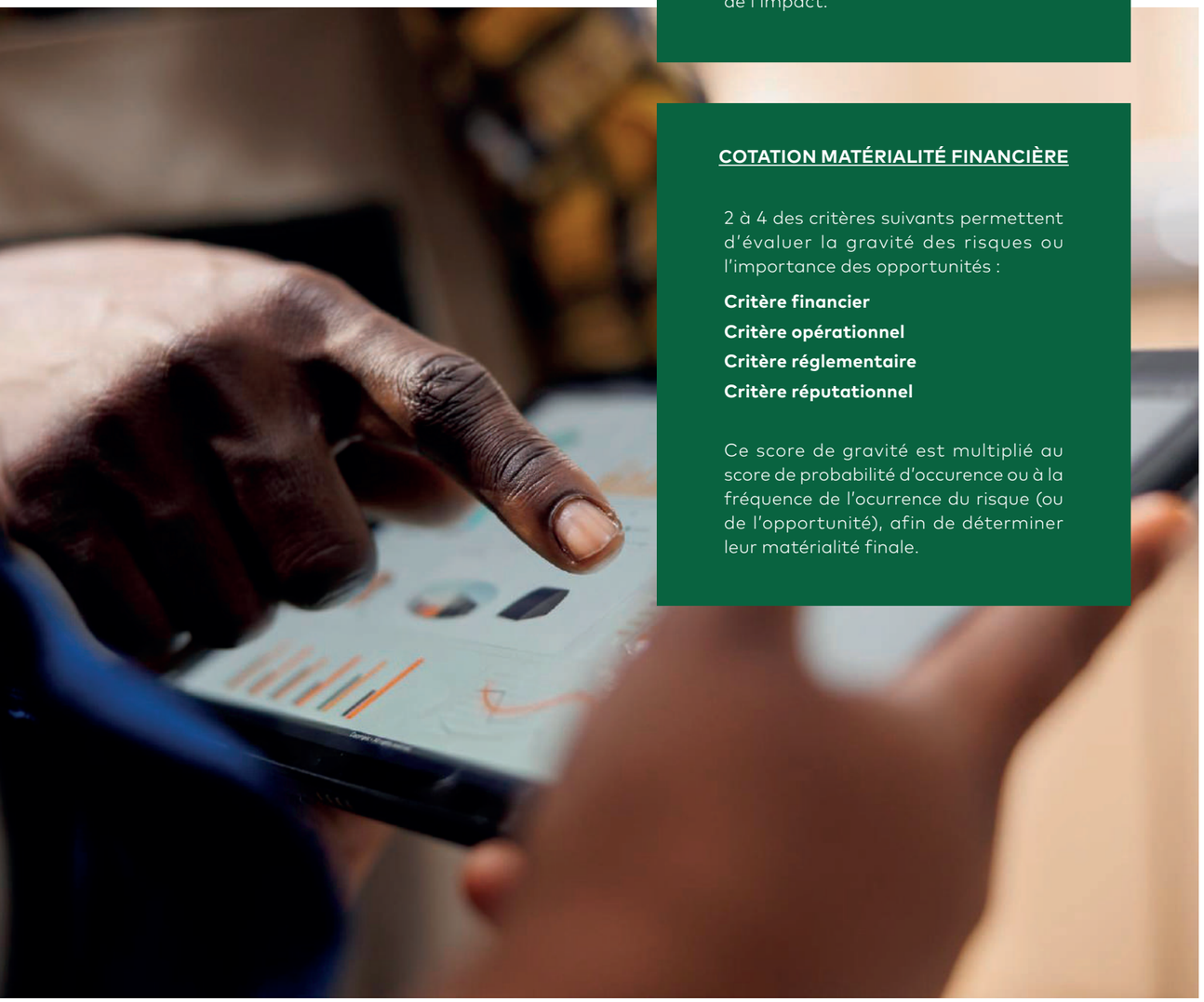

COTATION MATÉRIALITÉ D'IMPACT

3 critères permettent d'évaluer la gravité de l'impact négatif ou l'importance de l'impact positif :

1. **Ampleur** des conséquences sur l'environnement ou les personnes.
2. **Portée**, l'étendue de la zone concernée par l'impact.
3. **Irrémédiabilité**, pour les impacts négatifs seulement, dans quelle mesure est-il possible de remettre la situation à son état initial.

Ce score de gravité est multiplié au score de probabilité d'occurence ou à la fréquence de l'ocurrence de l'impact, afin de déterminer la matérialité finale de l'impact.

COTATION MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE

2 à 4 des critères suivants permettent d'évaluer la gravité des risques ou l'importance des opportunités :

Critère financier
Critère opérationnel
Critère réglementaire
Critère réputationnel

Ce score de gravité est multiplié au score de probabilité d'occurence ou à la fréquence de l'ocurrence du risque (ou de l'opportunité), afin de déterminer leur matérialité finale.

LES MATRICES DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Les résultats sont représentés dans des **matrices de double matérialité**, croisant les enjeux matériels d'un point de vue financier, et ceux matériels en termes d'impact sur l'environnement, les personnes et la société.

L'étude a été réalisée **au niveau du groupe** et au niveau de **chaque secteur d'activité** afin d'adapter les résultats à la réalité terrain :

- Secteur Banque & Assurance,
- Secteur Agricole (cacao principalement), et
- Secteur Industriel (cimenteries principalement).

Chacune des matrices présente trois degrés de matérialité (les 3 zones colorées), la zone la plus colorée est composée des enjeux les plus matériels pour le groupe.

Certains enjeux ont été identifiés comme doublement matériels, tandis que d'autres constituent principalement des risques ou opportunités (partie droite des matrices), ou sont uniquement considérés comme des impacts (partie haute des matrices).

L'échelle de matérialité de l'ensemble des sujets varie de 1 à 4, allant d'un **niveau faible, modéré, significatif à stratégique**. **Le seuil de matérialité est fixé à 2.** Ainsi, tout sujet égal ou supérieur à 2 est considéré comme matériel par le Groupe. Ce sont sur ces enjeux précisément que le groupe définit des indicateurs à suivre et met en place un plan d'action dédié. Les indicateurs de ces différents sujets ESG sont suivis périodiquement et reporter annuellement au sein de ce rapport ESG.

LA MATÉRIALITÉ DES ENJEUX ESG D'ATLANTIC GROUP

ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ - ATLANTIC GROUP

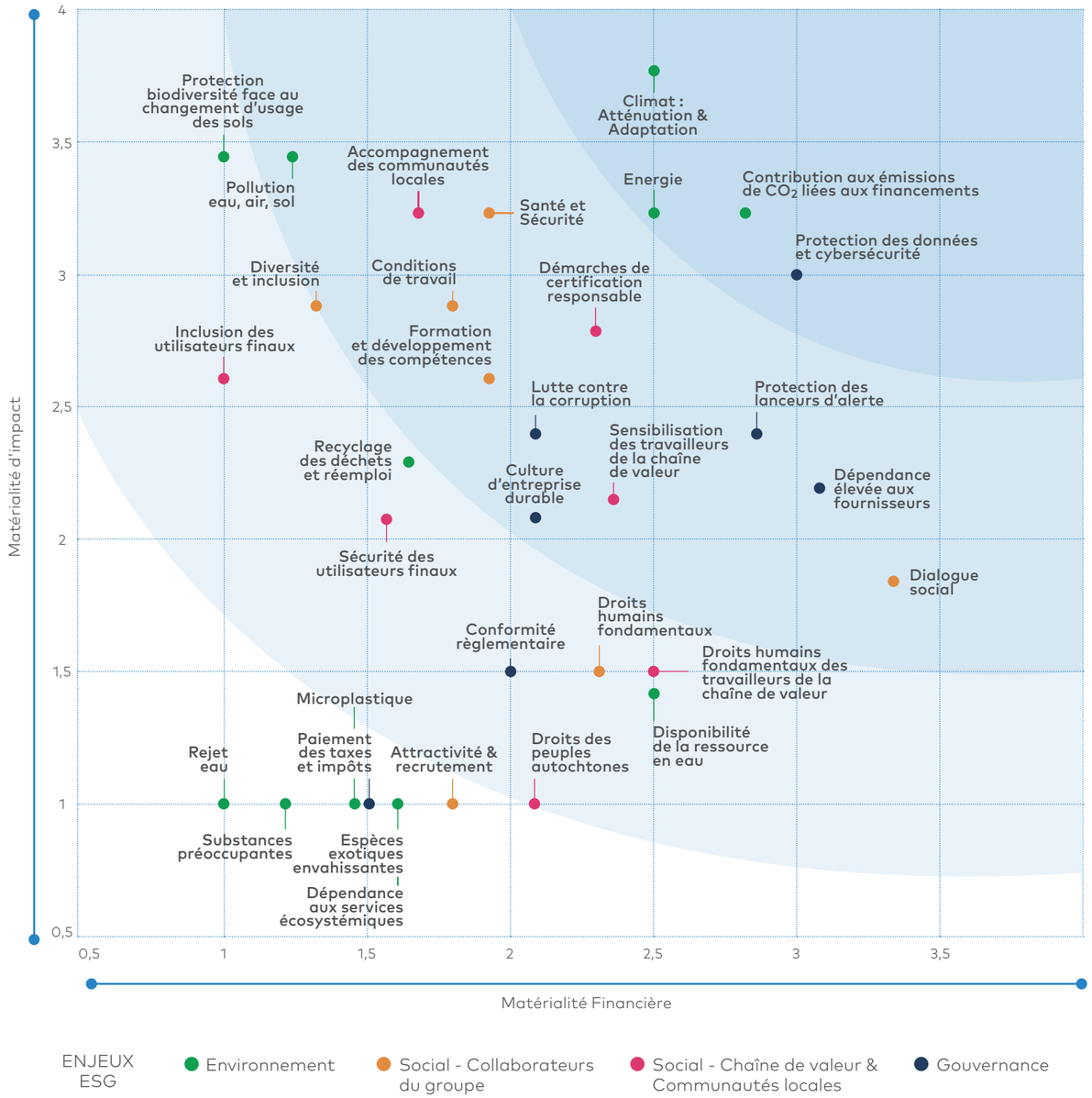

Sur le périmètre du groupe, les sujets de l'énergie, du climat et de la cybersécurité sont ressortis comme doublement matériels au degré le plus élevé.

• **Climat & émissions de GES :** Atlantic Group évalue annuellement ses émissions de GES, elles sont aussi bien liées à ses activités industrielles qu'à ses activités financières. Ainsi, le Groupe déploie des stratégies d'orientation des financements vers des secteurs durables, met en œuvre un plan directeur sur l'énergie ambitieux et des actions d'atténuation sur ses différents sites, et étudie les solutions d'adaptation au changement climatique, notamment pour renforcer la résilience de ses secteurs industriels.

• **L'énergie :** de par ses secteurs d'activités, Atlantic Group a une certaine empreinte en termes de consommation énergétique, notamment dûe à des procédés industriels énergivores. Afin d'atténuer cet impact, Atlantic Group déploie des solutions d'efficacité énergétique et des projets d'énergies renouvelables. Le Groupe expérimente également des projets pilotes de biocarburants issus de déchets agricoles.

• **Protection des données & Cybersécurité :** cet enjeu concerne particulièrement le secteur financier, avec les activités des banques et assurances d'Atlantic Group. Une politique SSI bien établie au sein de l'ensemble de ses entités vise à prévenir de toute atteinte à la sécurité des données des clients et des informations du groupe.

Au second niveau figure des enjeux doublement matériels de gouvernance et liés à sa chaîne de valeur.

• **La lutte contre la corruption et la protection des lanceurs d'alerte** sont deux sujets identifiés comme sources de conséquences préjudiciables pour le groupe et la société, s'ils ne sont pas correctement suivis, traités et évités pour le cas de la corruption, ou protégés pour les lanceurs d'alerte. Un sujet suivi de près par Atlantic Group.

• **Traçabilité, certification responsables et culture de la durabilité.** La diffusion d'une culture de la durabilité au sein du Groupe, auprès de ses salariés, des travailleurs de la chaine de valeur et des communautés locales constitue un apport majeur, pour la société comme pour le groupe. Cela passe par la transformation durable et la traçabilité de ces opérations, l'intégration de critères ESG dans ses modes de gouvernance, le déploiement de protocoles rigoureux dans le cadre des certifications responsables. De plus, les réalisations de la Fondation Atlantic Group diffusent cette culture de la durabilité sur le continent africain. Enfin, le Groupe choisi d'être transparent sur l'ensemble de ses contributions, ainsi que sur les risques ESG à venir, via leur publication annuelle au sein du présent rapport.

• **La gestion des fournisseurs** est ressortie matérielle suite à l'identification d'un risque de dépendance envers un ou quelques fournisseurs pour l'approvisionnement de certaines matières premières critiques.

• **Sensibilisation des travailleurs dans la chaine de valeur :** la formation et la sensibilisation des fournisseurs sur la HSE, sur les techniques agricoles durables, la santé et sécurité, ainsi que la mise en œuvre de garanties de protection de leurs droits humains fondamentaux dans les secteurs industriels sont ressorties comme une opportunité qui est déjà en cours de déploiement par Atlantic Group.

Par ailleurs, les sujets suivants ont été identifiés comme facteurs de risques ou comme sources d'impacts matériels.

Sur le plan environnemental :

• **La protection de la biodiversité et des écosystèmes** face au changement d'affectation des terres et la lutte contre la déforestation.

• **La pollution de l'eau, de l'air et des sols,** plus précisément en lien avec ses activités industrielles.

• **Les démarches d'économie circulaire**,notamment dans ses activités industrielles pour lesquelles ils ont mis en oeuvre des synergies permettant la tranformation de matières agricoles en biocarburants à destination des cimenteries.

• **Des risques à prévoir sur la disponibilité de la ressource en eau**, notamment pour son activité agricole.

Sur le plan social et sociétal :

• **La mise en œuvre de bonnes conditions de travail, la promotion de la diversité et la protection des droits humains fondamentaux** au sein du Groupe, ainsi que le **développement des compétences** de ses collaborateurs font parties des actions positives, stables et en amélioration continue du Groupe. Bien que la survenue d'un risque d'atteinte aux droits humains fondamentaux causerait des dommages irréversibles au groupe, les directions juridiques, de la sécurité. des systèmes d'informations, et ESG travaillent à la sensibilisation des collaborateurs, ainsi qu'à la mise en place de moyens visant à réduire sa probabilité d'occurrence.

• **La santé et la sécurité des salariés du groupe**, notamment dans les secteurs d'activités présentant des environnements de travail à risque.

• Les actions favorables envers la protection des **droits des communautés locales** et leur développement économique et social.

• **L'inclusion des utilisateurs finaux**, en particulier dans le secteur Banque & Assurance, vis-à-vis de l'accès aux services financiers et assurantiels.

• **L'atout d'un dialogue social** bien établit au sein de certaines branches du groupe bénéficie positivement aux collaborateurs. Cela contraste néanmoins avec le besoin de le renforcer dans d'autres entités, ainsi qu'entre l'ensemble des entités et le siège.

LA MATÉRIALITÉ DES ENJEUX ESG PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ - SECTEUR DU CACAO

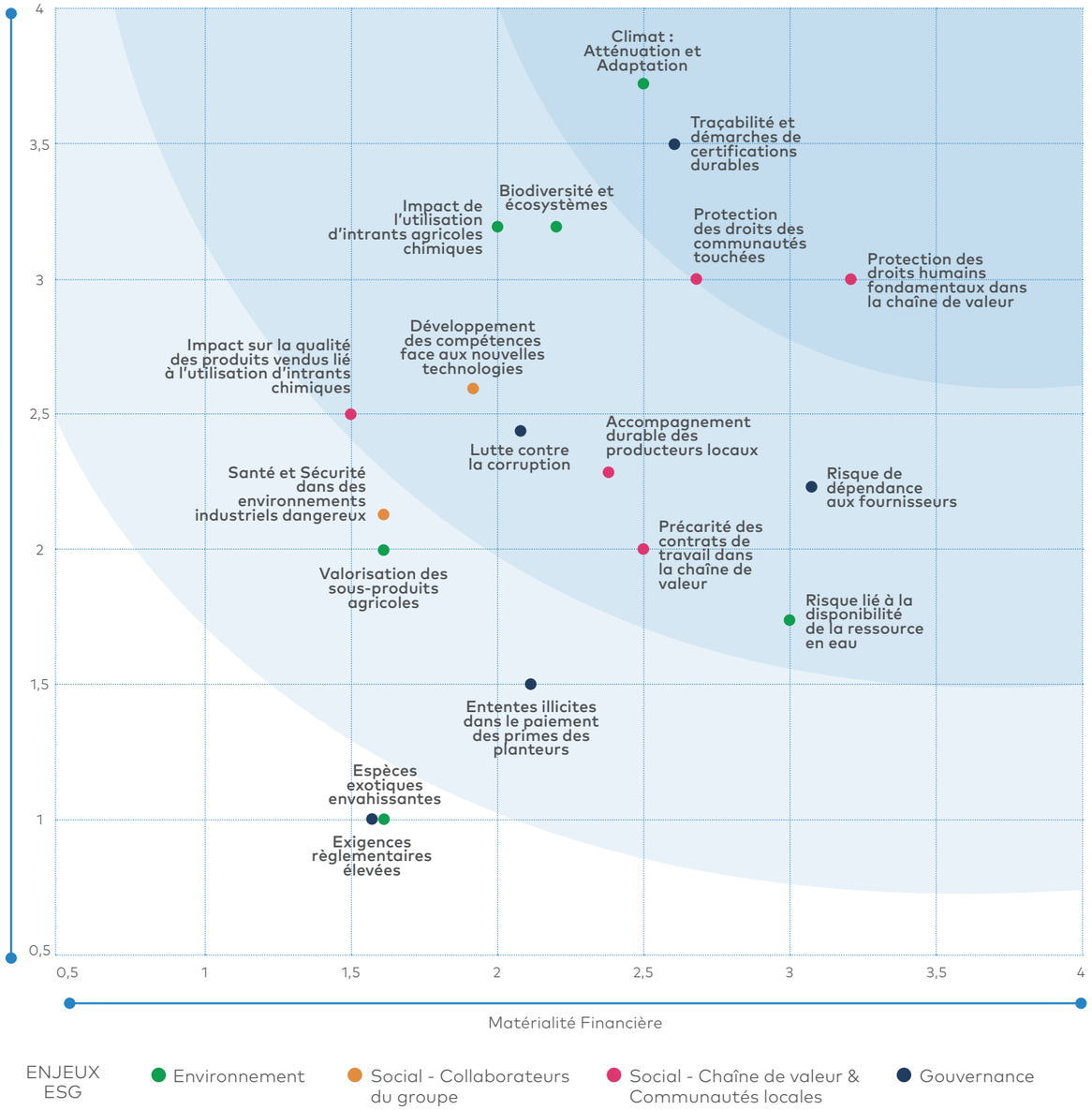

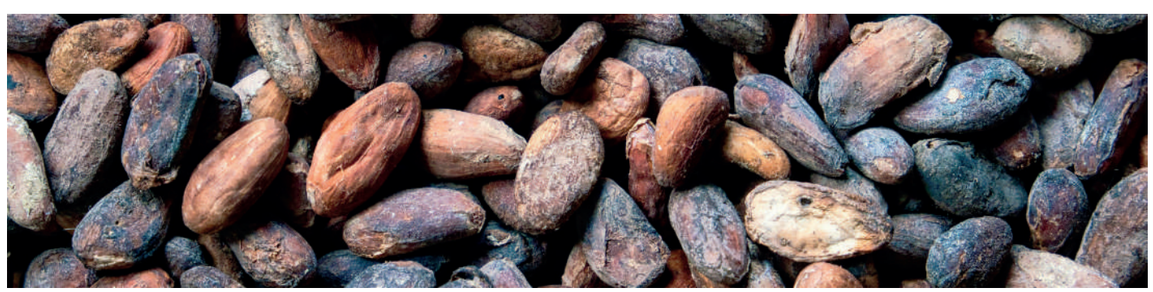

Dans le secteur agricole, les enjeux matériels sur le volet environnemental sont les suivants

• **Climat :** hausse du risque relatifs à l'adaptation au changement climatique face aux perturbations des schémas de cultures traditionnels, au changement des saisons, à la hausse des évènements climatiques extrêmes.

• **Biodiversité et écosystèmes :** leur préservation est un sujet majeur pour les activités agricoles. Atlantic Group met tout en œuvre pour lutter contre la déforestation et accompagne les producteurs locaux dans l'adoption de pratiques agricoles durables. Les parcelles d'où sont issues leurs fèves de cacao sont certifiées « Rainforest Alliance ». De plus, un vaste programme de mise en conformité au règlement européen de lutte contre la déforestation est en cours.

• **Impact lié à l'utilisation d'intrants agricoles chimiques entraînant la pollution des milieux :** la culture de cacaoyers se tient dans deux pays au minimum pour Atlantic Group, les sous-traitants font l'usage de produits pesticides et d'engrais, il y a donc des conséquences notables sur l'environnement.

• **La valorisation des sous-produits agricoles :** l'usine Atlantic Cocoa Corporation (ACC) au Cameroun déploie une stratégie ambitieuse pour transformer ses sous-produits agricoles en ressources énergétiques.

• **Disponibilité de la ressource en eau :** le manque d'eau est une réalité terrain et peut impacter d'une année à l'autre les quantités et donc les capacités de stocks d'approvisionnement. Par ailleurs, les usines de cacao d'Atlantic Group veillent à la gestion durable de l'eau en déployant des systèmes de retraitement de la ressource et pour sa réutilisation. En effet, la mise en place d'une station interne de traitement des eaux usées permettra dans les mois à venir leur recyclage pour des usages non-alimentaires.

En termes de gouvernance, la lutte contre les pratiques d'ententes illicites est particulièrement importante pour les activités agricoles, notamment vis-à-vis du paiement des primes aux planteurs.

• **La traçabilité et les démarches de certifications responsables** permettent de maitriser davantage les chaîne de valeur et le respect des droits humains fondamentaux et environnementaux concernés.

• **Il existe également un risque de dépendance aux fournisseurs** qui augmente la vulnérabilité de cette activité en cas de perturbations de la chaine d'approvisionnement.

Sur le plan social et sociétal, des sujets importants sont identifiés notamment pour les travailleurs de la chaîne de valeurs et les communautés touchées :

• **L'accompagnement des communautés locales** de producteurs à travers la formations des producteurs à l'agroforesterie, les démarches de certification de durabilité de la chaine de valeur (Rainforest Alliance, ISO 9001:2015, FSSC 22000 (version 6), NOVOLYZE, Halal & Kosher), ainsi que les travaux de la Fondation Atlantic Group, qui contribuent significativement à cet accompagnement.

• **Les risques liés à la santé et sécurité**, précarité des contrats et conditions de travail des travailleurs de la chaîne de valeur, ainsi que la préservation de leurs droits humains fondamentaux : au sein du groupe, tout est mis en oeuvre pour éradiquer la survenance du travail forcé ou du travail des enfants. La signature de chartes responsables auprès des fournisseurs les plus exposés est en cours de déploiement.

• **Préservation de la santé et sécurité des collaborateurs** lié à l'exercice d'une activité professionnelle dans des environnements industriels à risques, les sites de fabrication de cacao : travail avec des équipements dangereux sous pression (presse hydraulique), travail en hauteur, dépôt d'hydrocarbures, environnements sonores élevés, gestes répétitifs, stress thermique lié à l'environnement chaud et humide, etc.

• **Développement des compétences des collaborateurs** en adéquation avec l'évolution des technologies : les collaborateurs sont formés périodiquement et des dispositifs d'échanges d'expériences interfiliales sont en place.

• **Protection des droits et des communautés touchées :** une communauté touchée peut être une communauté vivant à proximité des activités de l'entreprise (communauté locale). Cette notion inclue les peuples autochtones. Le Groupe Atantic s'engage à vérifier dans sa chaine de valeur que la déclaration des nations unies sur les droits des peuples autochtones est bien respectée.

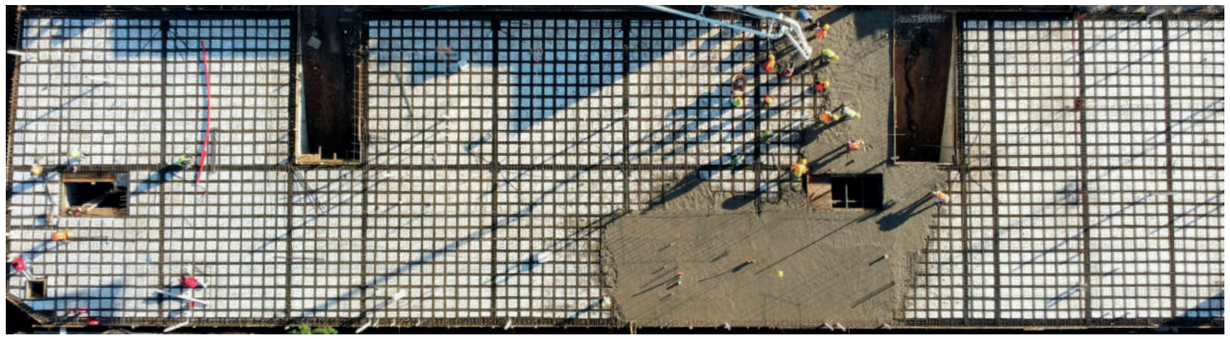

ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ - SECTEUR DU CIMENT

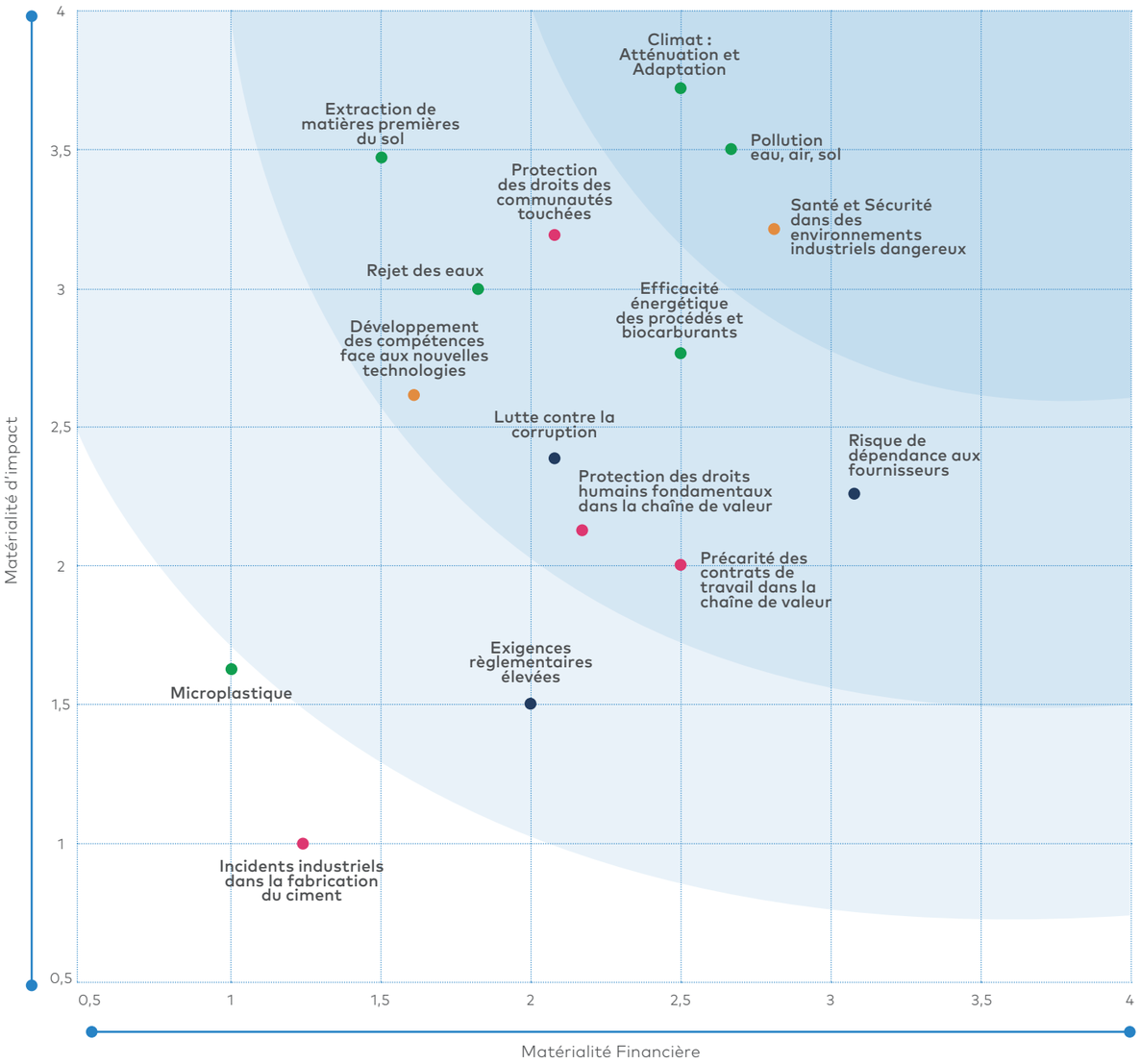

Dans le secteur industriel, pour l'activité de cimenterie, les enjeux matériels sur le plan environnementale portent sur :

• **Le climat et l'énergie,** liés aux émissions de GES associées à cette activité, et notamment les consommations d'énergie avec des procédés énergivores. Atlantic Group étudie des solutions d'efficacité énergétique, notamment avec le recours au biocarburant à base de produits agricoles et l'expérimentation de la technologie LC3. Les consommations énergétiques représentent entre 2 et 4% du Chiffre d'Affaires annuel de l'entreprise. L'efficacité énergétique est une bonne pratique encouragée pour la réduction de l'empreinte environnementale en cimenterie.

• **La dégradation des écosystèmes et de la biodiversité** de part l'extraction des matières premières du sol et l'installation des carrières. Le clinker, la matière première principale pour la fabrication du ciment, est importé à travers de monde : l'Europe, l'Asie, le Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

• **Pollutions de l'air :** les envolées de poussières constituent la principale source de pollution environnementale de la cimenterie aussi bien dans les carrières que dans la cimenterie. Les actions de réduction des envolées de poussières sont efficaces à court terme. À ce jour, ces envolées de poussières de ciment sont bien encadrées sur le plan règlementaire et technologique. La réglementation est particulièrement exigeante en termes de prévention des pollutions et Atlantic met tout en œuvre pour s'y conformer de manière stricte.

• **Le risque de dépendance importante aux** fournisseurs pouvant impacter les capacités d'approvisionnement.

En termes de Gouvernance et de conformité, les sujets de lutte contre la corruption et de risque de dépendance aux fournisseurs ressortent de cette analyse.

Sur le plan social et sociétal les sujets concernent prioritairement la santé et sécurité des collaborateurs :

• **Risques inhérents avec environnements industriels potentiellement dangereux :** pénibilité du travail sur les sites de cimenterie de SCCI (exposition aux poussières, gestes répétitifs, équipements risqués, manipulation dangereuse, etc peuvent impacter la santé des collaborateurs. Les dispositions sécuritaires sont prises sur le plan règlementaire et de l'entreprise pour réduire les accidents de travail. Des contrôles périodiques de plusieurs entités gouvernementales sont réalisées chaque année pour veiller au respect des exigences sécuritaires. La Direction Qualité Hygiène Sécurité Environnement a été créé pour renforcer la culture sécurité et s'assurer d'intégrer les aspects de sécurité du personnel à tous les niveaux de travail et de décision de l'entreprise.

• **Développement des compétences en adéquation avec les nouvelles technologies :** la technologie du broyeur vertical constitue le principal risque en termes de maîtrise par les collaborateurs. Il est atténué par la formation continue du personnel et la duplication des compétences au sein du personnel.

• **Pour les travailleurs de la chaîne de valeur,** nous identifions également l'opportunité de sensibiliser sur les thématiques d'Hygiène, Santé et sécurité (HSE), et de s'assurer de l'adéquation de leurs conditions et contrat de travail, pour un alignement sur les réglementations du droit du travail et les droits humains fondamentaux.

• **Protection des droits et des communautés touchées :** Une communauté touchée peut être une communauté vivant à proximité des activités de l'entreprise (communauté locale). Dans ce cadre les communautés affectées incluent les peuples autochtones. Atlantic Group s'engage à vérifier dans sa chaine de valeur que la déclaration des nations unies sur les droits des peuples autochtones est bien respectée.

ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ - SECTEUR BANQUES ET ASSURANCES

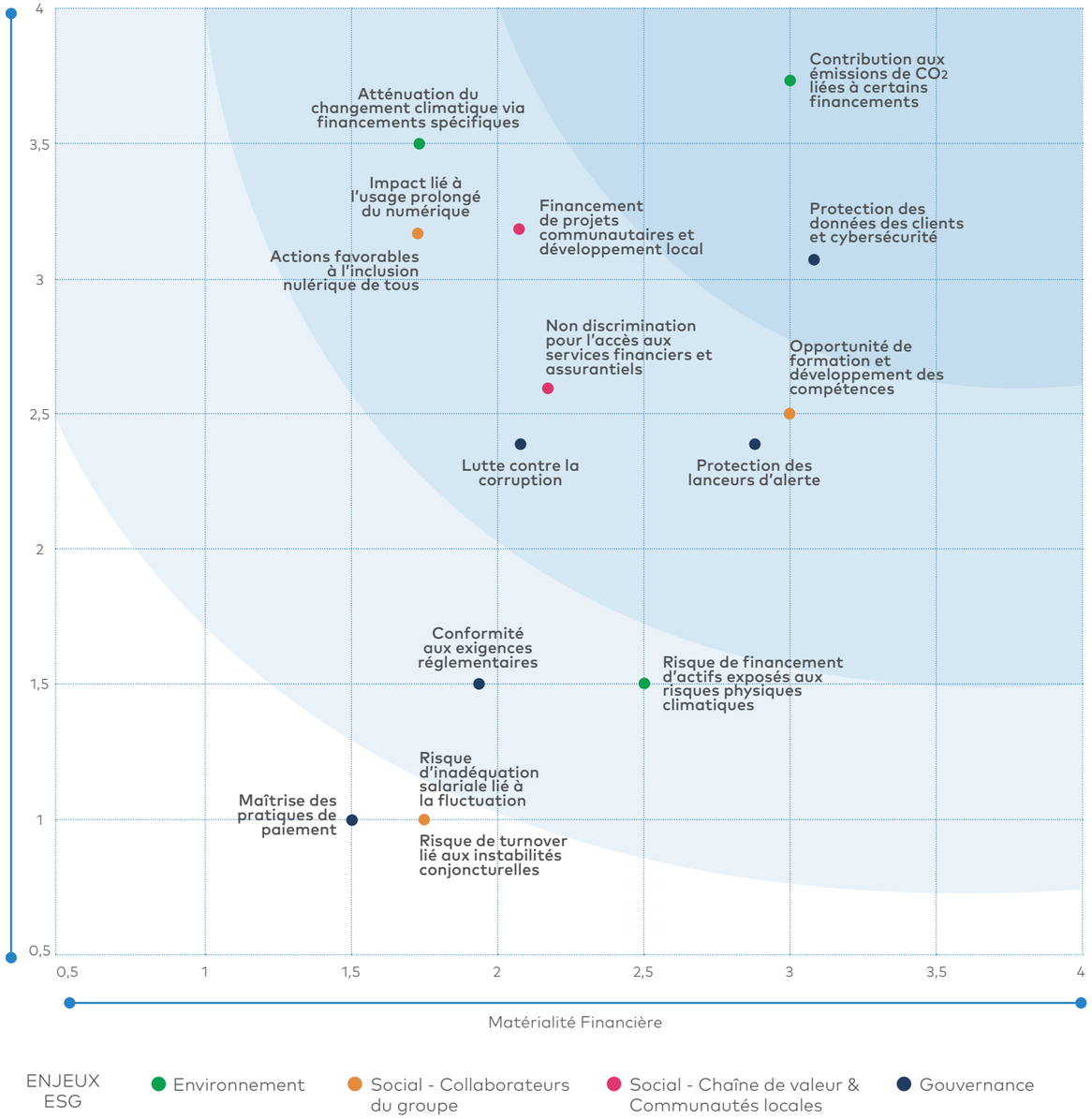

Dans le secteur financier, pour les activités de Banque & Assurance, les enjeux concernent davantage la nature des services proposés, les liens avec la finance durable, l'éthique et la conformité. Ainsi, nous relevons des sujets matériels sur :

• **Le climat :** atténuation du changement climatique et des émissions de CO2 via le financement de la transition écologique, inversement une contribution au changement climatique en cas de financement de secteurs d'activités polluantes et émissives. De plus, un risque émergent porte sur l'adaptation au changement climatique avec des évolutions à prévoir sur les offres assurantielles en lien avec la hausse des évènements climatiques extrêmes.

• **Données personnelles et cybersécurité :** risques dans les secteurs bancaire et assurantiel un des risques majeurs est celui de la fuite de données ou de cyber-attaque. Atlantic Group déploie des politiques SSI visant une protection stricte sur cet enjeux.

• **Lutte contre la corruption**, au même titre que la protection des lanceurs d'alerte font parties des sujets prioritaires. Cela passe notamment par la sensibilisation des collaborateurs.

• **Prévenir la survenance de pratiques discriminatoires en termes d'accès aux services financiers et assurantiels**.

• **Impact du numérique :** protection des collaborateurs face à l'usage prolongé du numérique et développement des compétences favorisant l'inclusion numérique de tous.

• **Financement de projets communautaires :** accompagnement des communautés touchées via le soutien de projets d'accès à la santé, l'éducation, la culture et favorisant le développement économique local via sa Fondation.

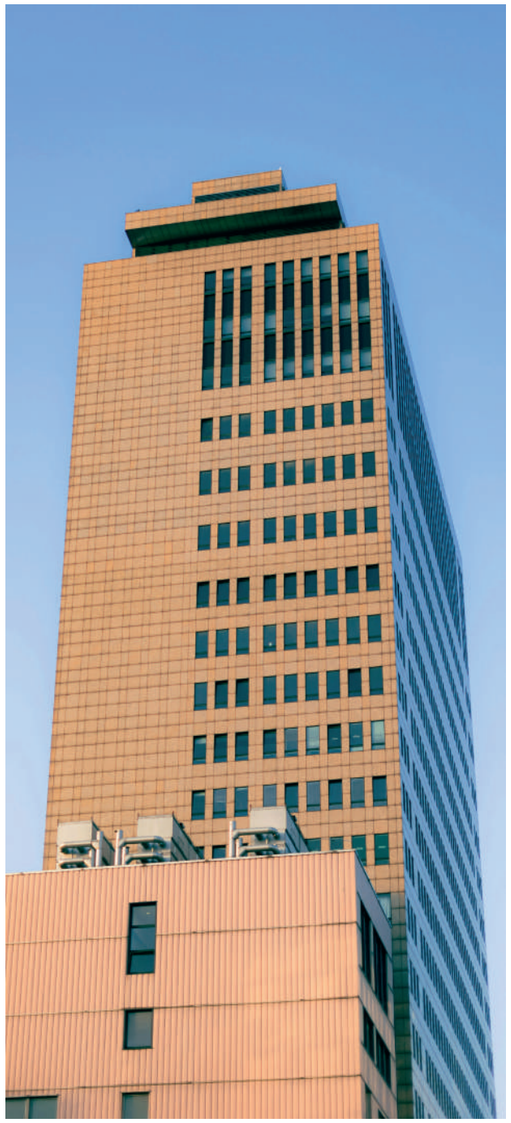

FEUILLE DE ROUTE : DIX PRIORITÉS POUR TRANSFORMER NOS OPÉRATIONS

Atlantic Group structure sa transition vers la durabilité autour de dix actions prioritaires, déclinées selon les spécificités de chaque métier du groupe. Cette feuille de route 2030 traduit concrètement l'engagement environnemental, social et de gouvernance dans les secteurs cimentier, agroalimentaire, bancaire et hôtelier.

Chaque action prioritaire s'accompagne d'initiatives sectorielles adaptées aux réalités opérationnelles locales, créant un cadre d'intervention cohérent à l'échelle du groupe tout en respectant les particularités de chaque activité. Cette approche différenciée permet d'adresser les défis spécifiques de décarbonation industrielle, d'inclusion sociale et de gouvernance transparente selon les contextes d'intervention.

Gérer durablement les ressources naturelles

Engager les hommes et les femmes

Renforcer la responsabilité de notre modèle d'affaire

Gérer durablement nos activités comprend ainsi **10 points prioritaires** pour un **Cap à 2030**, dont **4** dans le domaine de l'environnement, **2** dans le domaine du social et **4** couvrant le périmètre de la gouvernance.

PLAN DIRECTEUR ENERGIE 2030

Atlantic Group renforce sa feuille de route avec son Plan Directeur Energie (PDE), visant une transformation profonde de ses opérations d'ici 2030. Cette stratégie cible une réduction de 20% de la consommation énergétique globale et l'intégration de 20% d'énergies renouvelables dans le mix industriel.

L'approche méthodique s'appuie sur un diagnostic exhaustif couvrant les activités diversifiées : cimenterie, agro-industrie, hôtellerie, banques et assurances. Chaque site industriel devra implémenter au moins trois projets d'efficacité énergétique et réaliser un audit complet avec traitement de 100% des non-conformités identifiées.

Cette stratégie illustre la volonté du groupe de concilier performance industrielle et responsabilité environnementale, positionnant Atlantic comme précurseur de la transition énergétique dans ses secteurs d'activité.

La stratégie répond aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies en ancrant les transformations dans le modèle économique existant, démontrant que performance financière et impact positif peuvent converger.

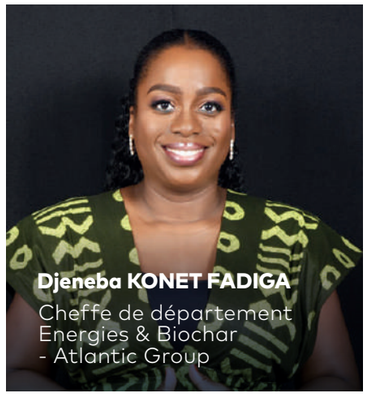

Djeneba KONET FADIGA
Cheffe de département Energies & Biochar - Atlantic Group

“Le plan directeur fixe des cibles précises à horizon 2030 comme la réduction de 20% de la consommation énergétique globale, l'intégration de 20% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique industriel et le déploiement d'au moins trois projets d'efficacité énergétique par site.

Cette stratégie énergétique traduit notre engagement concret envers les Objectifs de Développement Durable. En diversifiant notre mix énergétique et en valorisant les déchets agricoles comme biocarburants, nous prouvons qu'une industrie africaine plus soutenable et compétitive n'est plus une utopie.

Chaque projet pilote que nous lançons devient un modèle reproductible pour d'autres acteurs du continent et nos engagements ESG deviennent totalement quantifiables :

La centrale solaire de 5,2 MWc sur le site SCCI 2, développée avec Daystar Power, réduira l'empreinte carbone de 2 485 tonnes de CO2 annuellement.

Le projet pilote CNSL avec l'agence belge Enabel promet 35% d'économies sur les coûts de combustible et 15% de baisse des émissions de GES.

Avec ce Plan Directeur Énergie 2025-2030, Atlantic Group réaffirme son rôle de catalyseur de la transition énergétique en Afrique, en transformant ses engagements ESG en actions concrètes et mesurables, au bénéfice de ses parties prenantes et des territoires où il opère.”

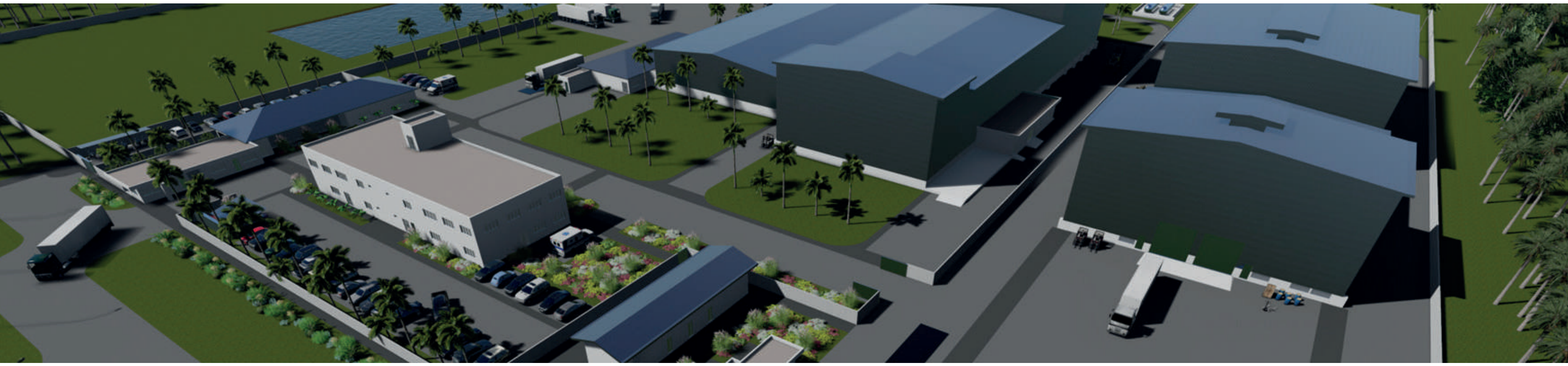

SOLUTIONS DE DÉCARBONATION INDUSTRIELLE

L'INDUSTRIE CIMENTIÈRE : VERS UNE PRODUCTION PLUS VERTE ET MAÎTRISÉE

UNE CENTRALE SOLAIRE EMBLÉMATIQUE

Dans les cimenteries classiques, une part importante des émissions de CO_2 provient de la consommation d'énergie fossile pour alimenter les équipements.

L'intensité carbone du mix électrique est relativement élevée en Côte d'Ivoire (428 gCO2/kWh) et Madagascar (436 gCO2/kWh), et plus faible au Cameroun (305 gCO2/kWh) mais l'usine utilise un générateur diesel d'appoint.

Inclure de l'énergie solaire dans notre mix permettrait de réduire les émissions de notre scope 2

Le projet phare reste la centrale solaire de 5,2 MWc de la cimenterie SCCI 2, développée en partenariat avec Daystar Power, filiale de Shell. Cette installation, qui évitera l'émission de 2 485 tonnes de CO_2 annuellement, transforme l'une des industries les plus émettrices en vitrine de la décarbonation.

Avantages

CO_2

2 485 tonnes de CO_2
évitées annuellement

Efficience

Amélioration de l'efficience énergétique et opérationnelle

Franck William GNANGNY
Chef de projet Énergies Renouvelables

Notre stratégie de décarbonation industrielle prend une nouvelle dimension en 2025. Pour mener à bien notre projet solaire phare, nous nous sommes associés à Daystar Power, dont l'expertise est un gage de succès. Cette initiative majeure réduira notre empreinte carbone de près de 2 485 tonnes de CO_2 par an, tout en incarnant notre ambition de déployer systématiquement des solutions d'énergies renouvelables sur l'ensemble de nos sites industriels. En choisissant des partenaires de référence, nous faisons du solaire un standard de performance et de durabilité pour nos futurs investissements, prouvant qu'une croissance industrielle africaine, verte et compétitive, est déjà en marche.

Céline AUBRY
Directrice Pays Côte d'Ivoire et Sénégal, Daystar Power Group

C'est un honneur d'accompagner un groupe aussi visionnaire qu'Atlantic Group dans sa transition énergétique. Le projet de centrale solaire de 5,2 MWc pour la cimenterie SCCI 2 prouve que la décarbonation des industries clés en Afrique n'est plus une simple ambition, mais une réalité tangible. L'engagement d'Atlantic Group est un signal fort pour toute l'industrie. Ensemble, nous posons les fondations d'une industrie africaine plus verte et compétitive, et nous sommes impatients de poursuivre cette collaboration pour accélérer la transition énergétique dans la sous-région.

Pour Daystar Power, ce partenariat confirme le potentiel du continent : «la décarbonation des industries clés en Afrique n'est plus une simple ambition, mais une réalité tangible ».

UN CONTRÔLE STRICT DES ÉMISSIONS DE POUSSIÈRE

Dans la continuité de ses engagements environnementaux, la Société de Ciment de Côte d'Ivoire (SCCI) veille à maîtriser l'impact atmosphérique de ses activités industrielles. Consciente des enjeux liés à la qualité de l'air et à la santé publique, elle a lancé en mai 2025 une étude complète sur les émissions de particules fines (PM2.5 et PM10) sur ses deux sites industriels, en partenariat avec le cabinet TIME SARL.

L'objectif de cette campagne est double : évaluer la conformité des émissions aux normes en vigueur et identifier les actions correctives permettant de protéger la santé des collaborateurs et des populations riveraines.

Un dispositif conforme aux standards internationaux

Les mesures ont été réalisées selon une méthodologie rigoureuse, sur 36 points de prélèvement au Site 1 et 38 au Site 2, à l'aide de capteurs professionnels (BRAMC4-IN-1 Air Quality Monitor et DUSTMATE). Les prélèvements ont ciblé les zones sensibles et les sources potentielles d'émissions telles que le trafic interne, les opérations industrielles et le déversement de ciment.

Les résultats obtenus ont été comparés aux exigences du CIAPOL (Arrêté n°01164 du 04 novembre 2008), à la directive européenne 2008/50/CE et aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), fixant les seuils de référence à 5 µg/m³ pour les PM2.5 et 15 µg/m³ pour les PM10.

Des résultats encourageants mais perfectibles

Les données montrent une majorité de points conformes, mais soulignent la nécessité d'un suivi renforcé :

Site 1 : **69,44 % des points conformes pour les PM2.5 et 72,22 % pour les PM10 ;**

Site 2 : **60,53 % des points conformes pour les PM2.5 et 57,89 % pour les PM10.**

Les pics de concentration enregistrés (jusqu'à 431 µg/m³ pour les PM2.5 et 999 µg/m³ pour les PM10) s'expliquent par des émissions ponctuelles liées à certaines zones d'activité et au trafic logistique. Ces constats renforcent la pertinence des mesures de prévention déjà engagées par la SCCI, notamment le dispositif complet de dépoussiérage installé sur ses lignes de production et entretenu par des équipes spécialisées.

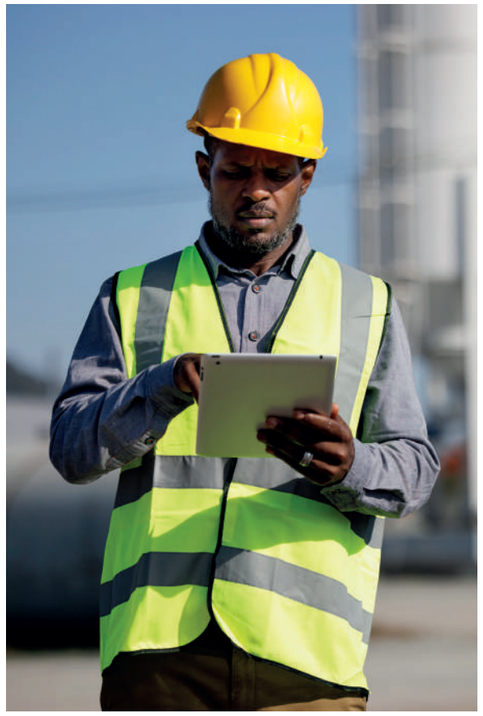

Des actions concrètes pour réduire les émissions

À la suite de cette étude, la SCCI met en œuvre un plan d'actions correctives et préventives axé sur :

- **L'arrosage régulier**
des voies de circulation et des zones génératrices de poussière ;

- **La réduction des pollutions à la source**
(limitation de la vitesse des véhicules et confinement des déversements) ;

- **La mise à disposition systématique d'équipements**
de protection individuelle (EPI) adaptés (masques P1 ou P3) ;

- **La maintenance renforcée**
des filtres à manches et des systèmes de captation ;

- **La réalisation d'analyses pulmonaires**
périodiques pour le personnel exposé.

Une démarche continue de santé et de transparence environnementale

La SCCI prévoit d'intensifier la sensibilisation du personnel aux effets des particules fines et de renouveler les campagnes de mesure, notamment en saison sèche, période plus propice à une évaluation représentative. Ce suivi environnemental est intégré au système de management QHSE du site et à la gouvernance ESG du Groupe, garantissant ainsi la transparence, la conformité et l'amélioration continue.

CHIFFRES CLÉS

- **74 points de prélèvement**
(36 sur le Site 1, 38 sur le Site 2)
- **2 indicateurs suivis**
$PM_{2.5}$ et PM_{10}
- **69,44 % de conformité moyenne**
pour les $PM_{2.5}$ sur le Site 1
- **72,22 % de conformité moyenne**
pour les PM_{10} sur le Site 1
- **60,53 % de conformité**
pour les $PM_{2.5}$ sur le Site 2
- **57,89 % de conformité**
pour les PM_{10} sur le Site 2

LA RÉVOLUTION DU BIOCARBURANT : VALORISER LES DÉCHETS AGRICOLES

L'innovation énergétique d'Atlantic Group se tourne également vers les biocarburants. Le partenariat avec l'agence belge de coopération internationale (Enabel), ouvre une voie prometteuse: promouvoir le CNSL(Cashew Nut Shell Liquid), produit issu de la valorisation des coques d'anacarde, comme combustible industriel. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre du projet VABICUI, financé par l'Union Européenne, et mis en œuvre par Enabel, en collaboration avec le ministère des Mines du Pétrole et de l'Energie.

Le pilote sur l'usage du CNSL (Cashew Nut Shell Liquid) que nous lançons dans le fonctionnement opérationnel de l'usine de SCCi (ciment) à Abidjan permettrait une double performance : 35% d'économies sur les coûts de combustible et 15% de baisse des émissions de gaz à effet de serre. Ce projet pilote, prévu pour novembre 2025 sur le site de Yopougon PK24, nous permettra de vérifier nos hypothèses et à terme, de contribuer à la structuration de la filière locale de bioénergie.

La Côte d'Ivoire, leader mondial de l'anacarde

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial d'anacarde (noix de cajou brute). Le pays a conquis cette position de leader au cours des deux dernières décennies, représentant environ 25% de la production mondiale avec plus de 800 000 tonnes produites annuellement. Cette performance place la Côte d'Ivoire devant d'autres grands producteurs traditionnels comme :

- **1er • Côte d'Ivoire**
- **2ème • Vietnam**
- **3ème • Inde**
- **4ème • Brésil**
- **5ème • Tanzanie**

Cependant, il est important de noter que si la Côte d'Ivoire domine la production de noix brutes, elle reste encore en retard sur la transformation industrielle. La plupart de sa production est exportée sous forme brute vers l'Asie (principalement le Vietnam et l'Inde) pour y être transformée, ce qui représente un manque à gagner économique important.

C'est d'ailleurs dans ce contexte que le projet CNSL (Cashew Nut Shell Liquid) d'Atlantic Group avec Enabel prend tout son sens : il vise à valoriser localement un sous-produit de cette filière anacarde, participant ainsi à une meilleure valorisation de cette ressource stratégique pour l'économie ivoirienne.

Tom DEDEURWAERDER
Directeur pays ENABEL

"À Enabel, nous croyons fermement que la transition énergétique passe par des solutions concrètes, locales et durables. Parmi ces solutions, l'huile de coque de noix de cajou - le CNSL - se distingue comme une alternative innovante aux combustibles fossiles utilisés dans l'industrie.

Nos études ont confirmé sa capacité à remplacer le gasoil ou le fuel lourd, tout en réduisant l'empreinte carbone et en améliorant la compétitivité des entreprises. D'ici la fin de l'année 2025, nous lancerons un projet pilote avec la Société de Cimenterie de Côte d'Ivoire, filiale du Groupe Atlantic, reconnue pour son engagement exemplaire en faveur de la transition énergétique.

Je tiens à saluer la vision et la détermination de Monsieur KONE DOSSONGUI et de ses équipes, qui, par leurs choix, positionnent Atlantic Group comme un pionnier d'une industrie cimentière plus verte et plus durable en Côte d'Ivoire."

INDUSTRIE CACAOYÈRE : CONFORMITÉ EUDR ET VALORISATION DES DÉCHETS

Le groupe est fortement impliqué dans la transformation du cacao avec une usine historique au Cameroun et deux usines en Côte d'Ivoire (Abidjan opérationnelle et San Pedro en construction). Dans ce contexte, chaque parcelle doit être géolocalisée pour se conformer au nouveau règlement européen qui entrera en application en 2026 et garantir une traçabilité totale «sans déforestation».

Atlantic Group a franchi une étape décisive avec le mapping de plus de 20 000 plantations au Cameroun, pour la majorité certifiées RainForest Alliance. Cette initiative prend une dimension stratégique dans un contexte où la réglementation européenne fait l'objet de débats répétés.

L'ambition reste inchangée : 100% de géolocalisation au Cameroun et en Côte d'Ivoire à fin 2025. Malgré le report de deux années, annoncé de l'application de l'EUDR, nous préparons et responsabilisons l'ensemble de notre chaine d'approvisionnement de cacao.

La technologie STARLING, bouclier anticipatoire

Atlantic Group mise sur l'outil STARLING d'Airbus. Cette technologie d'imagerie satellite analyse en temps réel les dynamiques de déforestation, offrant une surveillance continue des plantations cartographiées.

Données sur le mapping des parcelles :

• Le nombre de plantations géolocalisées :
13 829

• Le (%) sur le total des plantations à géolocaliser :
55%

• Le nombre de plantations ayant fait l'objet d'une analyse de risque de déforestation :
4 847

• Le % de plantations ayant fait l'objet d'une analyse de risque de déforestation :
35 %

Landry SANDIE TAGNE
Responsable Durabilité, ACC Cameroun

"Chez ACC Cameroun, nous réaffirmons notre engagement à garantir un cacao entièrement traçable et sans risques de déforestation, depuis la parcelle du producteur jusqu'aux clients. Grâce à un suivi rigoureux, à la formation de nos groupes de producteur et à la mise en œuvre de pratiques durables et responsables, nous assurons de ce fait un approvisionnement et une production responsable qui protège les forêts, les écosystèmes naturels, renforce la transparence et promeut un cacao synonyme de qualité, durabilité et équité."

SECTEUR HÔTELIER : LABORATOIRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le secteur hôtelier du groupe s'engage également dans cette transition. Les Hôtels Printemps déploient une stratégie d'efficacité énergétique combinant optimisation technologique et changement comportemental.

Parmi les initiatives déployées :

Optimisation de l'éclairage :
remplacement progressif des équipements traditionnels par des ampoules LED basse consommation, installation de détecteurs de mouvement dans les zones peu fréquentées (couloirs, réserves, locaux techniques) afin de limiter le gaspillage.

Sensibilisation et responsabilisation des équipes :
campagnes internes pour encourager l'extinction des appareils hors service, la gestion raisonnée des climatiseurs et d'autres écogestes simples mais efficaces.

Étude pour l'intégration d'énergies renouvelables :
analyse en cours pour équiper les toitures techniques de panneaux solaires, permettant de couvrir partiellement les consommations diurnes.

Benjamin AMILÉTI KOGOE
Responsable Pôle Hôtelier
- Atlantic Group

Aux Hôtels Printemps, nous avons fait de l'efficacité énergétique une priorité, afin de réduire notre empreinte carbone et d'inscrire nos activités dans un modèle durable. Le remplacement progressif de notre éclairage par des LED et l'installation de détecteurs de mouvement témoignent de notre volonté d'optimiser nos équipements. Mais cette transformation repose aussi sur nos équipes, mobilisées à travers des campagnes de sensibilisation aux écogestes. En parallèle, nous étudions l'intégration de panneaux solaires pour couvrir une partie de nos consommations diurnes. Notre ambition est de faire de l'hôtellerie un laboratoire d'innovation durable, conciliant qualité de service et respect de l'environnement.

Cette ambition ne se limite pas à une vision stratégique portée par la direction du pôle. Elle se traduit concrètement sur le terrain, à travers des projets innovants et des démarches techniques rigoureuses qui font de chaque établissement un laboratoire de solutions durables.

Joël ANON
Chef de projet Efficacité Energétique - Atlantic Group

Joël ANON revient sur les leviers mis en œuvre pour concilier confort hôtelier et performance énergétique :

L'hôtellerie constitue pour nous un terrain d'expérimentation idéal pour accélérer la transition énergétique en Afrique. Notre mission est de trouver le juste équilibre entre le confort attendu par une clientèle internationale et la transformation profonde de nos modes de consommation énergétique. Pour y parvenir, nous suivons une démarche en trois étapes : optimiser les équipements existants, intégrer progressivement l'énergie solaire et sécuriser notre approvisionnement face aux microcoupures électriques. Cette stratégie va bien au-delà de la réduction des coûts : elle vise à faire de nos établissements des vitrines de l'hospitalité durable, où excellence du service et sobriété énergétique se complètent.

Cette stratégie s'inscrit dans une vision plus large où l'industrie hôtelière africaine pourrait devenir un laboratoire de solutions énergétiques transposables à d'autres secteurs du continent.

PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Parallèlement aux efforts de décarbonation énergétique, Atlantic Group déploie une approche complémentaire axée sur la préservation des écosystèmes naturels et la transformation des déchets en ressources. Les initiatives de protection de la biodiversité et les projets d'économie circulaire complètent la stratégie environnementale globale du groupe.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Atlantic Group est convaincu que la performance économique doit aller de pair avec la protection des écosystèmes. Les actions en faveur de la biodiversité s'appuient sur une approche pragmatique : préserver, restaurer et valoriser les ressources naturelles des territoires d'implantation. La Fondation Atlantic Group joue un rôle moteur à travers des programmes emblématiques : préservation des mangroves à Assinie, journées de reboisement organisées annuellement, et mise en valeur du patrimoine forestier du groupe.

Notre responsabilité va bien au-delà de nos activités industrielles : elle consiste à protéger les écosystèmes qui soutiennent la vie et le développement de nos communautés. Chaque arbre planté, chaque mangrove restaurée, est un pas de plus vers un avenir plus résilient pour l'Afrique et ses habitants. À travers la Fondation Atlantic Group, nous mettons en œuvre des initiatives qui allient restauration écologique, sensibilisation des populations locales et partenariats avec les ONG spécialisées. Ces actions concrètes contribuent non seulement à la lutte contre le changement climatique, mais aussi à la préservation du patrimoine naturel qui fait la richesse de nos territoires. Nous croyons fermement que protéger la biodiversité, c'est investir dans l'avenir de nos enfants et dans la prospérité durable de notre continent.

PROJET DE PRÉSERVATION DES MANGROVES EN CÔTE D'IVOIRE

À Assinie, une initiative de la Fondation Atlantic Group mise sur la nature pour lutter contre le réchauffement climatique.

Un patrimoine naturel en danger critique

En Côte d'Ivoire, les mangroves ont subi une dégradation spectaculaire : de près de 500 km² dans les années 1970, elles ne couvraient plus que 30 km² en 2013. Cette perte de 94% en moins d'un demi-siècle représente une véritable catastrophe écologique.

À Assinie, station balnéaire emblématique du pays, les pressions urbaines, les constructions touristiques en bord de lagune et la surexploitation des ressources ont profondément fragilisé cet écosystème. Paradoxalement, les pêcheurs locaux - qui savent que « c'est sous ces bois que se reproduisent les poissons » - figurent parmi les premiers défenseurs de ce patrimoine naturel menacé.

Un projet emblématique porté par la Fondation Atlantic Group

La Fondation Atlantic Group a lancé un projet de restauration des mangroves d'Assinie en partenariat avec la Clinton Foundation, AGROMAP et la Mairie d'Assinie. Ce programme illustre la conviction d'Atlantic Group que la croissance économique doit aller de pair avec la protection des écosystèmes.

Le projet repose sur quatre piliers stratégiques :

1. **Reboisement ciblé** des zones dégradées avec des espèces locales adaptées ;
2. **Sensibilisation et éducation** des communautés aux bénéfices écologiques et économiques des mangroves ;
3. **Renforcement** des capacités locales via des formations sur la gestion durable et l'entretien des plantations ;
4. **Mise en place** d'un système de suivi scientifique afin de mesurer l'efficacité des mesures et d'adapter les pratiques.

L'approche choisie se veut holistique et inclusive, transformant les populations riveraines en gardiens actifs de leur environnement et consolidant leur rôle dans la lutte contre le changement climatique.

Un enjeu global de climat et de biodiversité

Au-delà d'Assinie, la préservation des mangroves s'inscrit dans un combat mondial. Ces forêts maritimes couvrent à peine 0,1% de la surface terrestre, mais stockent près de 10% du carbone organique mondial. Leur capacité de séquestration est 3 à 4 fois supérieure à celle des forêts tropicales, en faisant de véritables «puits de carbone bleus». Elles constituent aussi des boucliers naturels : en réduisant jusqu'à 70% la hauteur des vagues, elles protègent près de 18 millions de personnes dans le monde contre les inondations et l'érosion côtière.

La Côte d'Ivoire, dont les côtes sont particulièrement exposées à la montée des eaux, bénéficie directement de cette restauration, qui est autant une urgence écologique qu'une priorité socio-économique.

Un plan de restauration ambitieux et durable

Le programme prévoit la production et la plantation de 30 000 plants sur deux ans, organisées lors des périodes de marée basse pour maximiser le taux de survie des palétuviers. En parallèle, des campagnes de sensibilisation intensives mobiliseront les leaders communautaires, les pêcheurs, les hôteliers et les autorités locales, afin d'ancrer durablement les bonnes pratiques.

L'impact est double : écologique avec la restauration d'habitats naturels, la séquestration carbone accrue et le renforcement de la résilience côtière ; social avec la création d'emplois temporaires, la diversification des revenus des communautés et le renforcement des savoir-faire locaux. Ces actions s'inscrivent pleinement dans la stratégie ESG du groupe, où chaque projet combine innovation, inclusion et durabilité.

Un modèle à répliquer

Le projet d'Assinie dépasse largement les frontières locales. Il illustre le potentiel des solutions fondées sur la nature, capables de concilier lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité et développement économique. L'expérience acquise pourrait servir de modèle pour d'autres zones côtières d'Afrique de l'Ouest, où la restauration des mangroves représente un investissement à la fois écologique et économique, particulièrement stratégique pour les générations futures.

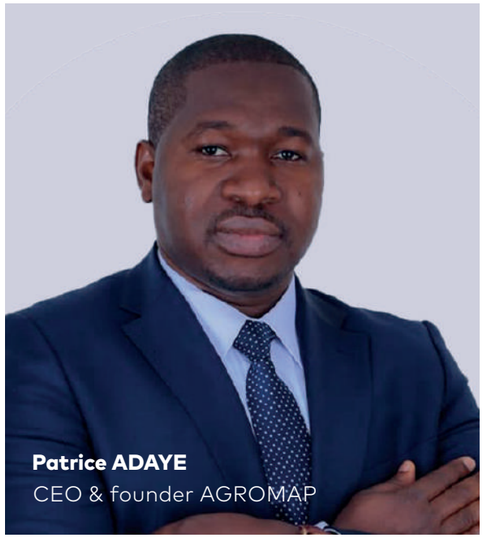

Patrice ADAYE
CEO & founder AGROMAP

“AGROMAP est honorée de collaborer avec la Fondation Atlantic Group dans le cadre du projet de restauration de la mangrove à Assinie. En tant qu'entreprise spécialisée dans l'implémentation des solutions fondées sur la nature, à travers des projets d'agroforesterie, de reforestation communautaire et de restauration de mangrove, notre intervention sur ce projet permettra de mobiliser les savoirs locaux, structurer une pépinière de propagules performante, et engager les communautés riveraines dans une dynamique durable de restauration écologique.

Grâce à des approches inclusives et participatives, nous envisageons de replanter 30 000 plants de mangroves tout en créant des emplois temporaires et surtout assurer un accompagnement des populations vers la diversification de leurs sources de revenus. Ce projet incarne notre vision : celle d'une restauration à fort impact social, économique et environnemental. Nous saluons l'engagement de la Fondation Atlantic Group et réaffirmons notre volonté de bâtir ensemble des écosystèmes résilients avec des communautés autonomes.”

PROGRAMME «1 ARBRE, 1 AVENIR»

En 2024, la Fondation Atlantic Group a lancé en Côte d'Ivoire la première édition de son programme «1 Arbre, 1 Avenir», mobilisant près de 200 collaborateurs de toutes les entités du groupe. À Agboville, plus de 2 hectares de forêts ont été restaurés grâce à la plantation du framire (Terminalia ivorensis), un arbre emblématique des forêts ouest-africaines.

En 2025, l'initiative a pris une dimension panafricaine à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement et de la Journée mondiale de lutte contre la désertification. Elle a été dupliquée au Cameroun, à Madagascar et au Mali, avec le choix d'essences locales adaptées à chaque écosystème.

Les résultats sont significatifs : 2,5 hectares reboisés, plus de 2 800 plants et 10 000 propagules mises en sol, et l'implication de plus de 180 collaborateurs. Au-delà de son impact écologique avec une capture estimée à 24 tonnes de CO_2 par an, l'opération a permis de sensibiliser chacun à l'importance de gestes durables.

Les participants ont reçu des crayons écologiques contenant des graines, prolongeant symboliquement l'action individuelle au-delà de la journée de plantation.

Ce programme a vocation à devenir un rendez-vous annuel dans toutes nos implantations, illustrant la volonté d'Atlantic Group de bâtir un patrimoine forestier durable et de mobiliser ses collaborateurs, partenaires et communautés autour d'un objectif partagé : préserver la planète et préparer l'avenir.

En conjuguant mobilisation collective et impact écologique mesurable, "1 Arbre, 1 Avenir" s'affirme désormais comme un rendez-vous annuel majeur dans l'agenda environnemental d'Atlantic Group. L'ambition est claire : bâtir un patrimoine forestier durable, lutter contre la déforestation et la désertification, et mobiliser collaborateurs, partenaires et communautés autour d'un objectif commun — préserver la planète et préparer l'avenir.

VALORISATION DU PATRIMOINE FORESTIER

Au cœur de la Côte d'Ivoire, 1 200 hectares de forêts tropicales hier considérés comme une réserve foncière deviennent aujourd'hui un actif stratégique dans l'économie mondiale du carbone, illustrant parfaitement la mutation des modèles économiques face à l'urgence climatique.

Un contexte régional alarmant

Cette initiative intervient dans un contexte particulièrement préoccupant pour l'Afrique de l'Ouest. Selon un récent rapport de Mighty Earth, le Cameroun - cinquième producteur mondial de cacao - traverse la plus grave crise de déforestation de son histoire. L'année 2024 a enregistré des pertes forestières record, certains districts perdant jusqu'à 43% de leur couverture depuis 2020. Cette situation dramatique, alimentée par l'expansion cacaoyère, menace directement les habitats d'espèces emblématiques comme les gorilles des plaines de l'Ouest et les éléphants de forêt.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : TRANSFORMER LES DÉCHETS EN RESSOURCES

L'économie circulaire est au cœur de la stratégie ESG d'Atlantic Group. L'objectif est qu'aucun sous-produit ne soit perdu, mais au contraire valorisé dans une logique de durabilité, d'efficacité et de création de valeur partagée. La circularité devient ainsi un véritable levier économique, permettant de réduire les coûts opérationnels tout en répondant aux attentes croissantes en matière de durabilité et de traçabilité.

INITIATIVES CACAOYÈRES : DE LA CABOSSE AU BIOCHAR

L'industrie cacaoyère génère annuellement 700 000 tonnes de déchets, principalement constitués de cabosses. Jusqu'à récemment, 75% de ces résidus étaient simplement abandonnés, contribuant à la dégradation des sols. Cette réalité a incité Atlantic Group à repenser la gestion de ses déchets agricoles.

Le biochar, cette matière noire riche en carbone obtenue par pyrolyse de biomasse, représente une alternative révolutionnaire à la valorisation des déchets. Ses applications multisectorielles en font un matériau d'avenir : substitut au sable dans les mortiers de construction, additif dans l'argile jusqu'à 50%, amendement agricole révolutionnaire améliorant la rétention d'eau et l'aération des sols.

Atlantic Group projette de construire deux unités de production en Côte d'Ivoire. La première, à San Pedro, produira 10 000 tonnes annuelles pour un investissement de 25 millions d'euros, tandis que celle de Guitry générera 5 000 tonnes avec un budget de 15 millions d'euros. Ces installations traiteront ensemble 60 000 tonnes de déchets agricoles par an.

L'impact environnemental est considérable : chaque tonne de biochar produite évite entre 1 et 4 tonnes d'émissions de CO2. Les deux unités permettront d'éviter entre 15 000 et 60 000 tonnes de CO2 annuellement, tout en créant 50 emplois directs et 500 emplois indirects.

Le projet pilote débutera avec une capacité de 2000T.

Cette dynamique s'inscrit dans un mouvement mondial. De l'Amazonie brésilienne où des projets pilotes transforment les résidus de palmiers, aux Philippines où la balle de riz devient biochar, cette technologie gagne du terrain. En Europe, plusieurs pays nordiques intègrent déjà le biochar dans leurs stratégies de décarbonation agricole.

Au-delà des bénéfices économiques et environnementaux, le biochar incarne une philosophie nouvelle : celle de l'économie circulaire appliquée à l'agriculture.

Transformation des sous-produits en ressources

L'usine Atlantic Cocoa Corporation (ACC) au Cameroun déploie une stratégie ambitieuse pour transformer ses sous-produits en ressources économiques et énergétiques :

- **Recyclage des emballages cartons :**
en partenariat avec UNIVERS PRESS et AGROCAM, ACC a recyclé 28 000 cartons représentant 13,35 tonnes de matière première. Ces cartons sont transformés en alvéoles d'œufs, créant une nouvelle chaîne de valeur tout en réduisant les déchets d'emballage.

- **Valorisation des sous-produits agricoles :**
2 596 tonnes de coques de cacao sont utilisées comme fertilisant naturel pour les plantations. Ces coques seront bientôt revalorisées comme biomasse pour alimenter une chaudière, réduisant ainsi la consommation d'énergies fossiles et l'empreinte carbone de l'usine.

- **Réutilisation industrielle :**
plus de 110 tonnes de coproduits (masse, tourteaux, poudre et nibs de cacao) trouvent une seconde vie dans l'alimentation animale, tandis que 2,53 tonnes de beurre de cacao sont destinées à l'industrie cosmétique locale.

- **Gestion durable de l'eau :**
la mise en place d'une station interne de traitement des eaux usées permettra bientôt leur recyclage pour des usages non alimentaires, limitant ainsi le prélèvement sur les ressources locales.

- **Innovation biochar :**
un projet pilote vise à transformer les cabosses de cacao en amendement agricole haute performance. Intégré au programme PROSPEROUS FARMERS, il démontre comment la circularité peut directement bénéficier aux producteurs locaux.

En 2024, Atlantic Cocoa et Cimpor ont signé une convention stratégique au Cameroun. Les déchets issus de la transformation du cacao (coques, résidus) seront utilisés par Cimpor comme combustible alternatif.

- **2 596 tonnes**
  de coques de cacao
  → engrais naturel et future biomasse énergétique

- **110 tonnes**
  de coproduits cacao
  → réutilisés dans l'alimentation animale

- **2,53 tonnes**
  de beurre de cacao
  → destinées à la cosmétique locale

- **50 %**
  de réduction
  des importations de charbon grâce au partenariat ACC - Cimpor

- **30 %**
  des sacs de ciment recyclés
  par SCCI

- **28 000**
  cartons recyclés
  → 13,35 tonnes transformées en alvéoles d'œufs

100 %

- **des déchets**
  valorisables
  (bandes de convoyeurs, ferraille, bois)
  réintroduits dans des circuits de revalorisation

- **des huiles**
  usagées
  collectées et régénérées

CIMENTERIE : RECYCLAGE ET VALORISATION DES SOUS-PRODUITS

Dans une industrie cimentière souvent considérée comme l'une des plus impactantes pour l'environnement, SCCI démontre qu'il est possible d'allier performance industrielle et responsabilité environnementale. L'entreprise a engagé depuis 2024 une politique volontariste d'économie circulaire, fondée sur la réduction, le recyclage et la valorisation de ses déchets.

- **Recyclage des sacs de ciment usagés :** grâce à un partenariat avec Recyclage CI, les sacs en polypropylène et en kraft sont collectés sur les chantiers et auprès des distributeurs. Ils sont ensuite transformés en granulés plastiques réutilisables dans l'industrie de la plasturgie. En 2024, près de 30 % des volumes produits ont ainsi été recyclés.

- **Gestion responsable des huiles et graisses industrielles :** 100 % des huiles usagées de la cimenterie ont été collectées et régénérées pour redevenir des huiles et graisses de moteurs, évitant ainsi leur rejet nocif dans l'environnement.

- **Valorisation des déchets solides :** SCCI applique une politique stricte de tri et de réintégration de ses déchets industriels. Les bandes de convoyeurs, ferrailles et bois issus des opérations ont été recyclés à 100 %, alimentant des filières locales de revalorisation.

« À la SCCI, nous considérons que chaque déchet est une ressource potentielle. Notre engagement pour l'économie circulaire repose sur une conviction simple : nous avons la responsabilité de repenser nos procédés pour réduire notre empreinte écologique tout en créant de la valeur locale. Le recyclage de nos sacs, la régénération de nos huiles et la revalorisation de nos déchets solides ne sont qu'un début. Nous travaillons déjà à étendre ces pratiques afin de faire de la cimenterie un modèle d'industrie durable en Afrique de l'Ouest. »

03

L'engagement d'Atlantic Group en faveur du développement durable trouve sa pleine expression dans sa politique de ressources humaines et d'impact social. Au-delà de la mesure et de la réduction de son empreinte environnementale, le groupe place l'humain au cœur de sa stratégie de transformation, convaincue que la performance durable repose sur l'excellence opérationnelle, le développement des talents et l'engagement des communautés.

Cette approche intégrée se déploie selon quatre axes complémentaires : la protection et la sécurisation des environnements de travail, la promotion d'une culture d'excellence et de qualité, l'investissement dans les compétences et les talents, et enfin l'engagement sociétal porté par la Fondation Atlantic Group. Cette progression - sécuriser, former, exceller, transformer - illustre la maturité d'Atlantic Group dans sa responsabilité sociale et sa contribution au développement des territoires africains.

ENGAGER LES FEMMES ET LES HOMMES

Introduction 83

Faire de la santé et de la sécurité les fondations de l'excellence industrielle 87

Promouvoir la culture de la qualité et de l'excellence 91

Investir dans les talents pour construire l'avenir africain 95

Étendre notre impact : l'engagement sociétal comme prolongement naturel de nos valeurs 98

INDICATEURS SOCIAUX

KPI (Key Performance Indicator) ou Indicateur clé de performance : Mesure une action (ou son impact) dans le temps et sert à la prise de décision et l'évaluation des actions. Il peut être vérifié par un service un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

COLLABORATEURS DU GROUPE

NOMBRE DE COLLABORATEURS (CDI/ CDD/ INTÉRIM)

114 (siège)

774 (industries)

1 856 (banques et assurances)

AGE MOYEN

38 ANS (siège)

38 ANS (industries)

39 ANS (banques et assurances)

ANCIENNETÉ MOYENNE

2 ANS (siège)

2 ANS (industries)

7 ANS (banques et assurances)

TAUX DE TURNOVER

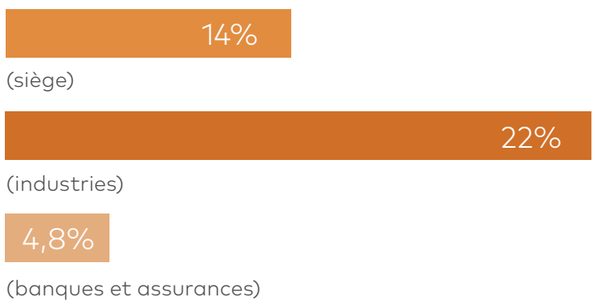

RÉPARTITION PAR GENRE

2 744
Effectif Groupe

39% Femmes / 61% Hommes

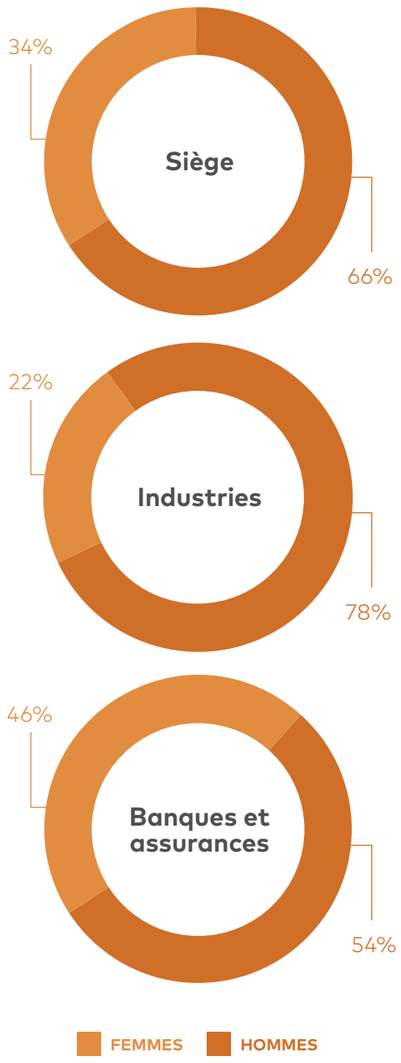

SANTÉ ET SÉCURITÉ

NOMBRE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

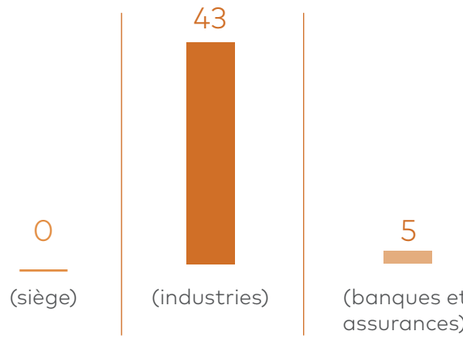

TAUX DE CONFORMITÉ AUX NORMES DE SÉCURITÉ

96% (ciment et cacao)

97% (banques et assurances)

FORMATION, AVANTAGES ET BIEN-ÊTRE

COLLABORATEURS COUVERTS PAR LES CONVENTIONS COLLECTIVES

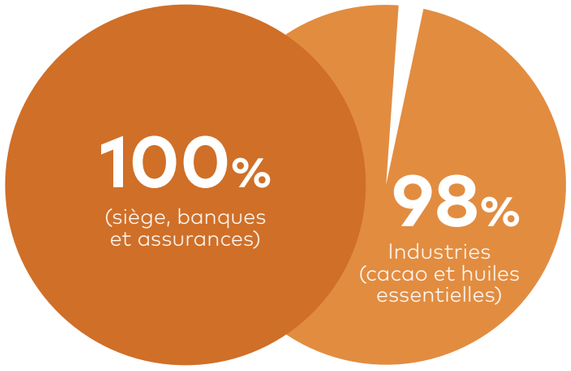

HEURES DE FORMATION CUMULÉES À L'ANNÉE

88H (siège)

290H (industries)

2 280H (banques et assurances)

HEURES DE FORMATION ANNUELLE PAR SALARIÉ

2H / AN / SALARIÉ (industries)

2,7H / AN / SALARIÉ (banques et assurances)

TAUX DE RÉALISATION

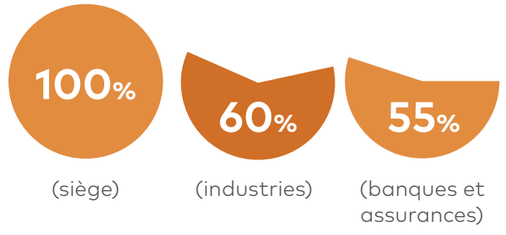

FAIRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ LES FONDATIONS DE L'EXCELLENCE INDUSTRIELLE

DES RÉSULTATS 2024 QUI TÉMOIGNENT DE NOS PROGRÈS

L'évolution de ces indicateurs révèle une amélioration structurelle de nos pratiques. La réduction de 58% des accidents chez SCCI, conjuguée aux performances exemplaires d'ACC Cameroun, démontre l'efficacité de notre approche intégrée. Cette dynamique s'inscrit dans notre engagement ESG 2030 de réduire de 75% les accidents avec arrêt, objectif qui guide l'ensemble de nos investissements en prévention et formation.

Indicateurs de performance 2024

En 2024, nos activités industrielles témoignent d'une amélioration notable de nos performances sécuritaires. SC CI (Société de Ciment Côte d'Ivoire) a enregistré une réduction significative de 58% du nombre d'accidents du travail, passant de 43 accidents en 2023 à 18 en 2024, démontrant l'efficacité de nos mesures préventives. ACC Cameroun affiche des résultats exemplaires avec 25 accidents du travail et un taux de fréquence remarquablement bas de 0,027%.

Nos systèmes de reporting des incidents permettent une surveillance active avec 419 incidents signalés en 2024 chez SC CI et 90 chez ACC Cameroun, reflétant une culture de transparence et de prévention bien ancrée.

Le taux de conformité aux normes de sécurité atteint 100% chez SC CI et 86% chez ACC Cameroun, illustrant notre engagement vers l'excellence opérationnelle.

Dans le cadre de notre stratégie ESG 2030, nous nous sommes fixé l'objectif ambitieux de réduire de 75% le nombre d'accidents au travail avec arrêt, démontrant notre engagement concret pour l'amélioration continue des conditions de travail. L'engagement de nos managers de proximité est essentiel dans cette démarche. Ils sont formés pour identifier les situations à risque, mettre en place les mesures correctives nécessaires et accompagner leurs équipes dans l'adoption des bons réflexes sécuritaires.

Cette culture de la sécurité partagée, renforcée par des formations obligatoires en santé et sécurité au travail déployées dans l'ensemble de nos entités, contribue à créer un environnement de travail où chaque collaborateur peut s'épanouir en toute sérénité.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN DANS NOS FILIÈRES INDUSTRIELLES

Parce que chaque environnement de production présente ses propres contraintes et ses propres risques, Atlantic Group a fait le choix d'une approche QHSE intégrée et adaptée à chaque filière. L'objectif est le même partout : protéger la santé et la sécurité des collaborateurs, assurer la qualité des produits, et minimiser l'impact sur l'environnement.

Qu'il s'agisse du cacao, du ciment ou de la minoterie, nos équipes déploient des politiques de prévention, de sensibilisation et de contrôle qui visent à instaurer une véritable culture de sécurité partagée. Ces actions concrètes témoignent d'un engagement collectif : faire de nos sites de production des environnements de travail sûrs, responsables et durables.

INDUSTRIE DU CACAO : INSTAURER UNE CULTURE DE LA SANTÉ & SÉCURITÉ STRUCTURÉE ET PARTAGÉE

Dès ses premières phases, Atlantic Cocoa Corporation Côte d'Ivoire a mis en place un Système de Management QHSE structuré et intégré, garantissant une performance maîtrisée et responsable. Les initiatives phares incluent :

La création d'un Comité Santé et Sécurité au Travail (CSST) pour impliquer directement les parties prenantes internes ;

La fourniture et le suivi rigoureux des équipements de protection individuelle (EPI) ;

La sensibilisation continue des collaborateurs aux bonnes pratiques de prévention ;

Le renforcement des mesures d'hygiène et de contrôle sur les infrastructures, zones sensibles et personnels ;

L'élaboration en cours d'un Plan d'Opération Interne (POI) et d'une étude des dangers.

La mise en œuvre de cette culture QHSE partagée s'appuie sur l'expertise et l'engagement de dirigeants expérimentés, à l'image de Magnafie Bamba.

Notre priorité absolue est de protéger nos collaborateurs tout en garantissant la qualité et la sécurité de nos opérations. Avec l'implication du CSST et la sensibilisation continue des équipes, nous construisons une véritable culture QHSE partagée. La mise en place du POI et de l'étude des dangers traduit notre volonté d'anticiper et de maîtriser les risques, au bénéfice des travailleurs comme de l'environnement.

Cette approche proactive illustre la capacité d'Atlantic Group à intégrer les enjeux de durabilité dès la conception de ses nouvelles activités industrielles.

Ahmed BAITECHE
Directeur QHSE - SCCI

Chez SCCI, la sécurité n'est pas une contrainte mais une valeur que nous incarnons au quotidien. En renforçant la prévention et en instaurant une culture de vigilance partagée, nous faisons de chaque collaborateur un acteur clé de la sécurité et de la protection de l'environnement.

INDUSTRIE DU CIMENT : FAIRE DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT DES PRIORITÉS QUOTIDIENNES

En 2024, la Société de Ciment de Côte d'Ivoire (SCCI) a confirmé son ambition de conjuguer performance industrielle, protection des collaborateurs et respect de l'environnement. L'entreprise a renforcé son système QHSE, convaincue que la compétitivité durable repose autant sur l'excellence opérationnelle que sur la responsabilité sociétale.

La politique HSE accorde une place centrale à la vie humaine, à la santé et à la préservation de l'environnement. L'année 2024 a été marquée par :

Le renforcement
des programmes de formation et de sensibilisation ;

L'organisation
d'exercices d'évacuation ;

Le développement
d'une culture collective de vigilance et de responsabilité partagée.

Ces efforts ont permis de réduire les accidents de travail et de consolider une vigilance quotidienne à tous les niveaux.

INDUSTRIE MEUNIÈRE : BÂTIR UN SYSTÈME FIABLE DÈS LA MISE EN SERVICE

À l'occasion de son lancement, Atlantic Moulin Bénin (AMB) met en place un système intégré QHSE visant à garantir la conformité de ses produits, la santé et la sécurité de ses collaborateurs, et la protection de l'environnement.

Ce système repose sur plusieurs leviers essentiels :

L'identification et l'évaluation
systématique des risques présents sur site ;

L'adoption
de mesures de prévention et de protection (EPI, consignes de sécurité, exercices d'évacuation) ;

La sensibilisation
continue des équipes à la culture sécurité ;

La mise en place
d'une traçabilité rigoureuse pour renforcer la confiance des consommateurs.

Avec cette démarche, AMB fait de la sécurité et de la qualité des produits des priorités dès sa phase de démarrage, contribuant ainsi à ancrer durablement une culture QHSE au sein de la filière meunière.

FILIÈRE ASSURANCE : MOBILISER LA JEUNESSE MALGACHE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES

En avril 2025, AFG Assurances Madagascar, avec le soutien de la Fondation Atlantic Group, a officiellement lancé son programme phare de responsabilité sociétale : le projet « Jeune Innovateur pour la Prévention (JIP) ». Ce lancement s'est tenu à Antananarivo lors de la visite exceptionnelle de Jean TODT, envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la sécurité routière.

Le projet JIP ambitionne de mobiliser les jeunes Malgaches de 18 à 40 ans autour de trois enjeux majeurs pour le pays : la sécurité routière, la prévention contre les vols et la lutte contre les incendies domestiques. Par l'innovation sociale, la créativité artistique et le recours au numérique, JIP veut générer des solutions accessibles et durables, capables de transformer les comportements individuels et collectifs.

Au-delà de la sensibilisation, le programme s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable (ODD 3 et ODD 11) en offrant aussi des perspectives professionnelles : mentorat, stages et incubation des meilleures initiatives issues du concours qui sera organisé dès l'an prochain. Ce dispositif vise à bâtir une génération consciente, engagée et créative, faisant de la jeunesse un levier de changement sociétal.

Le lancement, bien que symbolique cette année, a permis de poser les bases d'un programme annuel structuré. Les prochaines étapes incluent la mobilisation des établissements scolaires, universités et quartiers populaires, afin d'ancrer cette démarche dans la vie quotidienne des communautés. À travers JIP, AFG Assurances Madagascar confirme son rôle d'assureur engagé, catalyseur d'initiatives citoyennes et acteur clé du développement durable dans le pays.

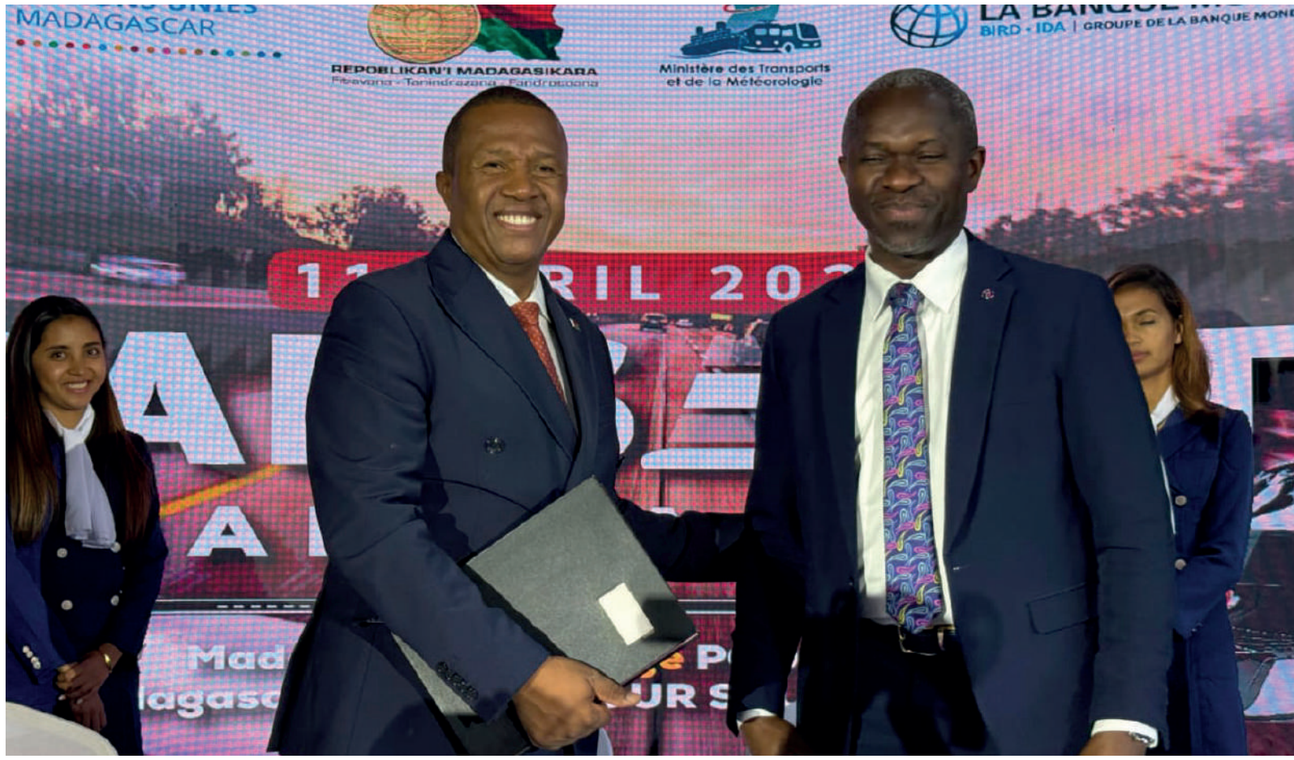

La maîtrise des risques et la protection des collaborateurs constituent les fondations indispensables sur lesquelles s'édifie l'excellence opérationnelle. Cette culture de sécurité, une fois ancrée, permet naturellement de viser plus haut : faire de la qualité et de l'excellence des standards partagés dans toutes nos filières industrielles.

PROMOUVOIR LA CULTURE DE LA QUALITÉ ET DE L'EXCELLENCE

Chez Atlantic Group, la qualité transcende la simple conformité réglementaire pour devenir un différenciateur stratégique. Cette approche holistique, qui place la rigueur et l'amélioration continue au cœur des opérations, constitue l'un des piliers de notre compétitivité internationale et de la confiance que nous inspirent nos partenaires.

Elle se traduit par la recherche permanente de l'excellence, la conformité stricte aux standards internationaux, et la mise en place de systèmes de management robustes qui garantissent la sécurité des produits, la satisfaction des clients et la durabilité des opérations.

Qu'il s'agisse du cacao, du ciment ou de la minoterie, nos filiales s'engagent à offrir des produits fiables et sûrs, en plaçant la rigueur, la transparence et l'amélioration continue au cœur de leurs démarches. Cette culture commune d'exigence, portée par nos collaborateurs, constitue l'un des piliers essentiels de la compétitivité et de la réputation du Groupe à l'échelle internationale.

INDUSTRIE DU CACAO : GARANTIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA CONFORMITÉ INTERNATIONALE

Atlantic Cocoa Corporation Côte d'Ivoire (ACC CI) a franchi des étapes majeures dans le renforcement de son système qualité. L'entreprise a obtenu la certification ISO 9001:2015, gage de rigueur organisationnelle, ainsi que la certification FSSC 22000 (version 6), garantissant la sécurité sanitaire des produits à base de cacao. Ces démarches sont complétées par la mise en œuvre stricte des bonnes pratiques de fabrication (PRP/OPRP), la maîtrise des points critiques de contrôle (CCP), et le déploiement de contrôles renforcés tout au long de la chaîne de production. ACC CI a également obtenu les certifications Kosher et Halaal, confirmant la conformité de ses produits aux standards internationaux les plus exigeants.

Atlantic Cocoa Corporation Cameroun (ACC Cameroun) place la sécurité alimentaire au cœur de ses priorités. Sa démarche repose sur six axes fondamentaux :

1. **Contrôle rigoureux** des matières premières dès leur réception ;
2. **Maîtrise des procédés** de transformation (cassage, torréfaction, broyage, pressage, pulvérisation, conditionnement) avec des paramètres stricts ;
3. **Hygiène industrielle renforcée** par l'application du zoning, la séparation stricte des zones propres et sensibles, et des nettoyages quotidiens ;
4. **Gestion proactive des allergènes et contaminants**, incluant le contrôle des emballages et la détection de résidus chimiques ou métaux lourds ;
5. **Traçabilité complète** et gestion des non-conformités, avec un système de retrait ou de rappel rapide conforme aux standards internationaux ;
6. **Formation continue** du personnel pour développer une véritable culture partagée de la sécurité alimentaire.

Alban Brice YOUNGOUA KWEMO
Directeur QHSE - ACC Cameroun

"La sécurité alimentaire ne se limite pas à respecter des normes comme FSSC 22000 ou HACCP. C'est avant tout une discipline partagée par tous, du réceptionniste de fèves à l'opérateur d'empotage, en passant par le laborantin. Chaque collaborateur est un maillon essentiel de cette chaîne de vigilance. C'est cette exigence collective qui nous permet de garantir des produits sûrs, traçables et exportables vers les marchés les plus exigeants d'Europe, d'Amérique ou d'Asie. Nous investissons massivement dans la formation et la sensibilisation car, au-delà des procédures, c'est la culture et l'état d'esprit de nos équipes qui font la différence. C'est ainsi que nous faisons du respect des normes un véritable levier de compétitivité durable et de confiance auprès de nos clients."

INDUSTRIE DU CIMENT : FAIRE DE LA QUALITÉ UNE EXIGENCE QUOTIDIENNE

À la Société de Ciment de Côte d'Ivoire (SCCI), chaque sac de ciment reflète la même exigence de performance, de régularité et de conformité. L'entreprise s'appuie sur un plan de contrôle qualité strict, aligné aux normes en vigueur, et sur une politique axée à la fois sur l'écoute des besoins du marché et sur l'amélioration continue des procédés.

En 2024, cette exigence s'est traduite par une assistance technique renforcée, une communication transparente avec les parties prenantes et une innovation constante dans les processus de production. Les audits externes menés par les organismes gouvernementaux ont confirmé la robustesse du système qualité, la fiabilité des pratiques HSE et l'excellence des résultats obtenus, confortant la position de SCCI comme référence dans l'industrie du ciment en Côte d'Ivoire.

Dominique N'GATCHA
Responsable QHSE - SCCI

La qualité n'est pas une option pour SCCI, mais une exigence quotidienne. Nos équipes s'engagent à suivre des procédures rigoureuses afin de garantir la fiabilité de chaque produit livré à nos clients. Les résultats obtenus lors des audits externes témoignent de la solidité de notre démarche et de notre volonté d'amélioration continue. Nous croyons que la qualité doit être mesurée à la fois par la performance technique et par la confiance que nous inspirons à nos partenaires. C'est cette double exigence qui nous permet d'être un acteur de référence dans le secteur cimentier en Côte d'Ivoire.

INDUSTRIE MEUNIÈRE : ADOPTER LA QUALITÉ DÈS LA CONSTRUCTION DE L'USINE

Bien que toujours en construction, Atlantic Moulin Bénin (AMB) intègre déjà la qualité comme un pilier central de sa stratégie industrielle. L'usine prévoit la mise en œuvre d'un système de management qualité aligné sur les standards internationaux, garantissant dès sa mise en service la conformité des produits, la sécurité sanitaire et la traçabilité à chaque étape de la production.

Le dispositif repose sur un contrôle rigoureux des matières premières, procédés et produits finis, ainsi que sur la mise en place d'outils de suivi et de traçabilité complète. Cette anticipation démontre la volonté d'AMB de construire une usine qui ne soit pas seulement performante mais aussi durable et responsable.

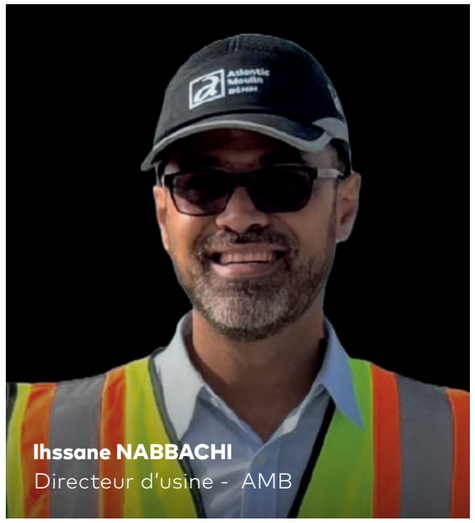

Ihssane NABBACHI
Directeur d'usine - AMB

Chez AMB, notre ambition ne se limite pas à produire de la farine de qualité : nous avons aussi la responsabilité de le faire de manière durable et efficiente. Cela signifie que chaque processus – de la construction de l'usine à la future exploitation – doit intégrer une gestion rigoureuse de l'énergie, de l'eau et des déchets. La maîtrise de ces ressources est essentielle non seulement pour notre compétitivité, mais aussi pour la préservation de l'environnement et le bien-être des communautés locales. En anticipant ces enjeux dès aujourd'hui, nous assurons la pérennité de nos activités et alignons AMB sur les standards internationaux de durabilité. C'est à travers cette discipline et l'engagement collectif de nos équipes que nous visons à faire d'AMB une référence régionale en matière de performance industrielle responsable.

La qualité est une dynamique collective qui fédère toutes les filiales d'Atlantic Group autour d'un objectif commun : offrir aux marchés des produits sûrs, fiables et conformes aux normes les plus exigeantes, tout en intégrant les principes de durabilité et de responsabilité. Qu'il s'agisse du cacao, du ciment ou de la minoterie en construction, chaque industrie incarne cette même ambition : faire de la qualité et de l'excellence un levier de compétitivité durable et de confiance partagée.

L'excellence opérationnelle et la qualité des produits ne sauraient être durables sans un investissement constant dans les compétences et le développement des talents. C'est pourquoi Atlantic Group fait de la formation continue l'un des piliers stratégiques de sa politique de ressources humaines, convaincue que la performance de demain se construit par l'apprentissage d'aujourd'hui.

INVESTIR DANS LES TALENTS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR AFRICAIN

L'excellence opérationnelle et la durabilité reposent sur un capital humain qualifié et engagé. Atlantic Group déploie une stratégie ambitieuse de développement des compétences qui associe innovation pédagogique, équité d'accès et alignement sur les enjeux stratégiques du groupe. Cette vision long terme fait de chaque collaborateur un acteur de la transformation durable du continent.

DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS EN 2024

Entité	Nb d'heures de formations annuelles cumulées		Effectif		Nb d'heures de formations annuelles par effectifs		Formations obligatoires		Taux de réalisation des formations	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Siège		88	88	114		0,77	0	0		100%
AFG Bank CI	600	1 337	629	603	0,95	2,22	3	3	85%	47%
AFG Bank Mali	340	334	150	175	2,27	1,91	2	2	97%	86%
AFG A.vie Bénin	51	95	17	19	3	5	4	8	100%	100%
AFG IARDT Cam.	150	344	42	48	3,57	7,17	0	1	36,9%	12,7%
AF Assur Com.		170	15	17		10		1		100%
ACC Cameroun	228	290	139	145	1,64	2	10	12		60%
TOTAL	**2 593**	**2 658**	**2 492**	**2 744**	**2,04**	**2,27**	**19**	**27**		**56%**

Ces résultats traduisent l'accélération de notre politique de développement des compétences. Avec 88h de formation en cumulée soit 0,8h de formation par collaborateur et un taux de réalisation de 100%, Atlantic Group confirme son engagement à faire de l'apprentissage continu un levier de performance et d'épanouissement professionnel. La répartition par genre met en évidence notre volonté d'équité : 65% des heures de formation ont été dispensées aux hommes et 35% aux femmes. Dans nos filiales, le déploiement progressif se poursuit avec AFG Bank Côte d'Ivoire qui a enregistré 2,22 heures de formation par salarié, marquant une étape clé dans la diffusion de notre culture d'apprentissage à l'échelle du Groupe.

UNE PLATEFORME DE FORMATION POUR L'ENSEMBLE DU GROUPE : AFG ACADEMY

C'est dans cette dynamique qu'a été créée AFG Academy, notre académie interne dédiée au développement des compétences. AFG Academy repose sur une approche de blended learning, combinant des formations présentielles et l'apprentissage digital via une plateforme LMS (Learning Management System). Cette solution permet de former 100 % de nos collaborateurs sans perturber leurs missions opérationnelles, tout en optimisant les coûts. Elle constitue le socle de notre stratégie d'apprentissage.

Sonia FOSSOU N'GUESSAN
Directrice de la formation
- AFG Holding

TROIS AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Notre stratégie de formation s'articule autour de trois axes complémentaires :

1. **WENOVATE :**
le déploiement de formations prioritaires pour soutenir la stratégie du Groupe, notamment sur l'excellence client, les techniques de vente et le coaching managérial ;

2. **AFG Academy :**
le développement de parcours qualifiants et certifiants, en partenariat avec des écoles reconnues, facilitant l'accès rapide à l'information et à l'autoformation ;

3. **Formations Groupe :**
l'optimisation de la qualité des formations en cohérence avec nos Orientations Générales de Formation, valorisant ainsi nos collaborateurs.

UNE INTÉGRATION DES ENJEUX ESG ET DURABLES

En partenariat avec l'équipe de formation et celle du capital humain d'AFG Holding, la plateforme d'e-learning AFG Academy intègre également un volet ESG aligné sur la stratégie de développement durable du Groupe, qui s'articule autour de 14 enjeux répartis en trois axes : gérer durablement les ressources naturelles, engager les hommes et les femmes, et renforcer la responsabilité du modèle d'affaires. Des programmes d'acculturation aux enjeux environnementaux et sociaux préparent ainsi nos équipes à promouvoir des financements à impact positif et à accompagner la transition vers une économie plus durable.

Dans le cadre de notre engagement vers la neutralité carbone, AFG Academy développe aussi des formations spécialisées sur les enjeux climatiques et les solutions de décarbonation, notamment via nos projets d'énergies renouvelables et d'économie circulaire. En parallèle, des formations obligatoires couvrant la cybersécurité, la protection des données, la lutte contre la corruption, et la santé-sécurité au travail sont systématiquement déployées dans l'ensemble de nos entités. Ce socle commun de compétences essentielles contribue à renforcer la conformité de nos pratiques avec nos 10 actions durables d'ici 2030.

Si la formation des collaborateurs constitue un investissement essentiel pour l'avenir du groupe, l'engagement d'Atlantic Group dépasse le cadre de l'entreprise pour s'étendre aux communautés et aux territoires. À travers la Fondation Atlantic Group, cet engagement prend une dimension sociétale, traduisant la conviction que la prospérité de l'entreprise et celle des sociétés africaines sont indissociables.

ÉTENDRE NOTRE IMPACT : L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL COMME PROLONGEMENT NATUREL DE NOS VALEURS

Si l'excellence opérationnelle et la formation constituent les fondements internes de notre responsabilité, l'engagement d'Atlantic Group trouve sa pleine expression dans son rayonnement sociétal. La Fondation Atlantic Group incarne cette conviction que la prospérité de l'entreprise et celle des communautés africaines sont indissociables, traduisant nos valeurs en actions concrètes et mesurables.

Depuis sa création en 2010, la Fondation Atlantic Group (FAG) œuvre pour un développement inclusif et durable dans les pays africains où le Groupe est implanté. Animée par une vision claire — une Afrique durable, sans inégalités, portée par une jeunesse d'excellence — elle agit à travers cinq axes stratégiques : l'éducation, la santé, le climat, l'inclusion financière, et l'art et la culture.

La Fondation incarne la volonté d'Atlantic Group de traduire ses valeurs en actions concrètes et mesurables au service des communautés. Grâce à l'engagement des collaborateurs et à la mobilisation des partenaires, Atlantic Group démontre que la performance économique peut et doit aller de pair avec un impact social positif et durable.

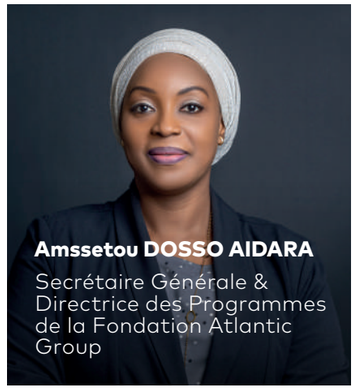

Amssetou DOSSO AIDARA
Secrétaire Générale & Directrice des Programmes de la Fondation Atlantic Group

La Fondation Atlantic Group est avant tout une aventure humaine et collective. Depuis 2010, nous avons démontré que lorsque l'entreprise et ses collaborateurs s'unissent pour agir, nous pouvons transformer durablement la vie de milliers de personnes. Nos projets sont conçus pour répondre à des besoins essentiels, mais aussi pour créer un véritable effet multiplicateur au sein des communautés : chaque école rénovée, chaque campagne de sensibilisation en santé infantile, chaque programme de formation financière est une semence plantée pour l'avenir.

Ce qui fait notre force, c'est l'implication des collaborateurs d'Atlantic Group qui, au-delà de leurs missions professionnelles, deviennent des acteurs de terrain aux côtés des bénéficiaires. Cette proximité renforce la pertinence et l'impact de nos actions. Nous avons la conviction que le développement durable passe par l'investissement dans la jeunesse, l'autonomisation des femmes et l'accès à des services essentiels pour tous.

En élargissant nos programmes à de nouveaux territoires, nous voulons bâtir une Afrique plus résiliente et équitable, où chaque individu a les moyens de réaliser son potentiel. La Fondation n'est pas seulement un bras social du Groupe, elle est aussi le reflet de notre vision d'entreprise responsable et engagée. C'est par la solidarité, l'innovation et la persévérance que nous continuerons à apporter des réponses concrètes aux défis de notre époque et à construire, pas à pas, un avenir meilleur pour tous.

BÂTIR UNE JEUNESSE D'EXCELLENCE

EDTECH, UNE SOLUTION DIGITALE DE SOUTIEN SCOLAIRE

Associant soutien scolaire et sensibilisation à l'éduction financière, l'entreprise ivoirienne EdTech propose une solution digitale innovante afin de répondre à 3 objectifs clés pour le développement économique, social et sociétal de tous les jeunes :

L'amélioration des compétences professionnelles : en préparant les jeunes à entrer sur le marché du travail avec des compétences pertinentes et recherchées. Cela comprend aussi une sensibilisation à la gestion responsable des ressources financières.

La réduction des inégalités éducatives : en offrant un soutien ciblé aux élèves issus de milieux défavorisés pour leur donner les mêmes chances de succès que leurs pairs.

La sensibilisation environnementale : en éduquant les élèves et leurs parents sur les enjeux environnementaux, et en les incitant à adopter des comportements responsables. Cela comprendra entre autres des visites de sites naturels et des ateliers pratiques sur la protection de l'environnement.

Le déploiement et l'accompagnement à l'utilisation de cette plateforme ont débuté en janvier 2025. C'est un projet prévu pour 12 mois avec des points de suivis réguliers et le relevé d'indicateurs de succès clés, tels que le taux de réussite scolaire aux examens de fin d'année, l'amélioration de la culture générale et l'application des bonnes pratiques environnementales et financières.

Le projet d'accès à la plateforme EDTECH CASE pour les enfants des employés de la Fondation Atlantic Group marque une étape significative dans leur engagement en faveur de l'éducation inclusive et innovante. En facilitant l'accès à des outils pédagogiques numériques de qualité, la fondation contribue activement à l'amélioration des compétences éducatives des jeunes apprenants, tout en soutenant les familles des employés.

UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC L'ATLANTIQUE INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL (AIBS) EN FAVEUR D'UN PROGRAMME D'ALTERNANCE

Afin de renforcer l'employabilité des jeunes talents, la Fondation a initié, en partenariat avec Atlantic Groupe et l'Atlantique International Business School (AIBS), un programme d'alternance innovant. Lancée fin 2024, cette initiative pionnière en Côte d'Ivoire et en Afrique subsaharienne, permet à la fois de rapprocher le monde académique de l'entreprise, de faciliter cette transition vers le monde professionnel pour les jeunes étudiants, et de constituer les nouveaux talents du groupe Atlantic.

Ce programme est destiné à **20 étudiants de niveau licence 3, issus de divers horizons socio-économiques. L'intégralité de leurs frais de scolarité sont couverts par la Fondation**. Par ailleurs, la promotion est constituée à parité hommes-femmes traduisant l'engagement de ce partenariat en faveur de l'égalité des chances.

Parmi les indicateurs de succès, le taux d'intégration professionnelle dans les 6 mois suivant la fin de son alternance, sera évalué pour chaque participant, afin d'estimer la hausse du taux d'employabilité grâce au mécanisme de la formation en alternance.

Ce projet représente une opportunité unique pour la Fondation Atlantic Group de consolider son engagement en faveur de l'éducation et de l'insertion professionnelle des jeunes en Côte d'Ivoire. En soutenant ces 20 étudiants, la Fondation contribue activement à former une nouvelle génération de professionnels compétents et alignés sur les besoins du marché.

CONTRIBUER À AMÉLIORER LA SANTÉ INFANTILE

L'amélioration des conditions néonatales, la prévention et la lutte contre la malnutrition infantile, la promotion de la santé et du bien-être à tout âge, la prévention des maladies bucco-dentaires (PMBD), et le soutien des enfants en situation de handicap, sont autant de sujets couverts par les initiatives de la Fondation Atlantic Group en matière de santé.

À LA CROISÉE DE LA SANTÉ, L'ÉDUCATION ET LE CLIMAT : UN PROGRAMME AUTOUR DES CANTINES SCOLAIRES EN CÔTE D'IVOIRE

La Fondation Atlantic Group a établi un partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, la Direction des Cantines Scolaires et la coopérative CADESA, dans le but de mettre en œuvre un programme ambitieux en faveur de la pérennisation de cantines scolaires en Côte d'Ivoire. On y retrouve l'approche intégrée de la Fondation, avec un programme croisant 3 axes stratégiques, la santé, l'éducation et le climat. Il concrétise ainsi son impact sur les enfants, les communautés et l'environnement.

Pour le maintien à l'école des élèves en zone rurale, ce projet cherche à améliorer leur nutrition avec une alimentation saine et équilibrée grâce à la fourniture quotidienne de denrées produites localement.

Les objectifs poursuivis sont aussi nombreux que diversifiés :

Améliorer
l'état nutritionnel des élèves ;

Favoriser
leur réussite scolaire ;

Renforcer
la sécurité alimentaire au niveau local ;

Professionnaliser
les groupements agricoles et coopératives scolaires ;

Réduire
l'impact du mode de préparation des repas scolaires sur l'environnement et la santé des cantinières par la fourniture de dispositifs de cuisson à énergie propre ou à faible consommation de bois de chauffe.

De même, les activités mises en œuvre permettant de remplir ses objectifs sont multiples.

Dans le cadre du renforcement des capacités de production et de transformation de groupements agricoles par exemple, 5 groupements féminins et 5 coopératives scolaires ont été sélectionnés. Elles seront accompagnées dans la mise en place de jardins scolaires, sur de petites parcelles et en culture hors-sol (hydroponie), et de petits élevages pour la production de protéines animales.

De nombreuses personnes, encadrant les élèves, seront formées à la nutrition, l'hygiène, la santé, l'éco-citoyenneté, ainsi que sur la production et transformation des denrées.

En collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, la Fondation Atlantic Group prépare la publication d'un manuel de cuisine éducatif, valorisant les produits du terroir et proposant des repas équilibrés et simples à préparer, même sans équipements de conservation sophistiqués.

Enfin, le projet prévoit la construction d'une unité de production de biogaz et de foyers améliorés pour la cuisson des repas.

Grâce à un approvisionnement régulier en denrées locales, saines et riches en nutriments, le fonctionnement durable des cantines sera préservé et la sécurité alimentaire des communautés renforcée. Par ailleurs, les élèves, les familles et les personnels encadrants seront mobilisés autour d'activités écocitoyennes et de pratiques agricoles durables afin de pérenniser les actions entreprises et d'assurer une préservation active de l'environnement qui les entoure.

Pour toutes ces raisons, l'appui à la pérennisation des cantines scolaires est un projet à impact sur le rendement scolaire des élèves, leur santé, la vie communautaire et sur l'environnement.

DES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION DE LA SURDITÉ INFANTILE LORS DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'AUDITION

En Côte d'Ivoire, la santé auditive représente un enjeu de santé publique majeur, avec des milliers de personnes touchées par des troubles auditifs évitables ou non pris en charge. À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Audition, il est essentiel de sensibiliser la population et les décideurs aux défis liés à la prévention, au dépistage précoce et à l'accès aux soins, afin de garantir à chacun une meilleure qualité de vie et une pleine inclusion sociale.

Consciente des enjeux liés à la surdité, la Fondation Atlantic Group décide de s'unir avec la Fondation ORL et de la Société Ivoirienne d'ORL, spécialistes de l'oreille et de l'audition dans cette lutte. Elles ont pour objectif principal de renforcer les capacités des ORL afin de proposer aux populations des soins de qualité en ORL et d'améliorer la vie des enfants atteints de surdité.

Dans un tel contexte et surtout face à la dégradation progressive de la qualité auditive surtout chez les populations les plus jeunes, la Fondation Atlantic Group, la fondation ORL et la Société Ivoirienne d'ORL ont initié, à l'occasion de la journée mondiale de l'audition, une série d'activités du 03 au 07 mars 2025 :

- **Réalisation du dépistage** et des soins de l'oreille sur plus de 5 000 enfants, au lycée Pierre Gadié 1C2.
- **Pose d'appareillage auditif** pour 10 enfants malentendants.
- **Sensibilisation du public** aux enjeux de surdité, et l'informer les personnes sur les ressources et solutions disponibles pour les personnes malentendantes et sourdes.

De plus, la Fondation Atlantic Group a pris en charge l'intervention chirurgicale pour la pose d'un implant cochléaire pour un petit garçon âgé de 4 ans, ainsi que les séances orthophoniques qui ont suivi afin de réadapter l'enfant à l'écoute et la communication. Au-delà d'offrir à ce garçon les moyens de développer un langage fonctionnel et une communication efficace, cette intervention vise plus largement à améliorer sa qualité de vie et à favoriser son intégration sociale.

"La perte de l'audition a d'énormes conséquences et comme nous le savons tous, c'est un gros problème de santé publique. Depuis 2015, nous avons commencé cette bataille dans la prise en charge de la surdité. Le gros problème qui se pose c'est le financement de l'implant, qui est l'appareil le plus moderne, le plus sophistiqué, à même de prendre en charge les personnes qui ont une perte totale de l'audition. Il coûte assez cher et tout le monde n'a pas les moyens de s'en procurer. C'est dans cette logique que nous cherchons des partenaires afin d'aider ces familles et enfants. Et c'est là que la Fondation Atlantic Group intervient et nous a rejoint dans ce combat, avec la prise en charge de la pause d'implant cochléaire de deux enfants âgés de moins de 6ans atteints de surdité sévère en Côte d'ivoire et au Cameroun. Grâce à cette opération, nous avons réussi à leur redonner l'audition. Aujourd'hui, ils apprennent à parler, à sociabiliser et pourront bientôt aller à l'école comme tout autre enfant.

Merci à la Fondation Atlantic Group, la Fondation ORL et MED-EL qui est la firme qui met à disposition l'implant."

Prof. Basilide TEA
Oto-rhino-laryngologiste, Fondation ORL

LA RÉHABILITATION D'UNE UNITÉ MÉDICALE AU CAMEROUN, EN FAVEUR DES COMMUNAUTÉS D'AGRICULTEURS ET DE LEURS FAMILLES DANS LA RÉGION DE NTUI

Dans la région de NTUI, au Cameroun, la Fondation soutient un projet de réhabilitation d'une unité pédiatrique afin de renforcer l'accès aux soins pour environ 20 villages environnants, soit près de 200 000 personnes.

En améliorant la proximité aux services médicaux, cette initiative vise à remplir des objectifs essentiels :

- **Réduire la prévalence des maladies courantes** auxquelles sont confrontées les communautés d'agriculteurs, leurs femmes et enfants dans cette région,
- **Éliminer tant que possible la mortalité à l'accouchement** principalement liée à un manque d'infrastructures sanitaires.

Dans le cadre de cette réhabilitation complète, il est prévu :

- **La construction d'unités de consultation**, d'une maternité, d'un laboratoire, d'une pharmacie, d'une unité de vaccination, ainsi que de toilettes et d'un puit.
- **La réhabilitation d'un service d'admission** et de l'unité de chirurgie mineur.

Le soutien financier de la Fondation à cette initiative contribuera à l'amélioration durable des conditions de vie des producteurs de cacao de la région de NTUI au Cameroun.

Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans une démarche de partenariat stratégique dans un bassin d'approvisionnement de cacao de la filiale Atlantic Cocoa Corporation, avec des perspectives d'extension et de réplication pour un impact plus important dans l'avenir.

DÉVELOPPER LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE POUR TOUS

La formation en littératie financière vise à fournir aux jeunes, femmes et agriculteurs, les connaissances de base et les compétences nécessaires pour gérer efficacement leur argent et prendre des décisions financières éclairées. La finalité est que chaque personne puisse assumer pleinement sa citoyenneté économique.

Cette formation permet de comprendre les bases de la gestion financière, de développer des habitudes d'épargne et d'investissement et d'avoir un esprit critique face aux offres financières.

En parallèle de cette formation, le projet consiste à former un plaidoyer visant à faire adopter l'éducation financière comme une discipline dans les écoles et universités.

Quelques obstacles ont été identifiés dans le cadre de ce projet. Certains participants rencontrent notamment des difficultés d'utilisation des outils numériques, et les intervenants ont parfois des difficultés pour accéder à certains établissements du fait de démarches administratives trop conséquentes.

Outre ces quelques difficultés que l'équipe a surmontées, le projet a permis d'atteindre des résultats significatifs :

Renforcement des compétences en gestion pour des populations cibles : les bénéficiaires ont acquis de nouvelles aptitudes en matière de gestion financière et de rapport à l'argent. Ces compétences renforcées leur permettent de mieux saisir les opportunités économiques tout en développant une meilleure capacité d'anticipation et de protection face aux risques pouvant fragiliser leur stabilité économique.

Réduction des inégalités liées au manque d'information : Le projet a contribué à préparer les jeunes générations à entrer dans la vie active avec les connaissances fondamentales nécessaires pour construire leur stabilité économique. En leur fournissant un socle de savoirs adaptés, il a permis de réduire les inégalités initialement dues à un déficit d'information et d'accompagnement.

Amélioration du taux de bancarisation et de l'image de marque du groupe : L'inclusion financière demeure un levier essentiel pour le développement économique et social. En facilitant l'ouverture de comptes bancaires et en renforçant l'éducation financière des participants, le projet a non seulement favorisé une meilleure intégration des populations concernées dans le système financier, mais aussi contribué au positionnement positif du Groupe sur les marchés concernés.

Ce projet de littératie financière marque une étape significative dans l'engagement d'Atlantic Group en faveur de l'inclusion financière, qui sans formations adéquates dispensées aux populations ne serait réduite qu'à un marketing des produits et services financiers. En facilitant l'accès à l'information de base, la fondation contribue activement à l'amélioration des compétences en littératie financière des jeunes, des femmes, des entrepreneurs et des agriculteurs, tout en soutenant les efforts faits au sein des pays d'implantations du groupe.

04

L'engagement durable d'Atlantic Group ne se limite pas à la gestion des ressources naturelles ou à l'accompagnement des communautés, il s'étend à la responsabilité même de son modèle d'affaires. Dans un contexte où les exigences réglementaires et sociétales s'intensifient, le Groupe choisit d'anticiper et de transformer ces contraintes en leviers de performance et de compétitivité.

Atlantic Groupe a entrepris un travail majeur consistant à aligner son reporting extra-financier sur les différentes exigences réglementaires internationales (CSRD, IFRS, normes Asie). Dans ce cadre, une structuration ESG a eu lieu au sein de ses différents secteurs d'activités, via la mise en œuvre de politiques ESG adaptées à chaque réalité terrain, et via le déploiement d'un système de cotation ESG des crédits financiers pour AFG Holding. Enfin, la gouvernance ESG du groupe s'est consolidé avec des programmes de conformité et de sécurité, déployés dans l'ensemble de ses entités, et portant sur la protection des données personnelles, la cybersécurité, et la connaissance des fournisseurs.

À travers ces initiatives, Atlantic Group affirme sa volonté de bâtir un modèle économique plus responsable, transparent et résilient, capable de générer une valeur durable pour ses clients, ses collaborateurs, ses partenaires financiers et les territoires où il opère.

RENFORCER LA RESPONSABILITÉ DU MODÈLE D'AFFAIRES

Introduction 107

Un alignement progressif à la CSRD via la VSME 109

Une Responsabilité renforcée dans nos chaines de valeur 110

La mise en place des programmes de Conformité et de Sécurité 117

UN ALIGNEMENT PROGRESSIF À LA CSRD VIA LA VSME

Atlantic Group poursuit son engagement dans la voie du reporting durable

L'Europe accélère sa transformation financière en multipliant les réglementations pour orienter les capitaux vers des **investissements durables**. SFDR, taxonomie verte, MiFID 2 : ce sont autant d'outils déployés pour lutter contre l'écoblanchiment et pour imposer la transparence. La directive CSRD, adoptée par l'Union Européenne en 2022, franchit un cap supplémentaire. Cette **nouvelle réglementation harmonise le reporting extra-financier à l'échelle européenne voire extra européenne**, redessine les règles du jeu pour les entreprises avec comme objectif d'intégrer systématiquement les enjeux environnementaux, sociaux et de Gouvernance (ESG) dans les modèles économiques.

Du GRI vers la VSME : une montée en gamme maîtrisée

Atlantic Group anticipe ce mouvement. L'entreprise a d'abord testé ses pratiques avec un rapport conforme aux standards de la Global Reporting Initiative (GRI). Une première étape qui lui permet aujourd'hui d'aborder sereinement la **transition vers le standard du VSME**.

Ce nouveau référentiel, développé par l'EFRAG, une entité de la commission européenne en charge des travaux de législations sur le développement durable, offrent un **cadre volontaire d'alignement sur la CSRD**, directive sur le reporting de la durabilité.

Une opportunité que saisit Atlantic Group pour **professionnaliser davantage son approche ESG en matière de reporting extra-financier**.

Une stratégie volontaire et non une contrainte

Là où certaines entreprises voient une charge administrative, Atlantic Group identifie un levier de performance. Le standard VSME structure sa démarche environnementale et sociale. Il renforce sa **crédibilité auprès des partenaires financiers et commerciaux**, de plus en plus sensibles à ces critères.

Cette progression méthodique - GRI puis VSME - témoigne d'une **vision à long terme**. Atlantic Group ne subit pas la réglementation européenne : elle s'en sert pour renforcer sa position concurrentielle.

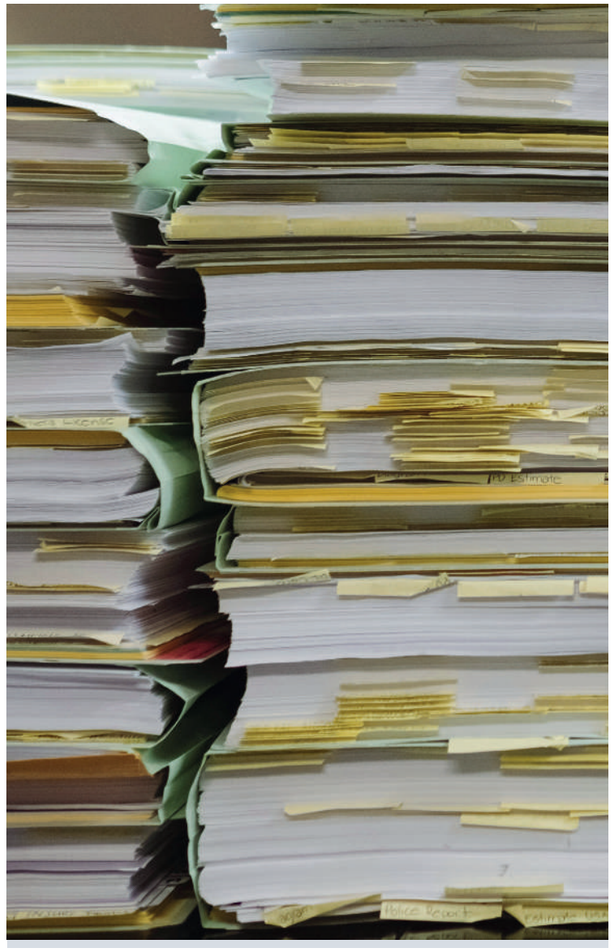

RESPONSABILITÉ DANS LA CHAINE DE VALEUR

INDUSTRIE DU CACAO : UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE

Dans la région Sud du Cameroun, les communautés cacaoyères font face à des défis complexes. Des agriculteurs déplacés par les conflits, les femmes en quête d'autonomisation économique, les jeunes tentés par l'exode rural : autant de réalités humaines qui appellent des solutions innovantes. C'est dans ce contexte que la Fondation Atlantic Group, Atlantic Cocoa Corporation (ACC) et Telcar Cocoa Ltd ont imaginé ensemble l'**Agrifood Development Pole**.

Le projet cible prioritairement les **femmes du bassin de production de cacao de la région d'Ebolowa**, zone certifiée de la chaîne d'approvisionnement Telcar Cocoa/Atlantic Cocoa.

L'approche intégrée comprend :

- **Création** de Pôles de Développement Agroalimentaire (AFDP) : structures dédiées à l'organisation et à l'optimisation de la production.
- **Diversification** des cultures de rente : identification et promotion de cultures adaptées au contexte local.
- **Structuration** des acteurs : accompagnement des groupements d'intérêt commun et des coopératives agroalimentaires.
- **Accès** aux marchés : facilitation de l'accès aux marchés nationaux et internationaux.

Au centre de ce programme les femmes occupent une place de choix. Plus de 1 000 d'entre elles bénéficieront de **formations complètes**, acquérant les compétences techniques, commerciales et financières nécessaires pour transformer leur statut social et économique. Elles apprennent à maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur : de la production à la commercialisation, en passant par la transformation et le conditionnement.

Les groupements d'intérêt commun et les coopératives agroalimentaires deviennent les **structures porteuses de cette émancipation collective**. Ensemble, ces femmes négocient de meilleurs prix, accèdent à des marchés auparavant inaccessibles, et développent une solidarité économique qui transcende les difficultés individuelles.

Le programme prévoit notamment la mise à disposition d'**équipements stratégiques** :

- Installation de **séchoirs solaires** pour l'optimisation post-récolte
- Déploiement de **machines de transformation** pour la valorisation des produits
- Construction d'**entrepôts de stockage** pour la conservation
- Organisation de **sessions de renforcement** des capacités techniques et commerciales

L'initiative s'appuie sur une **approche participative** impliquant étroitement les communautés locales, les autorités gouvernementales (notamment le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural - MINADER) et les institutions financières.

L'objectif dépasse la simple amélioration des revenus : il s'agit de **créer un modèle reproductible** de développement rural durable, capable de **retenir les jeunes dans leurs territoires d'origine tout en préservant les équilibres environnementaux**.

LE BIG QUALITY DAY, UN MOMENT D'ÉCHANGE AUTOUR DES ENJEUX DE QUALITÉ DANS L'INDUSTRIE CIMENTIÈRE

Dans un secteur stigmatisé pour son impact environnemental dans les zones urbaines ivoiriennes, la Société de Ciment de Côte d'Ivoire (SCCI), à travers sa marque Big Cim, assure être un acteur eco-responsable.

Dans ce cadre, elle a organisé, le jeudi 31 juillet 2025, à Abidjan-Plateau, la **2ème édition de son atelier annuel « Big Quality Day »**, autour du thème : « **Ciment et cadre de vie : impact sur l'environnement et gestion durable des ressources humaines** ». L'événement a réuni des experts de l'industrie cimentière, des décideurs publics et privés ainsi que des représentants de la société civile. Les participants ont débattu des enjeux environnementaux du secteur et des **solutions concrètes pour allier performance industrielle, durabilité et responsabilité sociale**.

Bakari YEO
Directeur général
- SCCI

J'insiste particulièrement sur la mutualisation de nos efforts et le partage de bonnes pratiques, qui sont indispensables pour concilier compétitivité économique et respect de l'environnement. En tant que promoteur de la marque BIG CIM, j'invite mes pairs à devenir des cimentiers éco-responsables, en respectant les exigences du ministère de l'Environnement, les cadres réglementaires nationaux et nos engagements internationaux, notamment l'Accord de Paris sur le climat (COP21 – 2015).

Je suis convaincu que le recours à l'énergie solaire est non seulement écologique, mais aussi économique, car la production solaire coûte 20 à 30 fois moins cher que les énergies fossiles.

Je dois également souligner les contraintes énergétiques auxquelles nous faisons face dans nos cimenteries en Côte d'Ivoire. Il arrive que l'État nous informe que, de 19h à 7h du matin, nous serons plafonnés à 1000 kW, alors qu'il nous faut cinq fois plus pour produire. C'est une réalité que nous déplorons.

Une série d'ateliers a été organisée au cours de cette journée.

Un premier atelier, axé sur « **Ciment et cadre de vie : Norme, Prix, Qualité** », a été marqué par l'intervention du Dr Resk Antoine Diomandé, Directeur ESG, Impact & Fondation d'Atlantic Group.

Il a présenté la démarche « ESG » (Environnement, Social, Gouvernance) déployée par le groupe, articulée autour de trois axes : l'exploitation responsable des ressources naturelles, l'engagement des collaborateurs et la consolidation du modèle économique.

Il a détaillé **dix actions prioritaires**, notamment la mesure de l'empreinte carbone, la réduction des gaz à effet de serre, la promotion de l'économie circulaire par la réutilisation des sacs en polypropylène, ainsi que des initiatives en faveur de la santé et de la sécurité au travail.

Dr Diomandé a également annoncé le lancement prochain d'une **centrale solaire de 5 mégawatts** au sein de la SCCI : « **C'est un projet fort sur lequel nous travaillons depuis deux ans et qui verra le jour dès septembre ou octobre** », a-t-il précisé. Par ailleurs, l'entreprise ambitionne d'innover dans la composition de ses produits en privilégiant des matériaux à plus faible impact environnemental, tout en soutenant des **projets de régénération au profit des communautés locales**.

Le deuxième atelier, consacré à « **l'impact environnemental du ciment et à la gestion durable des ressources** », a donné la parole aux institutions publiques et aux acteurs du secteur privé. Le Centre Ivoirien Anti-Pollution (CIAPOL) a exposé les actions menées par le ministère de l'Environnement pour réduire la pollution industrielle, tandis que le BNETD a présenté ses stratégies d'intégration des contraintes environnementales dans les projets d'infrastructures publiques.

Société Ciment Côte d'Ivoire

À propos de la SCCI et de sa marque BIGCIM

La Société de Ciment de Côte d'Ivoire (SCCI) est spécialisée dans la production et la commercialisation de ciment sous la marque BIGCIM. Elle propose une gamme variée de produits : CPA 42.5 (R), CPA 52.5 (N), CPJ 42.5 (N) et CPJ 32.5 (R), disponibles sur tout le territoire national.

En plus de son application « Mon Compte Ciment BIGCIM », la société a lancé « Briquetier Pro », une offre innovante qui vise à automatiser la production d'agglos et à soutenir les entrepreneurs du secteur de la briqueterie. Forte de son engagement pour la qualité, l'innovation et la durabilité, la SCCI entend contribuer durablement au développement des infrastructures en Côte d'Ivoire.

LE DÉPLOIEMENT D'UNE POLITIQUE « ENVIRONNEMENT & SOCIAL » POUR LE SECTEUR DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE DU GROUPE

Le groupe financier ouest-africain mise sur la responsabilité environnementale et sociale pour accompagner la croissance durable du continent

AFG Holding, l'un des principaux groupes financiers d'Afrique de l'Ouest, a récemment adopté une politique environnementale et sociale (E&S) qui place de facto **la durabilité au cœur de ses activités bancaires et assurancielles**. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large visant à **aligner les pratiques financières africaines sur les standards internationaux de responsabilité**.

La nouvelle politique, qui s'applique à l'ensemble des filiales du groupe, intègre les huit normes de performance de la Société Financière Internationale (IFC) et établit un **système de scoring ESG pour évaluer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance de chaque dossier de crédit**.

Sionlé YEO
Directeur Général
AFG Holding

> **Le secteur financier africain a un rôle déterminant à jouer dans la transition vers une économie plus durable», explique le directeur général d'AFG Holding. «Notre politique E&S n'est pas seulement une obligation morale, c'est un impératif économique. Elle nous permet d'identifier et de gérer les risques climatiques tout en orientant nos financements vers des projets créateurs de valeur à long terme.**

Des objectifs chiffrés ambitieux

Le groupe s'est fixé des objectifs précis dans le cadre de sa stratégie ESG 2030, notamment une **réduction de 20% de son empreinte carbone et l'équipement de 80% de ses sites industriels en panneaux solaires**. La politique prévoit également l'exclusion stricte de 14 catégories d'activités, allant du travail des enfants au commerce d'espèces protégées.

AFG HOLDING
Atlantic Group

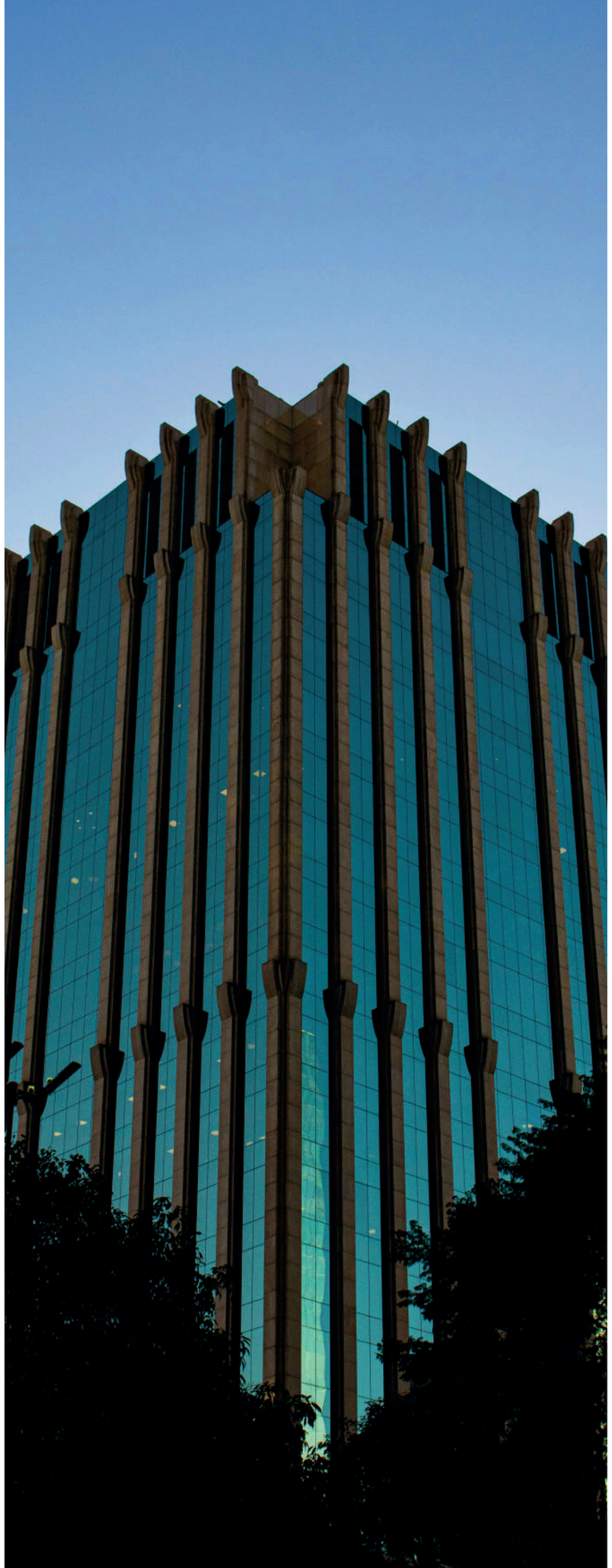

L'INSTAURATION D'UNE COTATION ESG DES CRÉDITS POUR AFG BANK

AFG BANK
Atlantic Group

L'approche E&S d'AFG Holding se distingue par son système de notation ESG intégré au processus de crédit, permettant d'**octroyer des conditions préférentielles aux entreprises démontrant de bonnes pratiques environnementales et sociales**. Cette méthode encourage activement l'adoption de standards durables par les clients.

Un modèle pour l'Afrique

Cette initiative intervient dans un contexte où les investisseurs internationaux accordent une importance croissante aux critères ESG dans leurs décisions d'allocation de capital. Pour les institutions financières africaines, l'intégration de ces standards devient un **facteur clé d'accès aux marchés internationaux et aux financements verts**.

Karim MÉHANVAIS KONÉ
Directeur Général
Adjoint en charge
du Développement
Commercial Pôle Banque
- AFG Holding

> **Nous voulons prouver qu'il est possible de concilier performance financière et impact positif sur l'environnement et les communautés. C'est notre contribution à la construction d'un modèle de développement africain durable et inclusif.**

La politique d'AFG Holding couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, des opérations internes aux relations avec les fournisseurs, en passant par les produits proposés aux clients. Un dispositif de **reporting annuel assure le suivi des indicateurs de performance et la transparence vis-à-vis des parties prenantes**.

Cette démarche pionnière pourrait inspirer d'autres acteurs financiers du continent à adopter des pratiques similaires, contribuant ainsi à l'émergence d'un écosystème financier africain plus responsable et résilient face aux défis climatiques et sociaux.

INDUSTRIE MEUNIÈRE, UNE MISE EN CONFORMITÉ D'AMB AUX EXIGENCES DE LA SIPI

Le groupe Atlantic investit massivement dans une minoterie industrielle à Glo-Djigbé, visant à **réduire la dépendance aux importations** et créer un millier d'emplois. **Un projet d'un coût total de 20 milliards FCFA co-financé par la BIIC (Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce) et la BOAD (Banque Ouest-Africaine de Développement), La minoterie sera située dans la Glo-Djigbé Industrial Zone (GDIZ), gérée par la SIPI.**

UNE CAPACITÉ INDUSTRIELLE DE 90 000 TONNES ANNUELLES

L'usine, implantée sur 5 hectares dans la commune de Zè, disposera d'une capacité de traitement de 90 000 tonnes de grains de blé par an, extensible à 180 000 tonnes. Cette infrastructure industrielle sophistiquée comprendra neuf zones spécialisées, des silos de réception aux installations d'ensachage, garantissant une chaîne de production optimisée.

RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS

Dans un contexte marqué par la **volatilité des prix mondiaux du blé**, notamment depuis la guerre russo-ukrainienne, cette initiative répond à un enjeu de **souveraineté alimentaire**. L'installation d'AMB devrait considérablement réduire les importations de farine de blé, préservant ainsi les réserves de change du pays.

Le projet s'inscrit dans la stratégie multisectorielle du groupe Atlantic, confirmant sa montée en puissance dans l'écosystème industriel béninois. Cette diversification témoigne d'une vision à long terme visant à positionner le Bénin comme hub de transformation agroalimentaire régional.

UN CAHIER DES CHARGES STRICT DE CONFORMITÉ

La Société d'Investissements et de Promotion de l'Industrie (SIPI-BENIN) impose **15 exigences HSE et sociales pour encadrer l'implantation industrielle dans la zone de Glo-Djigbé** : ces mesures de conformité témoignent de la volonté des autorités d'imposer des standards internationaux aux nouveaux investisseurs industriels.

UN DISPOSITIF HSE COMPLET EXIGÉ

La SIPI impose à AMB l'élaboration d'une politique complète Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) dès la phase de construction. Cette politique doit s'accompagner d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) intégrant des mesures anti-drogue et anti-alcool, ainsi qu'un plan d'urgence détaillé.

Chaque activité sur le site devra faire l'objet d'une évaluation préalable des risques et d'un système de permis de travail différenciés selon les tâches : travaux en hauteur, nocturnes, ou de levage. Cette approche granulaire vise à prévenir les accidents industriels dans un secteur où les risques opérationnels sont élevés.

STANDARDS DE SÉCURITÉ ET FORMATION OBLIGATOIRES

L'entreprise doit installer un **système complet de sécurité incendie** avec au minimum cinq extincteurs certifiés pour ses deux unités d'exploitation. Une **infirmerie permanente** sur site complète ce dispositif de sécurité, répondant aux standards internationaux pour les installations industrielles de cette envergure.

La **formation** constitue un pilier central des exigences, avec des **sessions hebdomadaires** obligatoires en santé-sécurité pour l'ensemble du personnel. Cette fréquence élevée reflète l'importance accordée à la prévention dans un secteur où la manipulation de machines lourdes présente des risques inhérents.

RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL ET GESTION DES RÉCLAMATIONS

La SIPI exige le strict respect du code du travail béninois, incluant les horaires réglementaires, l'accès à l'eau potable et aux espaces de repos, ainsi que la régularité des paiements salariaux. Un **dispositif de gestion des plaintes et de lutte contre la discrimination** doit être mis en place, garantissant un environnement de travail équitable.

Cette approche sociale s'inscrit dans une démarche plus large de responsabilité sociétale des entreprises, particulièrement scrutée dans les zones économiques spéciales africaines.

MONITORING ENVIRONNEMENTAL RENFORCÉ

Le volet environnemental impose un **suivi rigoureux de la consommation d'électricité et d'eau**, ainsi qu'une **gestion des déchets** en partenariat avec la Société de Gestion des Déchets Solides (SGDS). Ces mesures visent à minimiser l'empreinte écologique de l'activité industrielle.

AMB devra également produire des rapports trimestriels à l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) et participer aux formations organisées par la SIPI, créant un cadre de surveillance continue des performances environnementales et sociales.

Ces exigences strictes illustrent l'évolution des pratiques industrielles au Bénin, où les investisseurs étrangers doivent désormais intégrer des standards ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dès la conception de leurs projets. Cette approche préventive marque une rupture avec les pratiques industrielles traditionnelles et positionne la GDIZ comme un modèle de zone industrielle responsable en Afrique de l'Ouest.

LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES DE CONFORMITÉ ET DE SÉCURITÉ

Dans un environnement marqué par des exigences réglementaires toujours plus strictes et une **exposition accrue aux risques numériques**, la conformité et la sécurité s'imposent comme des piliers essentiels de la gouvernance d'Atlantic Group. La mise en place de programmes structurés en matière de protection des données personnelles et de cybersécurité illustre notre volonté de dépasser le strict cadre réglementaire pour instaurer une véritable culture de responsabilité.

Ces dispositifs **garantissent la transparence, renforcent la confiance des parties prenantes et assurent la solidité opérationnelle** du Groupe dans toutes ses zones d'implantation.

Cada DJENZOU
Directrice Conformité – AFG Holding

> **Chez Atlantic Group, la conformité ne se limite pas à un enjeu réglementaire : elle représente un engagement éthique et stratégique. Notre rôle, pour AFG Holding, est de gérer de manière proactive nos risques, d'accompagner nos filiales dans la mise en œuvre des standards les plus exigeants et de veiller à ce que chaque collaborateur soit un acteur efficace de cette dynamique.**
> **En intégrant la protection des données à caractère personnel et la cybersécurité au cœur de notre dispositif de conformité, nous affirmons notre volonté d'assurer la pérennité du Groupe tout en protégeant nos clients, nos partenaires et nos communautés.**
> **La conformité est pour nous un véritable levier de confiance, d'efficacité opérationnelle et de durabilité.**

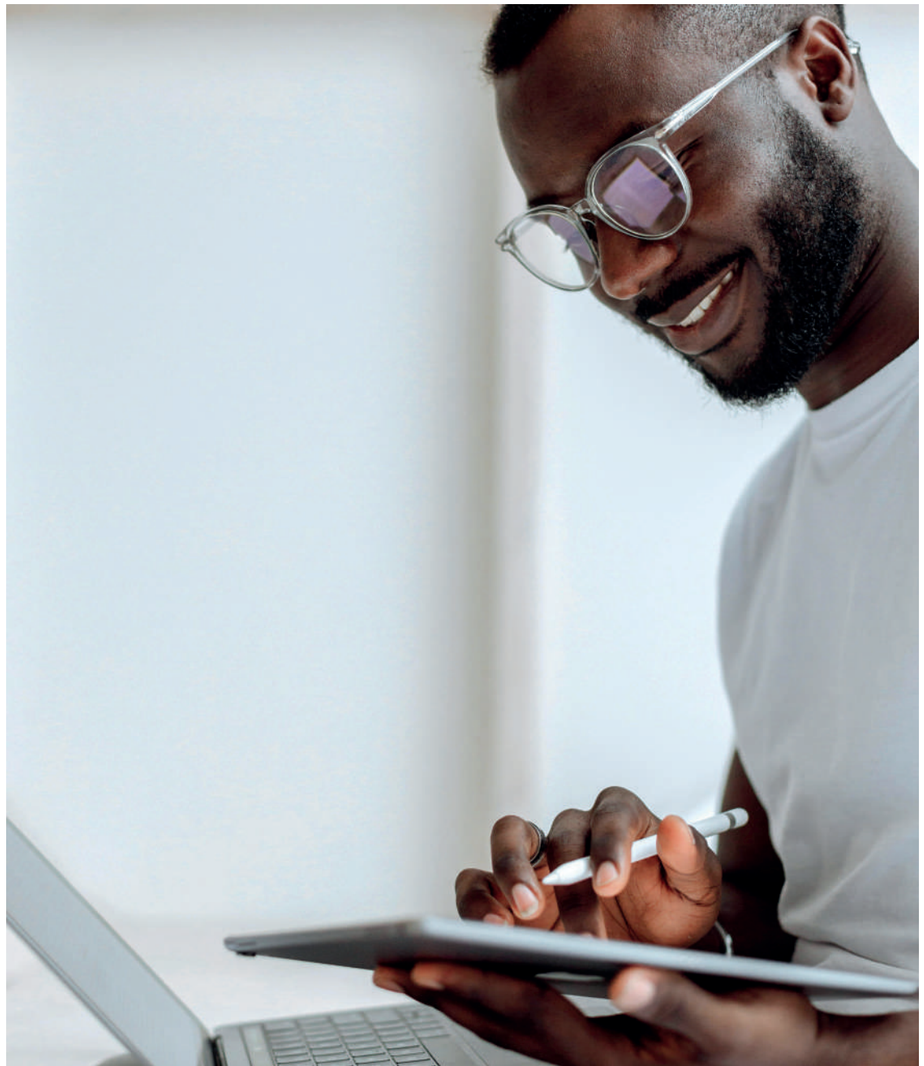

LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL : UN IMPÉRATIF STRATÉGIQUE ET RÈGLEMENTAIRE

UN ENGAGEMENT POUR LA CONFIDENTIALITÉ ET LA CONFIANCE

La protection des données à caractère personnel consiste en un ensemble de mesures techniques (chiffrement, contrôle d'accès, journaux de suivi), organisationnelles (procédures internes, gouvernance, analyses d'impact), contractuelles (clauses de confidentialité, obligations des prestataires) et légales destinées à garantir la licéité, la transparence, la confidentialité et l'intégrité des « informations nominatives », c'est-à-dire toute donnée permettant, directement ou indirectement, d'identifier une personne physique.

Pour le Groupe ATLANTIC, assurer cette protection est un enjeu majeur, car elle garantit :

- **Protection de la vie privée :** préserver les droits fondamentaux de nos clients, partenaires et collaborateurs ;
- **Conformité réglementaire :** répondre aux exigences règlementaires tel que la loi n° 2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel en vigueur en Côte d'Ivoire et aux standards internationaux (ISO 27001) , la loi n°2013-451 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité ;
- **Confiance et réputation :** démontrer notre sérieux et renforcer la confiance de nos parties prenantes.

UN DISPOSITIF TECHNIQUE ET ORGANISATIONNEL MIS EN PLACE

Au cœur de notre démarche, un référentiel interne, s'inspirant des meilleures pratiques, guide chacune de nos actions : adoption de politiques de sécurité strictes par le chiffrement des bases de données, classification fine des données et principes de minimisation de la collecte des données.

Parallèlement, nous **développons une véritable culture « data » au sein de nos équipes** grâce à des formations régulières, des campagnes de phishing simulé et la diffusion de guides de bonnes pratiques. Un comité de pilotage dédié à la protection des données supervise l'ensemble des processus, appuyé par un expert en la matière et un dispositif d'audit interne qui réalise des revues de conformité et assure le suivi rapide des plans d'actions correctives.

UN ACCOMPAGNEMENT EXPERT

En Côte d'Ivoire, le Groupe ATLANTIC GROUP a retenu un cabinet-conseil de premier plan, agréé par l'Autorité de Régulation des Télécommunication/TIC (ARTCI) pour accompagner ses filiales ivoiriennes notamment CFI INDUSTRY et SERVICE, SILO, SCCI et ACC CI afin de :

- **Conseiller les dirigeants** ses filiales en matière de protection des données à caractère personnel ;
- **Former et sensibiliser** les salariés aux enjeux et pratiques de sécurisation des traitements ;
- **Réaliser un audit** de la protection des données afin d'identifier les non-conformités au regard de la loi n° 2013-450 du 19 juin 2013 et proposer un plan d'actions correctives ;
- **Élaborer les livrables** nécessaires pour l'Autorité de protection : rapport d'audit, plan d'actions et demandes d'autorisation préalable de traitements ;
- **Assister les filiales** dans le dépôt et le suivi des demandes d'autorisation de traitement auprès de l'Autorité de protection compétente.

Grâce à cette organisation coordonnée et à ce partenariat spécialisé, le Groupe ATLANTIC Group se place à la pointe de la protection des données personnelles, garantissant à la fois un haut niveau de sécurité et une conformité pérenne.

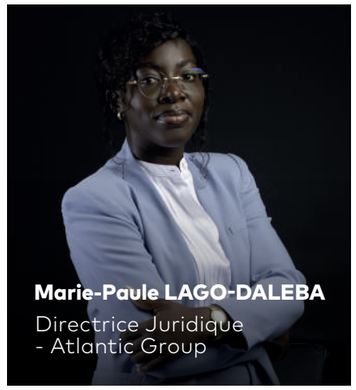

Marie-Paule LAGO-DALEBA
Directrice Juridique
- Atlantic Group

« La protection des données à caractère personnel est au cœur de notre stratégie et de notre responsabilité juridique. Dans un monde où les usages numériques s'intensifient, nous devons garantir que chaque information confiée à Atlantic Group soit traitée avec rigueur, sécurité et transparence. Notre démarche repose sur des mesures techniques de pointe, un cadre organisationnel structuré et une gouvernance alignée sur les meilleures pratiques internationales. La conformité aux lois telles que les n°2013-450 et n°2013-451 du 19 juin 2013, constitue un impératif non négociable. Mais au-delà de l'exigence réglementaire, c'est avant tout une question de confiance et de respect des droits fondamentaux de nos clients, partenaires et collaborateurs. Nous avons mis en place des dispositifs de sensibilisation, d'audit et de pilotage pour ancrer durablement cette culture de la protection des données au sein de nos équipes. Grâce au soutien de nos partenaires experts et à l'implication de nos filiales, nous avançons avec détermination vers un haut niveau de sécurité et de conformité. Cet engagement est la preuve que la croissance numérique peut rimer avec responsabilité et éthique. »

CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES : UN PILIER DE LA GOUVERNANCE ESG

RENFORCER LA CONFORMITÉ AUX STANDARDS INTERNATIONAUX

Dans le cadre de sa trajectoire ESG, Atlantic Group aligne sa gouvernance cyber sur les référentiels mondiaux. Le PCI-DSS (Payment Card Industry Data Security Standard), référence en matière de protection des données bancaires, est un axe prioritaire pour garantir la confidentialité des informations sensibles, la conformité réglementaire et la fiabilité de nos services de paiement.

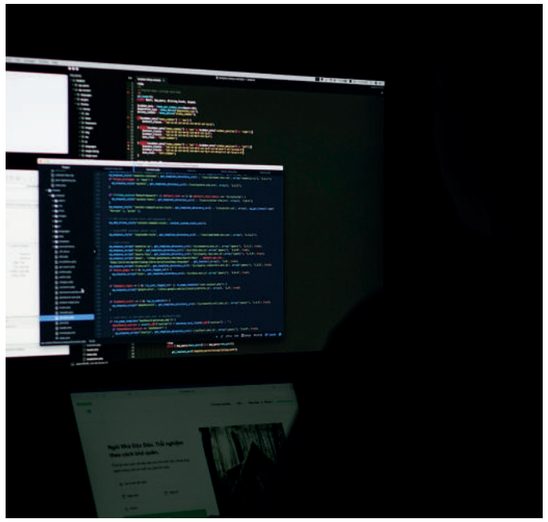

UNE GOUVERNANCE CYBER PROGRESSIVEMENT INTÉGRÉE

Une organisation dédiée a été mise en place, appuyée par la Direction générale : **COPIL PCI-DSS présidés par le Directeur Général**, points mensuels avec les RSSI des filiales, et collaboration étroite avec le **QSA***. Ces dispositifs assurent un suivi rigoureux des actions, la formation des équipes et l'accompagnement de chaque filiale.

*Un QSA (Qualified Security Assessor) est un professionnel ou une entreprise certifiée par le PCI Security Standards Council pour évaluer la conformité des organisations avec le standard PCI DSS (Payment Card Industry Data Security Standard)

De Ghimelle KARABOUE
Directrice de la Sécurité des Systèmes d'Information - AFG Holding

« La cybersécurité n'est plus un sujet réservé aux spécialistes techniques : elle irrigue aujourd'hui l'ensemble des métiers et constitue un facteur clé de gouvernance, de confiance et de performance durable. Notre démarche est volontairement transversale : elle couvre les systèmes d'information, les opérations bancaires et assurantielles, les fonctions support et même nos partenaires externes, car la protection du Groupe et de ses parties prenantes exige une vigilance collective.

Sous ma responsabilité, la Direction Cybersécurité a déjà déployé plusieurs chantiers structurants.

Les prochains mois verront s'intensifier nos efforts autour de plusieurs autres thématiques et du déploiement progressif d'un modèle de Cybersecurity-as-a-Service pour soutenir l'ensemble des filiales.

Je tiens à saluer tout particulièrement les Directions Générales de nos filiales qui ont pris la mesure des enjeux en recrutant rapidement des équipes dédiées à la Sécurité des SI. Leur réactivité témoigne d'une compréhension claire : la cybersécurité n'est pas un coût, mais un investissement stratégique au service de la résilience, de la conformité et de la confiance de nos clients.

Ensemble, nous avons posé des bases solides. La route est encore longue, mais elle est prometteuse. Je suis convaincue que, par l'engagement collectif, nous construirons un Groupe plus sûr, plus résilient et toujours plus digne de la confiance de nos parties prenantes. »

ATTEINDRE L'EXCELLENCE RÉGLEMENTAIRE

Le Groupe a atteint **100 % de conformité au CSP SWIFT**, norme incontournable pour sécuriser les paiements interbancaires et prévenir les cyberattaques. Cette avancée consolide la crédibilité du Groupe auprès de ses partenaires internationaux et garantit le respect des exigences dans toutes nos zones d'implantation (**UEMOA, CEMAC, Océan Indien**). Le suivi est intégré aux points mensuels et aux **comités Cybersécurité**.

DIFFUSER UNE CULTURE CYBER À L'ÉCHELLE DU GROUPE

Avec le programme **CYBER-ALLIANCE 2025**, Atlantic Group ancre la cybersécurité dans ses métiers. Cette initiative progressive couvre toutes les fonctions clés de la Holding (**Moyens Généraux, Achats, Opérations, Capital Humain, Marketing, Projets, Digital Factory**). Chaque entité bénéficie d'un accompagnement structuré avec cahier des charges, jalons et restitution finale sur 6 à 8 semaines. Déjà finalisé avec les Moyens Généraux et les Achats, le programme se déploie actuellement auprès de la Direction des Opérations et se poursuivra jusqu'à fin 2025.

UN LEVIER DE CONFIANCE ET DE DURABILITÉ

Ces référentiels et programmes traduisent la volonté du Groupe de protéger ses parties prenantes, de renforcer la confiance dans le système financier et d'inscrire la cybersécurité au cœur du pilier **Gouvernance** de sa stratégie ESG.

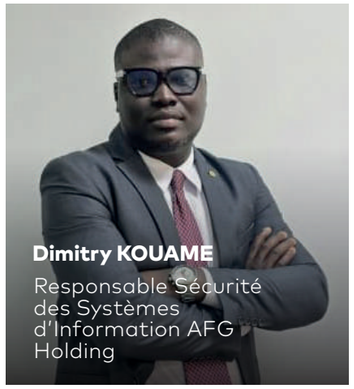

Dimitry KOUAME
Responsable Sécurité des Systèmes d'Information AFG Holding

En tant que Responsable Sécurité des Systèmes d'Information de la Holding, je contribue au pilotage de la stratégie cyber et à la coordination des initiatives avec nos filiales afin de garantir un environnement sûr et résilient.

La Gestion des Identités et des Accès (IAM) constitue un levier majeur de cette démarche : elle permet de sécuriser l'accès aux systèmes critiques grâce à des contrôles renforcés et un suivi rigoureux des habilitations. Par ailleurs, la gestion des risques IT et cyber repose sur une cartographie complète et la priorisation proactive des vulnérabilités, en ligne avec les standards internationaux, pour anticiper et réduire les menaces sur nos opérations.

Enfin, la sensibilisation des collaborateurs demeure une priorité, avec des programmes de formation continue adaptés aux métiers, destinés à ancrer une véritable culture de cybersécurité au quotidien.

Cette approche intégrée illustre notre volonté de protéger nos actifs, nos collaborateurs et nos clients, tout en renforçant la confiance et la résilience du Groupe.

ANNEXES

MÉTHODOLOGIE DU REPORTING ESG

La période de reporting est basée sur notre exercice fiscal, soit du 1er janvier au 31 décembre 2024. Compte tenu de la nature de nos activités, l'enjeu relatif au bien-être animal n'a pas été défini comme un enjeu pertinent pour notre groupe et n'est donc, à ce titre, pas traité au sein de notre rapport extra-financier.

Le contenu de ce chapitre est consacré aux indicateurs liés au développement durable et à la politique ESG d'Atlantic Group. Il a été préparé par l'audit interne, avec la collaboration des fonctions support concernées, ainsi que des filiales du groupe.

PRINCIPES DE REPORTING

Toutes les données déclarées (indicateurs) proviennent de différents systèmes de reporting internes :

RH :
Outils de reporting de données sociales et de données d'hygiène sécurité et environnement (HSE)

Durabilité :
Reporting Groupe

Statistiques et données financières :
outils de gestion et comptables

PÉRIMÈTRE DE CALCUL DU BILAN CARBONE

Organisationnel :
Ciment : sites 1 et 2 en
Côte d'Ivoire Cacao : usine de transformation à Kribi, Cameroun
Siège
Banque Côte d'Ivoire
Logistique : SILO
Agrumes : Plantivoire

Temporel :
du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Ce rapport ESG porte sur l'ensemble des filiales du Groupe en activité. Certains indicateurs ne sont pas applicables sur un périmètre complet, cela est donc précisé le cas échéant. Chaque direction de chaque filiale est responsable des informations produites. Ce document se fonde sur plusieurs données :

Des indicateurs sociaux pilotés et collectés par la direction du capital humain pour le compte des filiales bancaires et assurantielles, et les directions Hygiène Sécurité et Environnement (HSE) pour le compte des industries.

Des indicateurs sociétaux qui sont suivis directement par les directions concernées puis transmis pour le rapport

Des informations environnementales qui sont suivies directement par les directions concernées puis transmises pour le rapport,

Des informations financières qui sont suivies par la direction financière.

KPI (Key Performance Indicator) ou Indicateur clé de performance :
Mesure une action (ou son impact) dans le temps et sert à la prise de décision et à l'évaluation des actions. Il peut être audité par un service tiers.

INDICATEUR ou Indice de calcul et de mesure suivi : Suit et mesure une action (ou son impact). Il reste indicatif et peut, s'il est pertinent sur le long terme, être converti en KPI's.

Opérationnel :

Selon les entités évaluées, les données de certains postes d'émission sont manquantes ou estimées. D'une manière générale, nous n'avons pas pris en considération les postes utilisation et fin de vie des entités entrant dans l'analyse. Pour autant, nous nous sommes assurés que les postes d'émission les plus caractéristiques de chaque activité ont bien été comptabilisés, afin que ce premier exercice donne un ordre de grandeur assez juste des émissions liées à nos activités.

L'ensemble des sites, installations et compétences sera pris en compte dans le prochain exercice.

L'agence ODDS, ayant réalisé le bilan carbone d'Atlantic Group, a été formée par l'Institut Français du Carbone pour calculer et délivrer des bilans carbones, selon la méthodologie développée par l'ADEME au travers son outil de calcul (V8.10), qui est conforme au GHG protocole. A cet effet l'agence ODDS est membre de l'Association Bilan Carbone (ABC) et dispose d'une licence d'exploitation.

Méthodologique :

Concernant les matières premières / intrants :

Ciment : nous avons utilisé le facteur d'émission (FE) issu du Rapport spécial du GIEC sur la capture et le stockage du carbone (2005) et du Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et les terres (SRCCL), soit 825 kgCO2/t

Cacao : le facteur d'émission correspond à l'impact carbone de la production de fèves de cacao au Cameroun soit 21,3kgCO2e/kg (changement d'usage des sols 20,1 / traitement des déchets 0,9 / autres 0,3) L'empreinte carbone du cacao est principalement due à la déforestation nécessaire pour créer les zones de culture. C'est pourquoi le pays d'origine des fèves, et plus précisément l'état de ses forêts, est le facteur le plus déterminant dans le calcul de cette empreinte. La donnée utilisée provient d'une publication de

Concernant le fret :

Pour le clinker, seules deux origines ont été retenues :

l'Egypte et l'Algérie

Le fret routier sortant pour SC-CI est pris en charge par SILO. Dans le bilan SC-CI, le fret routier est intégré, mais n'apparait pas le bilan Groupe (puisque compris dans le bilan SILO)

Concernant le poste Energie pour les banques :

L'estimation a été réalisée à partir de la consommation électrique moyenne par mètre carré

Concernant les immobilisations :

Les émissions correspondant aux bâtiments ont été comptabilisées en fonction des surfaces occupées, que les locaux soient loués ou en propriété.

Pour le cacao, les immobilisations comprennent également les machines, comptabilisées en valeur monétaire / la durée d'amortissement est à ajuster

Pour la banque :

les émissions liées aux investissements et aux opérations financières n'ont pas été prises en compte.

Carbone 4*, qui a établi l'intensité carbone moyenne des fèves de cacao en fonction de leur origine. Ils ont travaillé à partir des valeurs Agribalyse 3.1, adaptées des données de la WFLDB 3.5, décomposées avec Simapro et la méthode EF 3.0. Ils ont reporté dans la part provenant du changement d'usage des sols les émissions liées à la déforestation des zones de production. Les émissions de la déforestation représentent la quasi totalité (~95%) de l'empreinte carbone de production du cacao.

SYNTHESE KPIS
GROUPE

ESRS	Périmètre	Indicateurs		Chiffres 2023	Chiffres 2024	GRI
E1	**Energie et émissions de GES**					
	Groupe	Consommation en carburant	litres	298 667,8	4 065 934,2	302-1
	Groupe	Consommation en électricité	MWh	57 008,8	70 062,5	302-1
	Groupe	Consommation en gaz	M3	656,8	802,8	302-1
E2	**Pollution de l'air, de l'eau et des sols**					
	Groupe	Pollution Air	-	-	Fiabilisation des données en cours*	305-1
	Groupe	Pollution Eau	-	-	Fiabilisation des données en cours*	306-3
	Groupe	Pollution sol	-	-	Fiabilisation des données en cours*	306-3
E4	**Biodiversité**					
	Groupe	Surface occupée des batiments (au sol en cumulé)	Ha	10	11,1	304-1
	Groupe	Surface imperméabilisée (au sol en cumulé)	Ha	13,4	14,3	304-1
	Groupe	Surface gérée dans le respect de la nature (sur site)	Ha	133,8	128,8	304-1
	Groupe	Surface gérée dans le respect de la nature (sur site)	Ha	5,0385	5,0385	304-1
E3	**Eau**					
	Groupe	Total eau consommée	M3	112 364,5	117 747,7	303-5
	Groupe	Total eau prélevée	M3	0	0	303-5
E5	**Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets**					
	Groupe	Politique de gestion des déchets (principe d'économie circulaire)	narratif	Politique en cours	Politique en cours	306-3
	Groupe	Quantité de déchets produits	Mt	2 932,7	4 059,3	306-3
	Groupe	Quantité de déchets recyclés	Mt	1 859,8	2 935,0	306-4
	Groupe	Ratio (déchets recyclés / total déchet)	%	63,4%	72,3%	306-4
	Groupe	Compost fabriqué	Mt	2,0	2 675,3	-
	Groupe	Ratio de déchets dangereux et/ou radioactifs	%	0%	0%	306-3

**Une politique générale de réduction des pollutions est en place au niveau du Groupe. Pour le siège et le secteur financier du groupe cet aspect est non-significatif. Pour les secteurs industriels, des indicateurs de suivi ont été défini, la fiabilisation des données collectées est en cours.*

ESRS	Périmètre	Indicateurs		Chiffres 2023	Chiffres 2024	GRI
S1	**Général**					
	Groupe	Nombre total de salariés permanents (CDI)	qtté	2 433	2 647	401-1
	Groupe	Nombre total de salariés temps partiel (CDD)	qtté	59	97	401-1
	Groupe	Nombre total de salariés temporaires (Interim)	qtté	378	836	401-1
	Groupe	Répartition par genre salariés permanents (CDI)	H/F %	58,8% / 41,2%	61,1% / 38,9%	405-1
	Groupe	Répartition par genre salariés temps partiel (CDD)	H/F %	57,6% / 42,4%	59,2% / 40,8%	405-1
	Groupe	Total salariés Cadre	qtté	614	733	401-1
	Groupe	Total salariés non-cadre	qtté	599	862	401-1
	Groupe	Répartition par genre Cadre	H/F %	59,8% / 40,2%	66,1% / 33,9%	405-1
	Groupe	Répartition par genre non-cadre	H/F %	53% / 47%	59,3% / 40,7%	405-1
	Groupe	Âge moyen	année	39	38	401
	Groupe	Turnover	%	10,7%	8,1%	401
	Groupe	Ancienneté moyenne	année	5,5	5,5	401
	Groupe	Embauche	qtté	233	225	401-1
	Groupe	Licenciement	qtté	72	69	401
S1	**Santé & Sécurité**					
	Groupe	Nombre total d'accident du travail	qtté	47	48	403-9
	Groupe	Taux de fréquence des accidents du travail	%	0,0025%	0,0027%	403-9
	Groupe	Taux de gravité des accidents de travail	%	0,01%	2,15%	403-9
	Groupe	Nombre d'incidents signalés	qtté	343	510	403-9
	Groupe	Taux de fréquence des Maladies Professionnelles (MP)	%	0,00%	0,07%	403-10
	Groupe	Taux de conformité aux normes de sécurité	%	91%	90%	-
	Groupe	Taux de fréquence des Accidents de travail (AT)	%	0,0025%	0,0027%	403-9
S1	**Rémunération, négociation collective et formation**					
	Groupe	Taux de salariés couvert par des conventions collectives	%	100%	99%	401-2
	Groupe	Heures de formations annuelles cumulées	h	2593	2658	404-1
	Groupe	Heures de formations annuelles par salarié	h/ salarié/ an	2,04	2,27	404-1
	Groupe	Répartition par genre du nombre d'heure de formation annuelles par salarié (H/F)	h (H/F)	1 357/1 236	1 353/1 305	404-1
	Groupe	Formations obligatoires (Risques cybersécurité, Protection des données, Risques de corruption, Santé & Sécurité au travail)	qtté	19	27	404-1
	Groupe	Taux de réalisation des formations	%	-	56%	404-1
	Groupe	Taux de salariés ayant droit à un congé pour raison familiale (maternité, paternité, soignant)	%	98,4%	98,3%	401-3

ESRS	Périmètre	Indicateurs		Chiffres 2023	Chiffres 2024	GRI
S1	**Travailleurs dans la chaine de valeur**					
	Groupe	Total nbre salariés permanents (CDI)	qtté	5	13	
	Groupe	Total nbre salariés temps partiel (CDD)	qtté	0	15	
	Groupe	Total nbre salariés temporaires (Interim)	qtté	0	70	
	Groupe	Repartition par genre salariés permanents (CDI)	H/F%	100%/ 0%	69%/ 31%	
	Groupe	Repartition par genre salariés temps partiel (CDD)	H/F%	0%/0%	87%/ 13%	
	Groupe	Total salariés Cadre cadre	qtté	5	13	
	Groupe	Total salariés Cadre non cadre	qtté	0	15	
	Groupe	Répartition par genre cadre	H/F%	100%/ 0%	83%/ 17%	
	Groupe	Répartition par genre non cadre	H/F%	0%/ 0%	81%/ 19%	
	Groupe	age moyen	année	40	36	
	Groupe	ancienneté moyenne	année	5	1	
	Groupe	Embauche	qtté	0	24	
	Groupe	Taux de conformité aux normes de sécurité	%	100%	100%	
	Groupe	% salariés ayant droit à Congé pour raison familiale (mater, pater, soignant)	%	100%	100%	
S1	**Ratio de diversité de genre au sein de l'organe de gouvernance**					
	Groupe	Ratio de genre dans les organes de gouvernance	% (F/H)	19,3%	23,2%	405-1

SYNTHESE KPIS
SIÈGE

ESRS	Périmètre	Indicateurs		Chiffres 2023	Chiffres 2024	GRI
E1	**Energie et émissions de GES**					
	Siège Atlantic Group	Consommation en carburant	litres	6 240	8 320	302-1
	Siège Atlantic Group	Consommation en électricité	MWh	159,3	163,2	302-1
E2	**Pollution de l'air, de l'eau et des sols**					
	Siège Atlantic Group	Pollution Air	-	-	Fiabilisation des données en cours*	305-1
	Siège Atlantic Group	Pollution Eau	-	-	Fiabilisation des données en cours*	306-3
	Siège Atlantic Group	Pollution Sol	-	-	Fiabilisation des données en cours*	306-3
E4	**Biodiversité**					
	Siège Atlantic Group	Surface occupée des batiments (au sol en cumulé)	Ha	0,1476	0,2198	304-1
E3	**Eau**					
	Siège Atlantic Group	Total eau consommée	M3	707	1182	303-5
	Siège Atlantic Group	Total eau prélevée	M3	0	0	303-5
E5	**Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets**					
	Siège Atlantic Group	Politique de gestion des déchets (principe d'économie circulaire)	narratif	Politique en cours	Politique en cours	306-3
	Siège Atlantic Group	Quantité de déchets recyclés	Mt	en cours	en cours	306-4
	Siège Atlantic Group	Ratio (déchets recyclés / total déchet)	%	en cours	en cours	306-4
	Siège Atlantic Group	Quantité de déchets produits	Tonnes	96	144	306-3
	Siège Atlantic Group	Ratio de déchets dangereux et/ou radioactifs	%	0%	0%	306-3

**Une politique générale de réduction des pollutions est en place au niveau du Groupe. Pour le siège et le secteur financier du groupe cet aspect est non-significatif. Pour les secteurs industriels, des indicateurs de suivi ont été défini, la fiabilisation des données collectées est en cours*

ESRS	Périmètre	Indicateurs		Chiffres 2023	Chiffres 2024	GRI
S1	**Général**					
	Siège Atlantic Group	Nombre total de salariés permanents (CDI)	qtté	87	106	401-1
	Siège Atlantic Group	Nombre total de salariés temps partiel (CDD)	qtté	1	8	401-1
	Siège Atlantic Group	Nombre total de salariés temporaires (Interim)	qtté	1	1	401-1
	Siège Atlantic Group	Répartition par genre salariés permanents (CDI)	H/F %	87% / 13%	71% / 29%	405-1
	Siège Atlantic Group	Répartition par genre salariés temps partiel (CDD)	H/F %	100% / 0%	0% / 100%	405-1
	Siège Atlantic Group	Total salariés Cadre	qtté	74	91	401-1
	Siège Atlantic Group	Total salariés non-cadre	qtté	13	22	401-1
	Siège Atlantic Group	Répartition par genre cadre	H/F %	64% / 36%	70% / 30%	405-1
	Siège Atlantic Group	Répartition par genre non cadre	H/F %	85% / 15%	50% / 50%	405-1
	Siège Atlantic Group	Âge moyen	année	37	38	401
	Siège Atlantic Group	Turnover	%	9%	14%	401
	Siège Atlantic Group	Ancienneté moyenne	année	1	2	401
	Siège Atlantic Group	Embauche	qtté	30	35	401-1
	Siège Atlantic Group	Licenciement	qtté	2	2	401
S1	**Santé & Sécurité**					
	Siège Atlantic Group	Nombre total d'accident du travail	qtté	0	0	403-9
	Siège Atlantic Group	Taux de fréquence des accidents du travail	%	0%	0%	403-9
	Siège Atlantic Group	Taux de gravité des accidents de travail	%	0%	0%	403-9
	Siège Atlantic Group	Nombre d'incidents signalés	qtté	0	0	403-9
	Siège Atlantic Group	Taux de fréquence des Maladies Professionnelles (MP)	%	0%	0%	403-10
	Siège Atlantic Group	Taux de fréquence des Accidents de travail (AT)	%	0%	0%	403-9
S1	**Rémunération, négociation collective et formation**					
	Siège Atlantic Group	Taux de salariés couvert par des conventions collectives	%	100%	100%	401-2
	Siège Atlantic Group	Heures de formations annuelles cumulées	h	-	88	404-1
	Siège Atlantic Group	Heures de formations annuelles par salarié	h/ salarié/ an	-	0,77	404-1
	Siège Atlantic Group	Répartition par genre du nombre d'heure de formation annuelles par salarié (H/F)	h (H/F)	-	57,20 / 30,80	404-1
	Siège Atlantic Group	Taux de réalisation des formations	%	-	100%	404-1
	Siège Atlantic Group	Taux de salariés ayant droit à un congé pour raison familial (maternité, paternité, soignant)	%	100%	100%	401-3
S1	**Ratio de diversité de genre au sein de l'organe de gouvernance**					
	Siège Atlantic Group	Ratio de genre dans les organes de gouvernance	% (F/H)	39% / 61%	42% / 58 %	405-1

SYNTHESE KPIS
INDUSTRIE

ESRS	Périmètre	Indicateurs		Chiffres 2023	Chiffres 2024	GRI
E1	**Energie et émissions de GES**					
	ACC Cameroun - SC CI - Plantivoire - SILO	Consommation en carburant	litres	176 521	3 627 539,6	302-1
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI - Plantivoire	Consommation en électricité	MWh	55 652	68 760	302-1
	ACC Cameroun / ACC Côte d'Ivoire	Consommation en gaz	M3	656,8	802,8	302-1
E2	**Pollution de l'air, de l'eau et des sols**					
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI - Plantivoire - SILO	Pollution Air	-	-	Fiabilisation des données en cours*	305-1
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI - Plantivoire - SILO	Pollution Eau	-	-	Fiabilisation des données en cours*	306-3
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI - Plantivoire - SILO	Pollution sol	-	-	Fiabilisation des données en cours*	306-3
E4	**Biodiversité**					
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI	Surface occupée des batiments (au sol en cumulé)	Ha	6,7	7,5	304-1
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI	Surface imperméabilisée (au sol en cumulé)	Ha	10,6	11,3	304-1
	ACC Cameroun - SC CI	Surface gérée dans le respect de la nature (sur site)	Ha	5	5	304-1
E3	**Eau**					
	ACC et SC Côte d'Ivoire	Total eau consommée	M3	75 289	71 685,7	303-5
	ACC et SC Côte d'Ivoire	Total eau prélevée	M3	0	0	303-5
E5	**Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets**					
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI	Politique de gestion des déchets (principe d'économie circulaire)	narratif	Politique en cours	Politique en cours	306-3
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI	Quantité de déchets produits	Mt	2 624,6	3 868	306-3
	SC CI	Quantité de déchets recyclés	Mt	1 859,8	2 935	306-4
	SC CI	Ratio (recyclé / total déchet)	%	70,9	80	306-4
	ACC Cameroun	Compost fabriqué	Mt	2	2 675,3	
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI - Plantivoire - SILO	Ratio de déchets dangereux et/ou radioactifs	%	0%	0%	306-3

**Une politique générale de réduction des pollutions est en place au niveau du Groupe. Pour le siège et le secteur financier du groupe, cet aspect est non-significatif. Pour les secteurs industriels, des indicateurs de suivi ont été défini, la fiabilisation des données collectées est en cours.*

ESRS	Périmètre	Indicateurs		Chiffres 2023	Chiffres 2024	GRI
S1	**Général**					
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI - Plantivoire - SILO	Total nombre de salariés permanents (CDI)	qtté	554	709	401-1
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI - Plantivoire - SILO	Total nombre de salariés temps partiel (CDD)	qtté	13	65	401-1
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI - Plantivoire - SILO	Total nombre de salariés temporaires (Interim)	qtté	310	721	401-1
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - Plantivoire - SILO	Repartition par genre salariés permanents (CDI)	H/F %	72% / 26%	79% / 21%	405-1
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI - Plantivoire	Total salariés Cadre	qtté	67	104	401-1
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI - Plantivoire	Total salariés non cadre	qtté	213	458	401-1
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - Plantivoire	Répartition par genre cadre	H/F %	85% / 15%	78% / 22%	405-1
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - Plantivoire	Répartition par genre non cadre	H/F %	73% / 27%	72% / 28%	405-1
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI - Plantivoire	Âge moyen	année	40	38	401
	ACC Cameroun - SC CI	Turnover	%	37%	22%	401
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI	Ancienneté moyenne	année	3	2	401
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI	Embauche	qtté	26	120	401-1
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - SC CI	Licenciement	qtté	9	15	401
S1	**Santé & Sécurité**					
	ACC Cameroun - SC CI	Nombre total d'accident du travail	qtté	43	43	403-9
	ACC Cameroun - SC CI	Taux de fréquence des accidents du travail	%	0,0082	0,0086	403-9
	ACC Cameroun - SC CI	Taux d'absenteisme	%	-	-	403-9
	ACC Cameroun - SC CI	Taux de gravité des Accidents de travail	%	0,0234	0,0107	403-9
	ACC Cameroun - SC CI	Nombre d'incidents signalés	qtté	278	509	403-9
	ACC Cameroun - SC CI	Taux de fréquence des Maladies Professionnelles (MP)	%	0	0	403-10
S1	**Rémunération, négociation collective et formation**					
	ACC Cameroun et Côte d'Ivoire - Plantivoire	Taux de salariés couvert par des conventions collectives	%	100	98	401-2
	ACC Cameroun	Heures de formations annuelles cumulées	h	228	290	404-1
	ACC Cameroun	Heures de formations annuelles par salarié	h/ salarié/ an	1,64	2	404-1
	ACC Cameroun	Répartition par genre du nombre d'heure de formation annuelles par salarié (H/F)	h (H/F)	176/52	212/78	404-1
	ACC Cameroun	Formations obligatoires (Risques cybersécurité, Protection des données, Risques de corruption, Santé & Sécurité au travail)	qtté	10	12	404-1
	ACC Cameroun	Taux de réalisation des formations	%	-	60%	404-1
	ACC Cameroun	Taux de salariés ayant droit à un congé pour raison familiale (maternité, paternité, soignant)	%	100%	100%	401-3
S1	**Ratio de diversité de genre au sein de l'organe de gouvernance**					
	SCCI	Ratio de genre dans les organes de gouvernance	% (F/H)	0%	66,7%	405-1

ESRS	Périmètre	Indicateurs		Chiffres 2023	Chiffres 2024	GRI
S1	**Travailleurs dans la chaine de valeur**					
	ACC CI	Total nbre salariés permanents (CDI)	qtté	5	13	
	ACC CI	Total nbre salariés temps partiel (CDD)	qtté	0	15	
	ACC CI	Total nbre salariés temporaires (Interim)	qtté	0	70	
	ACC CI	Repartition par genre salariés permanents (CDI)	H/F%	100%/ 0%	69%/ 31%	
	ACC CI	Repartition par genre salariés temps partiel (CDD)	H/F%	0%/0%	87%/ 13%	
	ACC CI	Total salariés Cadre cadre	qtté	5	13	
	ACC CI	Total salariés Cadre non cadre	qtté	0	15	
	ACC CI	Répartition par genre cadre	H/F%	100%/ 0%	83%/ 17%	
	ACC CI	Répartition par genre non cadre	H/F%	0%/ 0%	81%/ 19%	
	ACC CI	age moyen	année	40	36	
	ACC CI	anciennete moyenne	année	5	1	
	ACC CI	Embauche	qtté	0	24	
	ACC CI	Taux de conformité aux normes de sécurité	%	100%	100%	
	ACC CI	% salariés ayant droit à Congé pour raison familiale (mater, pater, soignant)	%	100%	100%	
S1	**Ratio de diversité de genre au sein de l'organe de gouvernance**					
		Ratio de genre dans les organes de gouvernance	% (F/H)	19,3%	23,2%	405-1

SYNTHESE KPIS
BANQUES & ASSURANCES

ESRS	Périmètre	Indicateurs		Chiffres 2023	Chiffres 2024	GRI
E1	**Energie et émissions de GES**					
	AFG Bank Madagascar et Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Consommation en carburant	litres	115 906,8	430 074,7	302-1
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Consommation en électricité	MWh	1 197,5	1 139,3	302-1
E2	**Pollution de l'air, de l'eau et des sols**					
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur Comores AFG Assur IARDT Cameroun	Pollution Air	-	-	Fiabilisation des données en cours*	305-1
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur Comores AFG Assur IARDT Cameroun	Pollution Eau	-	-	Fiabilisation des données en cours*	306-3
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur Comores AFG Assur IARDT Cameroun	Pollution Sol	-	-	Fiabilisation des données en cours*	306-3
E4	**Biodiversité**					
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur IARDT Cameroun AFG Assur Comores	Surface occupée des batiments (au sol en cumulé)	Ha	3,2	3,3	304-1
	AFG Bank Côte d'Ivoire et Madagascar AFG Assur IARDT Cameroun AFG Assur Comores	Surface imperméabilisée (au sol en cumulé)	Ha	2,6	2,7	304-1
	AFG Bank Côte d'Ivoire et Madagascar AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Ratio des surfaces (impermeabilisé/ batiment)	%	82,4	81,5	304-1
	AFG Assur IARDT Cameroun	Surface gérée dans le respect de la nature (sur site)	Ha	0,03853	0,03853	304-1
E3	**Eau**					
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Mali, Madagascar AFG Assur Bénin et Comores	Total eau consommée	M3	36 368,5	44 880	303-5
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Mali, Madagascar AFG Assur Bénin et Comores	Total eau prélevée	M3	0	0	303-5
E5	**Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets**					
	AFG Bank Madagascar et Mali AFG Assur Comores	Politique de gestion des déchets (principe d'économie circulaire)	narratif	Politique en cours	Politique en cours	306-3
	AFG Bank Madagascar et Mali AFG Assur Comores	Quantité de déchets produits	Tonnes	212,2	231,4	306-3
	AFG Bank Madagascar et Mali AFG Assur Comores	Quantité de déchets recyclés	Mt	en cours	en cours	306-4
	AFG Bank Madagascar et Mali AFG Assur Comores	Ratio (recyclé / total déchet)	%	en cours	en cours	306-4
	AFG Bank Côte d'Ivoire Madagascar et Mali - AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Ratio de déchets dangereux et/ou radioactifs	%	0%	0%	306-3

**Une politique générale de réduction des pollutions est en place au niveau du Groupe. Pour le siège et le secteur financier du groupe cet aspect est non-significatif. Pour les secteurs industriels, des indicateurs de suivi ont été défini, la fiabilisation des données collectées est en cours.*

	Périmètre	Indicateurs		Chiffres 2023	Chiffres 2024	GRI
S1	**Général**					
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Nombre total de salariés permanents (CDI)	qtté	1792	1832	401-1
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Nombre total de salariés temps partiel (CDD)	qtté	45	24	401-1
	AFG Bank Côte d'Ivoire et Mali	Nombre total de salariés temporaires (Interim)	qtté	67	114	401-1
	AFG Bank Madagascar et Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Répartition par genre salariés permanents (CDI)	H/F %	53%/ 47%	54%/ 46%	405-1
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Total salariés cadre	qtté	473	538	401-1
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Total salariés non cadre	qtté	373	382	401-1
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Répartition par genre cadre	H/F %	55%/ 45%	63% / 37%	405-1
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Âge moyen	année	39	39	401
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Turnover	%	5,9	4,8	401
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Ancienneté moyenne	année	7	7	401
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur Vie Bénin - AFG Assur IARDT Cameroun - AFG Assur Comores	Embauche	qtté	177	70	401-1
	AFG Bank Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali AFG Assur IARDT Cameroun	Licenciement	qtté	61	52	401

ESRS	Périmètre	Indicateurs		Chiffres 2023	Chiffres 2024	GRI
S1	**Santé & Sécurité**					
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Nombre total d'accident du travail	qtté	4	5	403-9
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Taux de fréquence des accidents du travail	%	0,000088	0,000100	403-9
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Taux d'absenteisme	%	0,28	4,91	403-9
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Taux de gravité des Accidents de travail (AT)	%	0	3,44	403-9
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Nombre d'incidents signalés	qtté	65	1	403-9
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Taux de fréquence des Maladies Professionnelles (MP)	%	0	0,11	403-10
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Taux de conformité aux normes de sécurité	%	97	97	403-9
S1	**Rémunération, négociation collective et formation**					
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	% salariés couvert par des conventions collectives	%	100	100	401-2
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Heures de formations annuelles cumulées	h	2 365	2 280	404-1
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Heures de formations annuelles par salariés	h/ salarié/ an	2,33	2,65	404-1
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Répartition par genre du nombre d'heure de formation annuelles par salarié (H/F)	h (H/F)	1 181/1 184	1 084/1 196	404-1
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Formations obligatoires (Risques cybersécurité, Protection des données, Risques de corruption, Santé & Sécurité au travail)	qtté	9	15	404-1
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Taux de réalisation des formations	%	80	55	404-1
	AFG Bank CI et Mali AFG Assur Bénin, Cameroun et Comores	Taux de salariés ayant droit à un congé pour raison familiale (maternité, paternité, soignant)	%	98%	97,7%	401-3
S1	**Ratio de diversité de genre au sein de l'organe de gouvernance**					
	AFG Bank CI, AFG Assur Vie Bénin, AFG Assur IARDT Cameroun, AFG Assur Comores	Ratio de genre dans les organes de gouvernance	% (F/H)	19,5%	19,6%	405-1

Atlantic Group

Direction ESG, Impact & Fondation

Conception / rédaction : oddis